

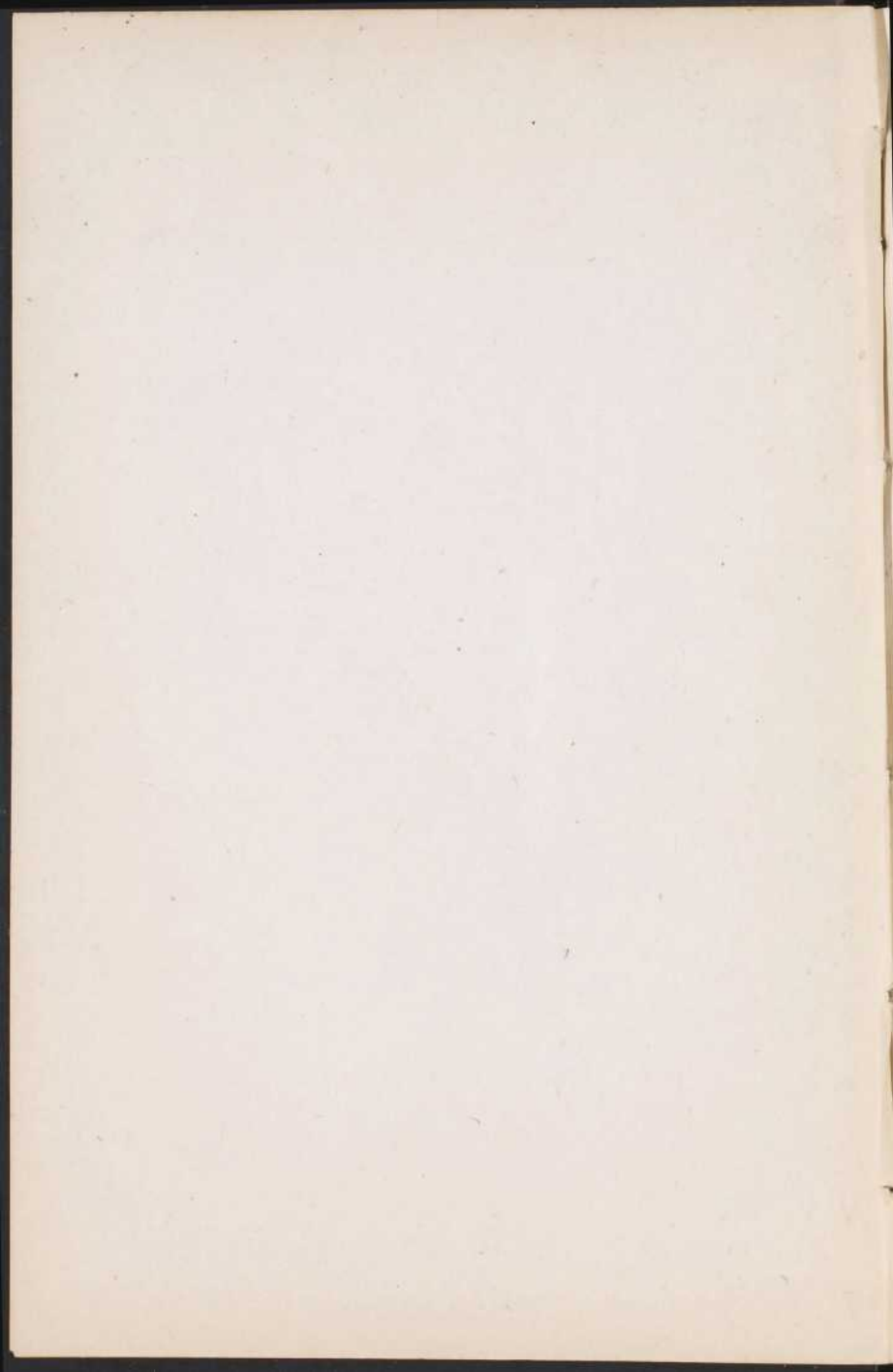


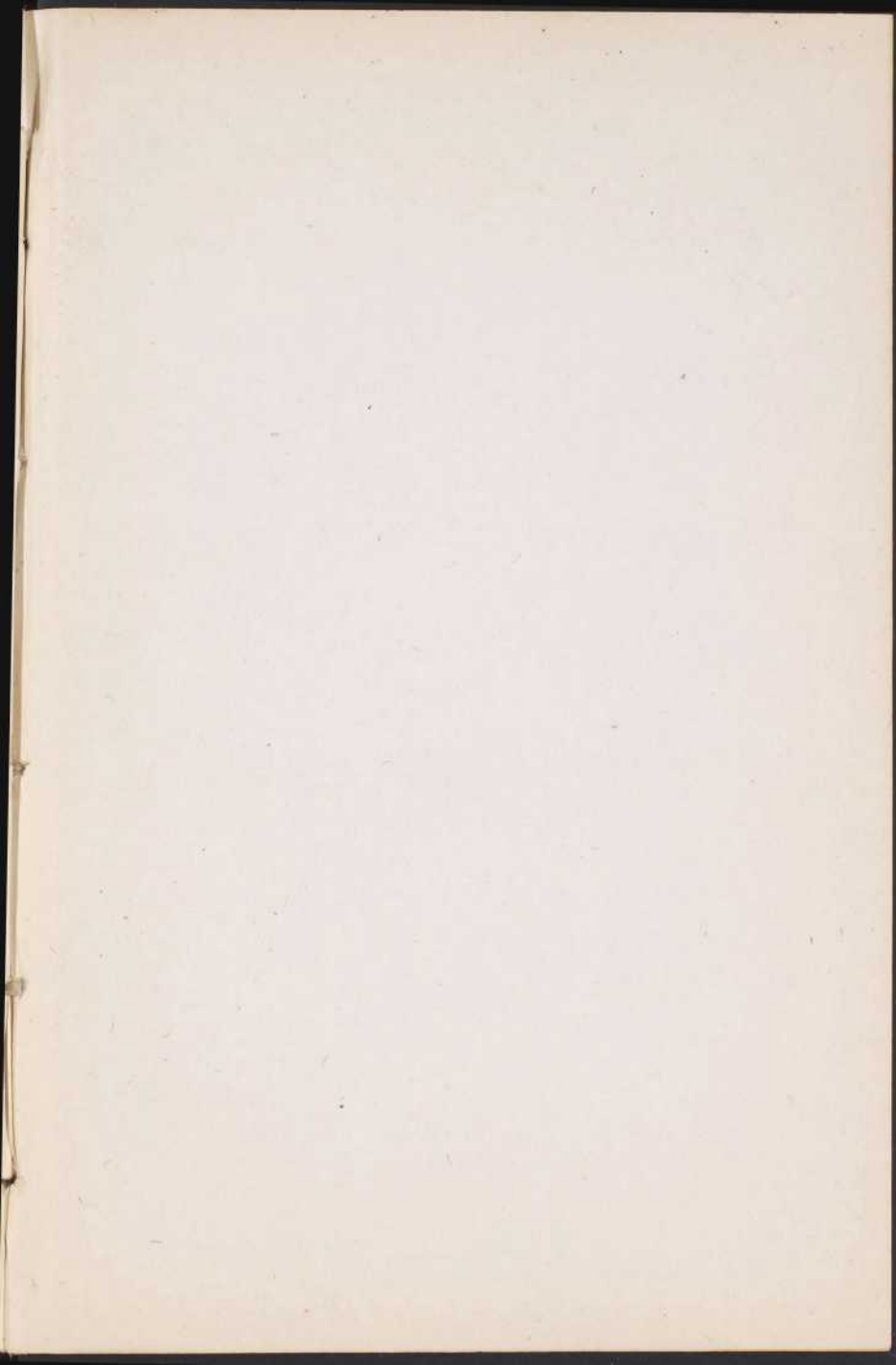
BIBLIOTHEQUE
SAINT-SU-PICQ, MONTREAL

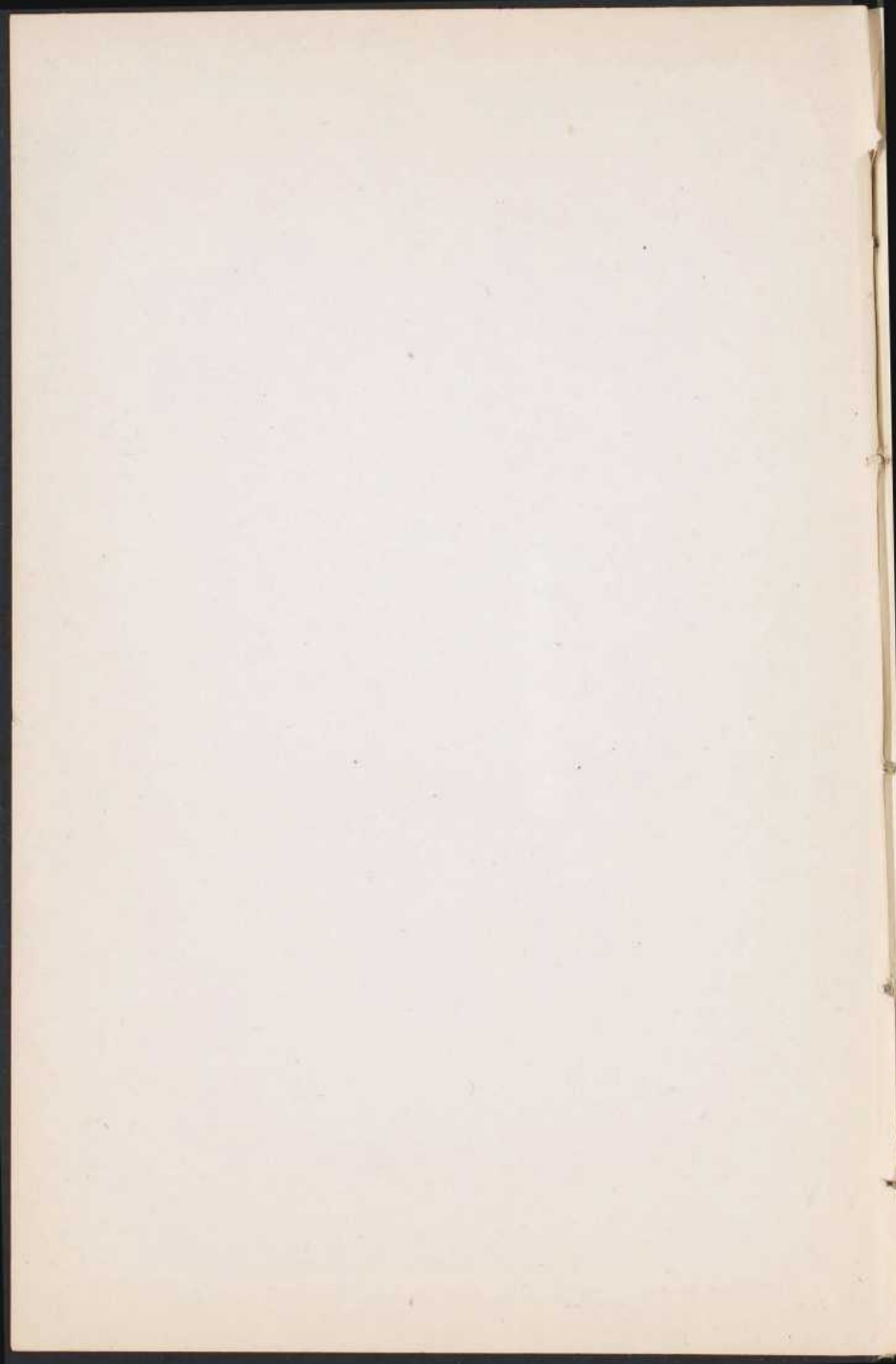


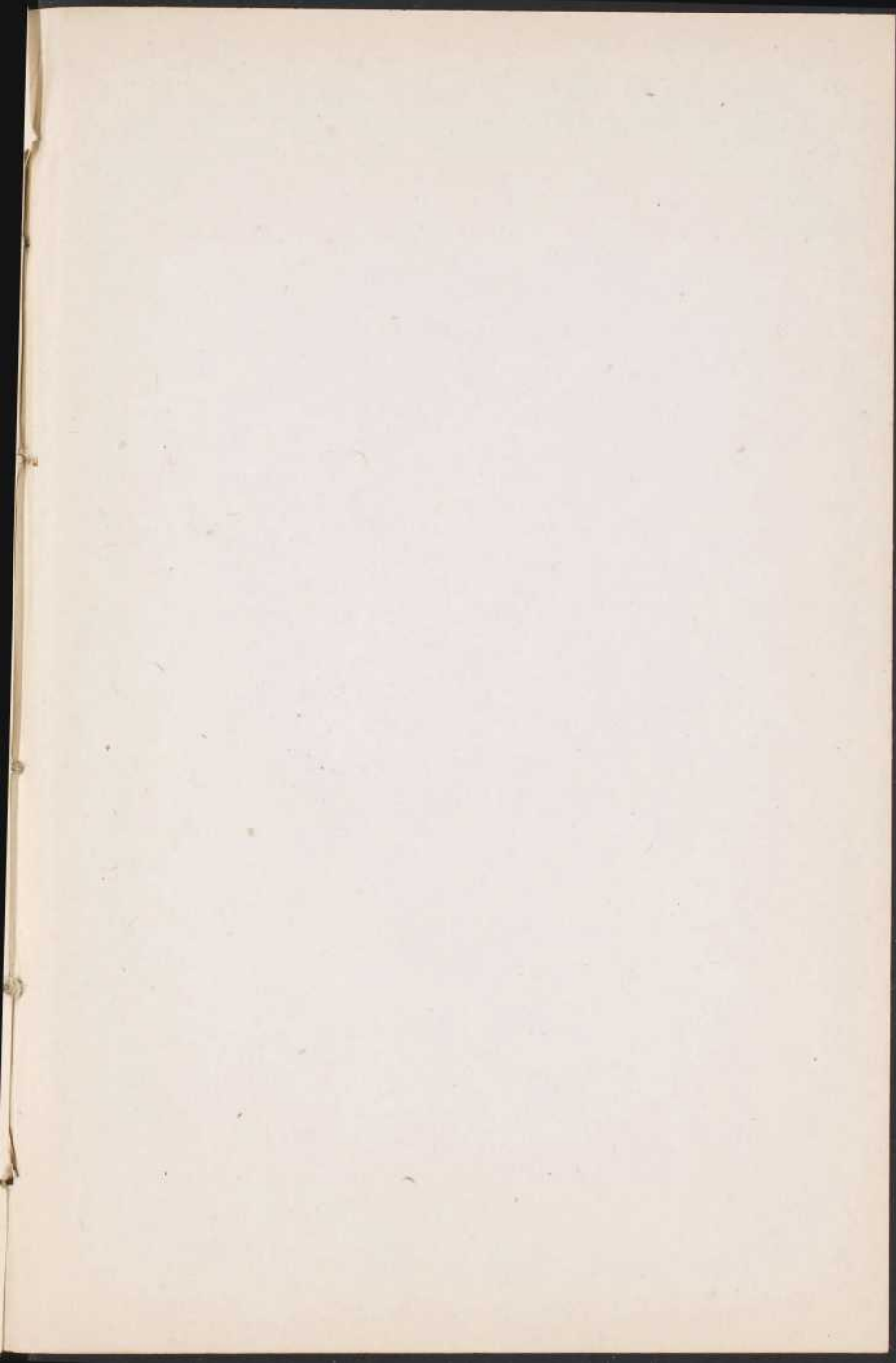
~~S 840.4~~

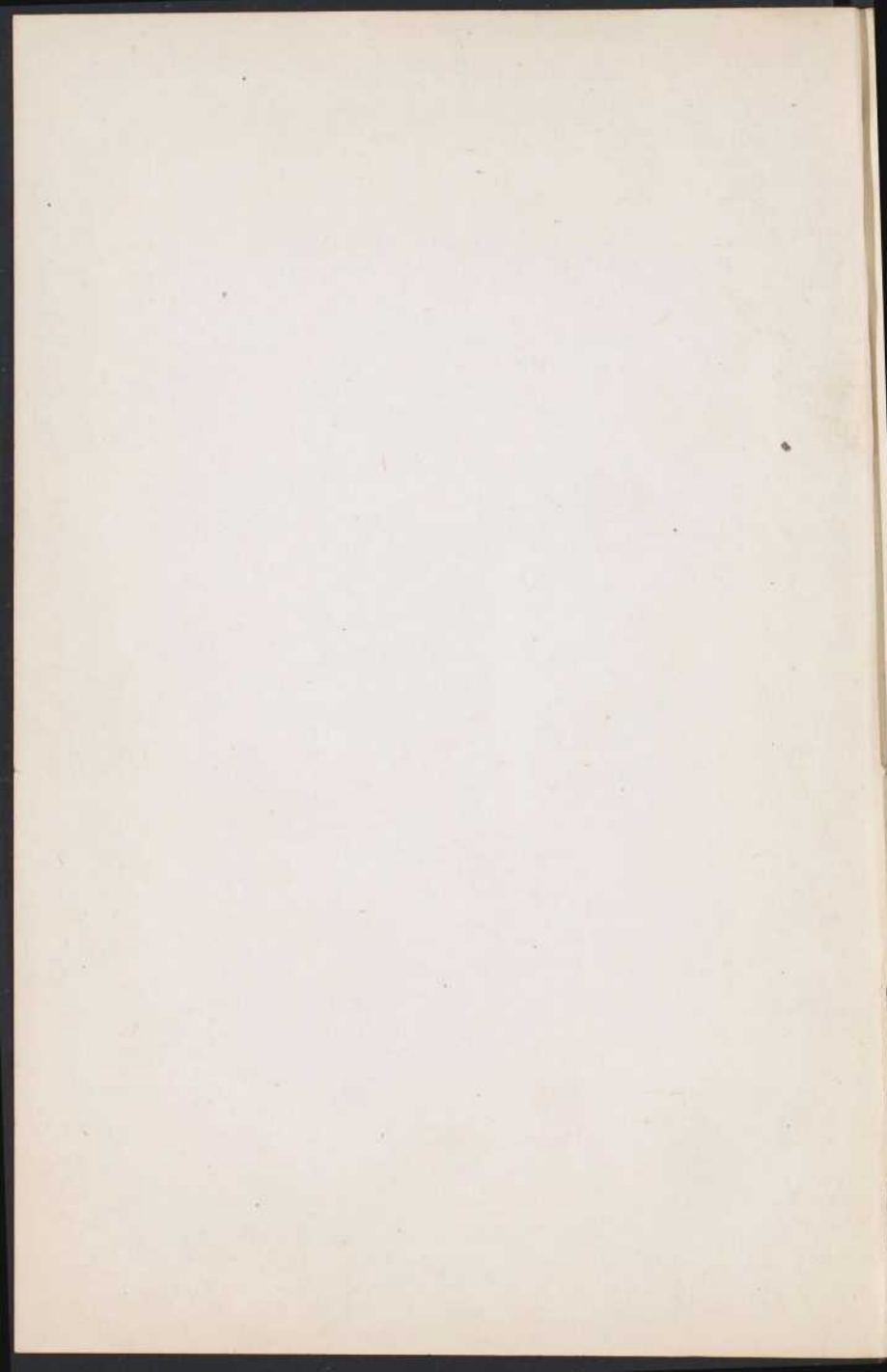
~~W 161 W 2~~











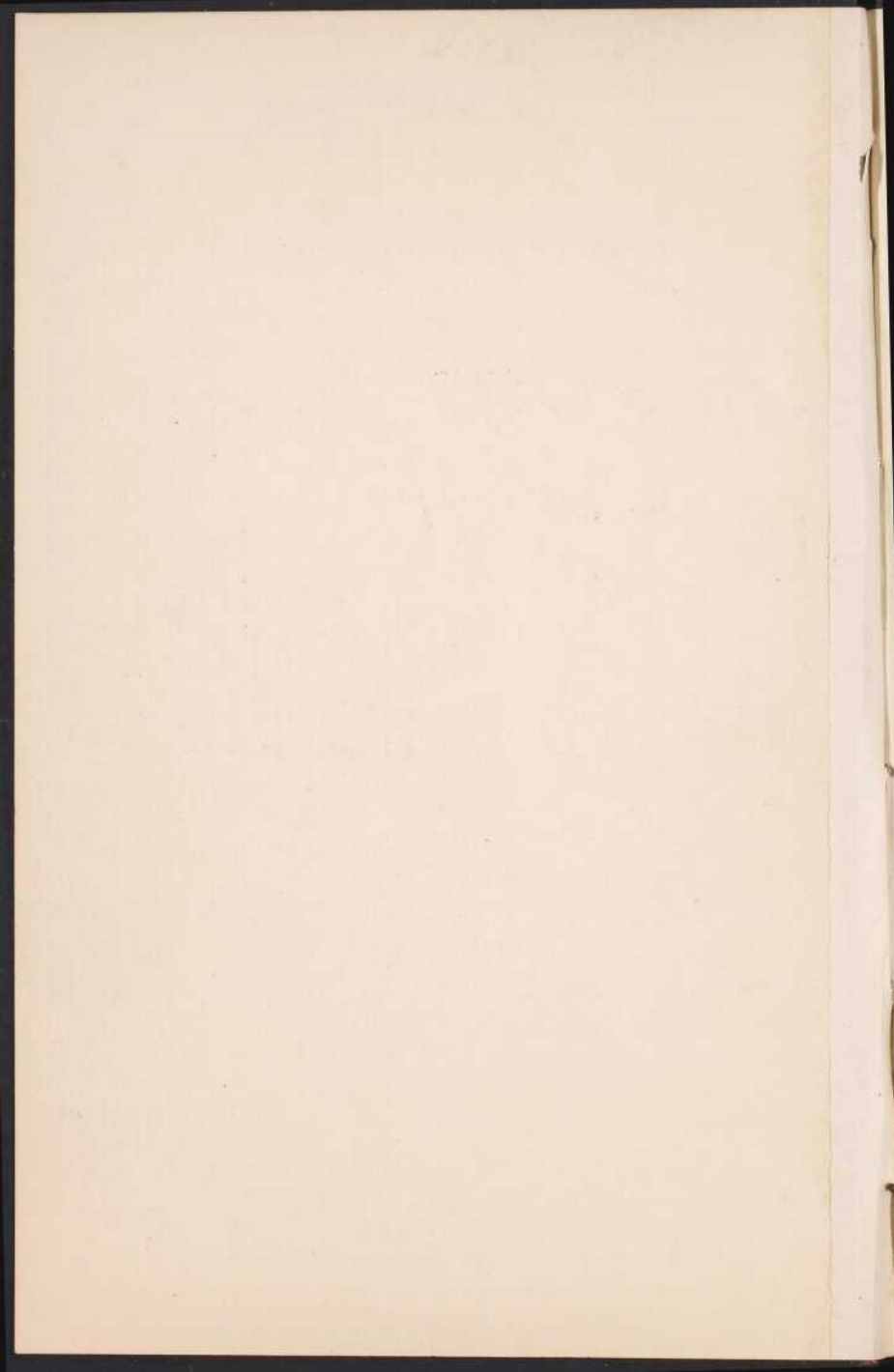
T. R. P. M.-A. LAMARCHE, o. p.
Directeur de la Revue Dominicaine

Nouvelles
Ebauches
Critiques

EXTRAIT DE LA REVUE DOMINICAINE

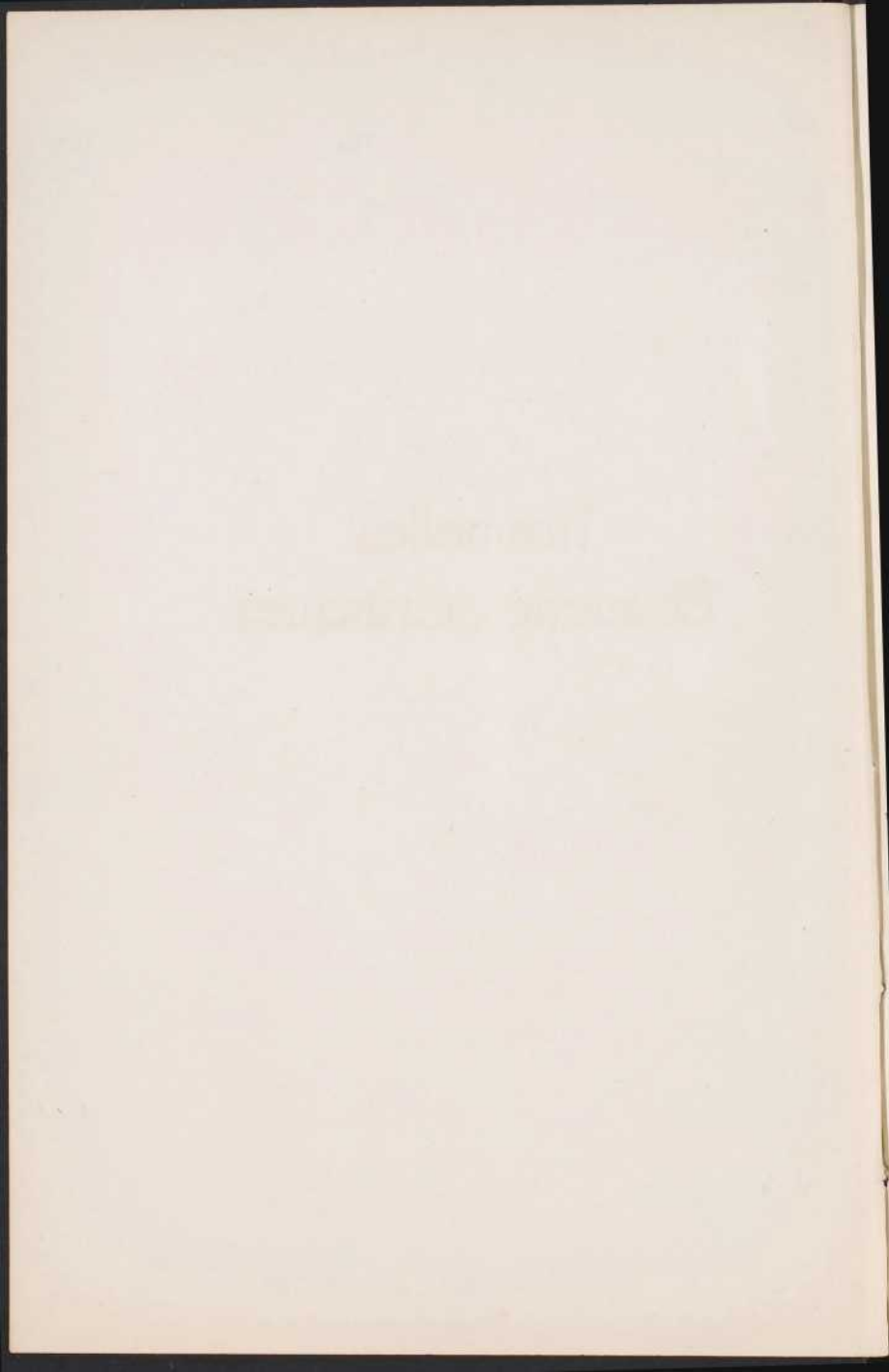
GRANGER FRÈRES LTÉE

Montréal



~~S840.4~~

~~L161 no 2~~



Nouvelles
Ébauches Critiques

DU MEME AUTEUR

NOTRE VIE CANADIENNE, *épuisé*

EBAUCHES CRITIQUES, prix David 1930, *épuisé*

LES LAÏCS DANS L'ÉGLISE

T. R. P. M.-A. LAMARCHE, o. p.

Directeur de la Revue Dominicaine

Nouvelles
Ebauches critiques

EXTRAIT DE LA REVUE DOMINICAINE

BIBLIOTHÈQUE
SAINTE-SULPICE

GRANGER FRÈRES LTÉE

Montréal, 1936

A Son Excellence Mgr Anastase Forget

Evêque de Saint-Jean-de-Québec

BIBLIOTHÈQUE
D'ARTS ET MÉTIERS

PS

9071.3

L355

1936

Alp. de Châteaubriant

La réponse du Seigneur

Les longs silences de M. Alphonse de Châteaubriant et le synchronisme de ses apparitions en librairie l'environnent d'un certain mystère, ajoutent, s'il se peut, à la puissante originalité de ses créations, ou du moins lui ménagent un succès à part auprès du public peu accoutumé à tant de probité et de réserve. En 1911 le romancier publiait « Monsieur de Lourdines » qui, sans offrir la note avancée, chère au jury du Prix Goncourt, obtint néanmoins les suffrages de ce jury. Dix ans plus tard, en 1923, il publiait « La Brière » que venait couronner le Grand Prix du Roman. Enfin, après une troisième décade, marquée selon son propre aveu, par de tragiques souffrances, il émergeait l'été 1933 avec ce grand livre : LA RÉPONSE DU SEIGNEUR, soustrait aux récompenses officielles, mais dont l'abbé Calvet déclara aussitôt : « C'est une date littéraire, bien plus, un avertissement providentiel donné à notre temps ». (Signalons aussi *La Meute*, série de nouvelles, parue l'an dernier).

Etrange attestation de la part du critique, et qui vaut bien un prix, si elle est méritée. Pensez

donc ! la Providence usant de l'œuvre romanesque pour distribuer un message d'urgence au genre humain ! Mais ce serait, paraît-il, à l'insu de l'auteur que M. Bernard Grasset, en vendeur sagace, aurait inscrit le mot *roman* au dessous du titre. Il n'est que de s'entendre à ce sujet.

Voici une simple aventure d'âme, un récit dénué d'intrigue, où seul un vaporeux fantôme féminin menace d'apparaître durant deux cents pages pour s'évanouir ensuite devant l'idée qu'il représente ; un monologue, en somme, bien que débordant de vie et d'éloquence, grâce au caractère du principal personnage ; le tout situé dans un féerique décor où lentement évoluent de paisibles existences modelées loin de nos coutumes, et calquées tout entières : idées, sentiments et gestes, sur la féodalité du Moyen Age. Mais si dans cette aventure d'âme, nous trouvons une véritable puissance d'évasion pour la nôtre, s'il devient comme impossible de résister à l'incantation de ces pages, d'une écriture somptueuse, hautaine et si prenante parfois, nous serons plongés du moins dans une atmosphère romanesque, et l'éditeur n'aura pas menti. Du reste, en même temps que l'abbé Calvet, un autre critique de valeur, M. José Vincent, reconnaît dans cette expérience mystique une donnée romanesque d'un nouveau genre, pouvant simplement déplaire « aux techniciens butés et rétrogrades du roman traditionnel ».

Voici d'abord l'affabulation de la thèse, car il y a une thèse que nous suivrons ensuite de raisonnement en raisonnement, sans préjudice de l'image, qui joue un grand rôle et qui fait centre dans ce volume.

Un jeune étudiant en vacances a obtenu de ses parents la permission et les autres moyens de parcourir à pied la Bretagne. Parti depuis deux semaines, non seulement il n'a pas subi une minute d'ennui, mais il éprouve une griserie constante, ou mieux, une ivresse complète. Il marche pour ainsi dire à pas d'amour, *gressibus amoris*, comme s'exprime un ancien ; il marche, plutôt il vole, « participant du principe qui fait bondir les torrents ». « Le soir il gîte dans les auberges de bourgade et le lendemain, l'aube le retrouve sur la route poudreuse, le long des sarrasins en fleurs, dans le premier cercle que fait l'hirondelle à son lever ». N'étant pas l'esclave d'un itinéraire, le jeune touriste se fait volontiers prisonnier des circonstances. C'est ainsi qu'il s'attarde dans les vieilles églises, simplement pour y rêver à son aise, car la philosophie du lycée, réduite comme on sait au pur historicisme, a déjà anémié, sinon ravagé ses croyances. Et c'est ainsi qu'un beau matin, apercevant de grands bois qui « moutonnaient à l'horizon », il pénètre à tout hasard dans cet océan de verdure, au risque de s'y égarer. Il s'avance à travers le miracle végétal, « par une

allée qui menace de finir et qui repart sans cesse à chaque tournant ». Il parvient enfin à une clairière semée de marguerites dont toutes les corolles se touchent et bordée d'un vieux château, le plus vrai des vieux châteaux que lui, amateur de vieux châteaux, ait jamais rencontrés. Je fais grâce au lecteur d'une description où rien n'est omis, depuis le collier de guerre des machicoulis, jusqu'aux murs percés de meurtrières et aux tours de quatre ou cinq étages, capuchonnées de vieil acier, tout cela inondé de soleil : tout cela, nous dit l'auteur, « mangé de cuisson, bruni, rissolé, grillé, et fumant dans l'azur comme un craquelin dans son huile bouillante ».

Il y avait à cette heure un rassemblement de paysans, hommes et femmes, qui étaient venus se joindre aux serviteurs et au grand métayer pour les funérailles de la châtelaine, décédée l'avant-veille. Piqué de curiosité, le jeune touriste s'introduit dans la cour, puis dans une grande salle où il pourra sans difficulté, grâce au recueillement de cette foule, voir le visage de la morte, « dont il semblait qu'un esprit royal eût modelé le front d'albâtre ». Il ose ensuite se joindre au cortège funèbre, non dépourvu d'attraits, puisque la dépouille est portée sur un char à moissons tiré par huit grands bœufs de même taille, à pelage fauve appareillé.

Après les cérémonies de l'église et du cime-

tière, impossible d'esquiver la rencontre avec le vieux monsieur qui venait de conduire le deuil de sa sœur et qui paraissait bien être son unique survivant. « Qu'on imagine un grand vieillard d'une maigreur impressionnante, n'ayant pas plus de chair qu'un squelette, ganté de noir, sanglé de noir, la tête décharnée d'un vieil aigle, presque pas de cheveux, mais un port de tête incomparablement fier, du poil plein les narines ; et, de dessous ses profondes arcades sourcilières, deux prunelles étincelantes qui décochaient sur ma personne d'extraordinaires rayons ! ... Mais il était d'apparence plus présent aux pensées de sa douleur qu'aux innombrables poignées de main qu'il distribuait de part et d'autre. « *Monsieur, monsieur, je vous remercie*, me dit-il. Et il répéta : *je vous remercie*, en me regardant jusqu'au fond de l'être ».

L'émotion de cet imposant personnage en présence du visiteur inconnu ne ressemble guère au sentiment étrange, un peu vain, des personnes en deuil flattées de se voir un objet d'attention et de sympathie. C'est une émotion qu'on ne saurait comprendre, encore moins partager, avant d'avoir parcouru et médité le livre. C'est l'émotion du maître convaincu d'avoir enfin trouvé un disciple. Depuis des années que le Marquis de Mauvert, descendant des Chevaliers du Temple, propriétaire du château et des fermes d'alentour, érudit et

poète, philosophe et mystique, parvenu, grâce à une idée, une seule, à la stabilité de la foi d'abord, puis à une vie intérieure intense, cherchait une âme à convertir, à aiguiller sur la même voie ; persuadé que cette âme, une fois en possession du secret, pourrait à son tour ébranler d'autres âmes, qui sait ? peut-être une société entière. Or une intuition soudaine, quelque chose d'absolu, de péremptoire lui indique dans ce jeune intrus le disciple cherché, manifestement conduit en ces lieux par la divine Providence, et sans doute grâce aux prières de sa sœur mourante. C'en est fait, le jeune homme, récalcitrant d'abord, devra se soumettre, et, enfant gâté dès la première heure, accepter pour deux mois l'hospitalité du château.

Puis, à travers des péripéties qui n'en sont guère : repas solennels dans une vaste salle éclairée aux flambeaux, visite du domaine et de la forêt proche, conversations avec les familiers qui témoignent au nouveau venu presque autant de respect qu'à leur maître, commence l'entreprise de l'initiation. Le châtelain, qui vit constamment sur des hauteurs, « au point qu'on s'imagine toujours qu'il va entonner un cantique », s'efforce en premier lieu d'y entraîner son élève par des lectures appropriées. « Mon enfant, que lisez-vous ? — J'ai dans une boîte d'herboriste une

pièce de Shakespeare, *Le songe d'une nuit d'été*. — Ce titre, mon enfant, doit faire luire à vos yeux de bien belles choses ! Un titre qui contient à lui seul toute la poésie. — En effet, je crois retenir ainsi dans mon herbier toutes les belles nuits que je contemple, y compris leurs étoiles et leurs immenses lunes. — Vous avez lu ce drame ? — J'avoue que les feuillets ne sont pas encore coupés. — Et c'est très bien ainsi. Emportez-le toujours et ne le coupez jamais ! — Comment, monsieur, je ne comprends pas. — Oh ! c'est un délicieux chef-d'œuvre. Mais puisque les quatre mots du titre vous enrichissent à ce point, si vous lisiez ce drame, il ne serait plus pour vous que le rêve d'un grand poème ; tandis qu'à présent, au fond de votre herbier, il est le plus radieux que puissent faire tous les hommes ensemble ».

Vous constatez déjà que ce doux rêveur est loin d'être un sot. Et l'interrogatoire continue : « Connaissez-vous ce roman du XI^e siècle, « La Quête du Graal ? » — Hélas, non. — Comment, vous n'avez pas lu Le Graal, une des visions les plus hautes qui aient jamais visité le cerveau des hommes ! Mais vous n'êtes pas le seul, et je n'hésite pas à dire que l'homme d'occident, en délaissant le poème sacré de sa race a, et en quelque sorte pour sa damnation, commis une seconde fois le péché originel... Quand Galaad, au péril de ses jours, eut rapporté ce vase contenant l'amour divin,

on vit les chevaliers, groupés dans une salle basse, voûtée, obscure, autour de la célèbre Table ronde, et là, regarder devant soi le vase sublime. Puissance de la vertu contemplative ! Ah ! qu'on soit chrétien ou non, quand on a lutté de toutes les forces de son âme par l'inflexible besoin de sa propre délivrance et l'espoir acharné de se retrouver un jour au-dessus de soi-même, on comprend qu'il ne s'agit pas là d'un simple symbole, et l'on sait, l'on sait profondément tout ce que cette scène veut dire ». Voilà donc lâché ce grand mot de *contemplation* que le marquis de Mauvert va bientôt tourner et retourner en tout sens.

Mais en attendant, et pour mieux saisir la note du décor, suivons dans la forêt voisine le jeune disciple auquel son maître a le bon sens d'accorder quelque répit. Presque chaque jour il cheminait dans cet endroit plein de mystères. « Et alors, c'était magnifique : un lieu plongé dans l'ombre et enserré d'arbres : des arbres qui paraissaient être les Arbres mêmes de la nuit. On croyait voir dans l'ombre qu'ils répandaient une émanation de leur propre substance. Leurs frondaisons mêlées fusaient en de noires épaisseurs qui ne laissaient filtrer que ça et là un pâle trait de lumière. Leurs membrures, contournées et rampantes, imitaient les anneaux des serpents, et certaines formes de leurs branches, en s'enlevant

vers le ciel dès le ras de terre, ondulaient toutes ensemble comme des flammes... Et quand avait fait trente pas dans la forêt, à ce moment habitée d'une rumeur éperdue qui était l'hymne de liesse lancé par des milliers d'oiseaux, on apercevait un étang où dormait une eau noire, épaisse, érébénne, jamais vue ailleurs, et sans qu'on pût savoir à quelle source de création cette lourde liquidité avait bien pu emprunter son essence ».

A chaque randonnée le jeune disciple trouvait l'occasion de s'assimiler l'âme de la chevalerie antique. Outre qu'il avait les bras chargés de livres, il était « environné d'une nature templière ». A côté d'une minuscule chapelle du plus pur style médiéval, on apercevait, « sous le manteau croulant des lierres », un pan de muraille, dernier vestige de l'édifice construit par l'ancêtre Amaury Bels, avec au centre une large croix de pierre, la croix des Frères de la Milice. Et voici ce que rappelait son plus vieux bouquin : « Des moines guerriers, armés de foi au dedans et de fer au dehors... En temps de paix, croix blanche sur manteau noir. En temps de guerre, croix blanche sur cotte d'armes rouge... Cheveux tondus, barbe hirsute, noirs de fer, noirs de hâle... Ne jamais refuser le combat, ne jamais demander grâce, ne jamais donner de rançon, ne jamais accueillir en soi l'espoir d'un seul instant de repos ». Cette épopée dura près de deux siècles, et l'expression :

« idéal chevaleresque » demeure incrustée dans la langue française à jamais.

On conçoit que pareilles lectures, absorbées lentement et dans une pareille ambiance, préparaient l'étudiant à de nouveaux entretiens avec son hôte. Celui-ci venait à sa rencontre au moment voulu, souriant et affable, mais vétuste et suranné des pieds à la tête, avec « son chapeau en paille de Suisse, sorti intact de la fournaise de quarante étés, et une jaquette dont les pointes, dépassées par la doublure, lui battaient les jarrets avec une douce familiarité. Avec cela droit et fier comme son épée, mais d'une fierté à part, une fierté un peu comme le sentiment de la dignité de tous les hommes ». Si proche de la chapelle gothique, une question fut naturellement posée : « Etes-vous pieux ? » L'étudiant répondit de façon négative et en s'empresant de rejeter la faute sur ses maîtres. « Vous ne l'êtes plus, mais vous le redeviendrez... La prière est la première de toutes les fonctions de l'homme... Ah ! vous croyez encore que j'exagère !... Depuis si longtemps, n'est-ce pas, qu'il y a des hommes qui se mettent à genoux et qui se relèvent les mêmes !... La nature est muette et de son côté, le Seigneur ne répond pas !... En êtes-vous bien sûr ?... Et si ce silence du Seigneur n'était qu'un aspect tragique de notre propre surdité ?... L'homme vit aujourd'hui dans un étrange état. Il ne sent

plus le lien avec sa cause... Malheureux, perdu de misère, alourdi sous les jugs, défiguré par l'effort... il demande s'il existe dans la vie une porte de sortie qui ne soit pas la mort... Il ne sait plus ce que c'est que la piété... Quand vous aurez compris ce que c'est que la piété et ce qui se cache en elle, il vous semblera qu'une main de géant s'est emparée de votre être et l'a transporté à la source de la lumière, là où notre soleil n'est plus lui-même qu'un charbon brûlé ».

Nous voici parvenus à l'idée centrale de LA RÉPONSE DU SEIGNEUR. Au point de vue moral, nous pouvons, avec l'aide de Dieu, nous transformer indéfiniment, refréner nos tendances mauvaises et, sans faire abstraction du sensible, le dominer, le dominer au point de devenir semblables à Dieu. Le moyen sera la contemplation. Car, contempler, c'est devenir et devenir ce qu'on contemple. Tant vaut l'objet et la qualité de sa contemplation, tant vaut l'homme.

Cette thèse a son fondement naturel ou psychologique. Comme nous l'enseignons dans les classes, si intime est l'union entre l'intellect et le verbe mental abstrait d'une image sensible, que cette union va jusqu'à la transformation et que l'intellect devient ce qu'il comprend. Et comme il est apte à tout comprendre, il devient pour ainsi dire tout : *intelligendo fit omnia*, comme dit Aristote.

Et la thèse a surtout son fondement surnaturel ou révélé. « Tu es né spectateur », est-il écrit dans le Deuteronome, mais, « tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face ». Plus tard, le prophète Isaïe : « Ne cherche pas à combattre avec ton épée, laisse ton épée, et contemple, contemple. Regarde l'Eternel et sa force, et tu seras sauvé ». Et voici le commentaire éloquent du châtelain-poète : « Ne laisse aucune image illusoire flotter entre ma face et toi... Conserve intact et pur le rayon de ton regard sur moi ; et par ce lien souverain maintenu avec ta Cause, je serai la Force de ta force, la Pensée de tes pensées, et l'Action de tes actions ». Je me demande s'il reste même un pas à faire pour rejoindre l'exclamation de S. Paul : « Je ne vis plus, c'est Jésus-Christ qui vit en moi ».

Mais il y a chez notre héros autre chose qu'un philosophe mystique : il y a patient érudit, vif amateur des sciences. Il prétend donc assigner à sa thèse un fondement scientifique. Ce sera le mimétisme, c'est-à-dire *la faculté qu'ont certains animaux inférieurs de mimer les conditions de leur entourage, de reproduire en eux-mêmes la couleur et jusqu'aux formes de l'habitat*. Les spécimens abondent : « papillons de mêmes nuances que les feuilles printanières ou les mousses de lichen où ils vivent ; chenilles imitant les nœuds des petites branches auxquelles elles sont accro-

chées ; poissons et reptiles de toutes sortes qui sculpent sur leur épiderme les joncs, l'argile ou le gravier de l'humus où ils sont nés ou de l'endroit que fréquente leur famille. Ils peuvent ainsi se dérober plus aisément à la vue de leurs ennemis ».

Tirer de ce phénomène un exemple a fortiori du merveilleux pouvoir de transformation chez l'homme, serait déjà un artifice littéraire pour le moins intéressant. Le marquis de Mauvert va beaucoup plus loin. Il cherche le *comment* de ces diverses métamorphoses ; et là où nous serions portés à voir un simple phénomène de nutrition, il croit découvrir un phénomène de perception. L'animal, à force de regarder son habitat, est devenu semblable à ce qu'il regardait. Or une perception continue étant dénommée par Locke : contemplation, vous devinez déjà où l'on veut nous conduire. L'animal a *contemplé* à sa manière, il a *prié* à sa manière, et... le voilà transformé !

Des lecteurs ont souri, comme souriait le jeune disciple en écoutant l'étrange affirmation. Mais attendons la preuve concrète que le vieux naturaliste prétend administrer. Il conduit son étudiant dans une chambre de la plus haute tour du manoir. Là il exhibe, avec toute la solennité voulue, un vieux cadre qui renferme, fixé sur papier vélin, ce que le jeune homme croit être un motif de dentelle. Un examen plus attentif lui

montre qu'il s'agit d'une feuille morte. « Est-ce là tout ce que vous voyez ? — Mais oui, et je pense qu'il n'y a rien d'autre à voir que cette feuille morte. — Prenez alors cette loupe de drapier ». Puis, à l'aide du compte-fil grossissant, le jeune homme parvient à discerner un « prince de l'air », un papillon dont les ailes s'étaient résorbées dans les membranes de la feuille, dont le corps même avait presque disparu dans la nervure médiane, et qui s'était ni plus ni moins identifié avec son support... Ah ! quel triomphe dans le regard du maître ! Quel débordement de lyrisme, quand il reprend en imagination l'odyssée du prince de l'air qui « va, vient, voltige et danse, fait plusieurs fois le tour de l'arbre, et soudain se pose sur une des feuilles et s'y fixe immobile sans reprendre son essor... ». « Il y avait là un papillon et une feuille ; il n'y a plus qu'une feuille ; et quand je vous demande où est le papillon, il vous faut une loupe pour distinguer l'insecte et bien vous assurer qu'il n'a pas disparu... Or les conditions qui ont présidé à cette métamorphose ne diffèrent à aucun degré de celles qui sont réclamées des plus grands serviteurs de Dieu... Ce petit papillon a, tout simplement, contemplé, contemplé cette feuille qu'il avait devant lui toujours, autour de lui, toujours... Les tempêtes ont pu bouleverser la forêt, les éclairs déchirer les nuées du ciel, rien n'a pu effacer cette image... Il

n'a pas eu d'autre dieu devant sa face !... Oh ! quelle leçon vient à nous par la plus chétive des larves de la terre, par quelqu'un qu'on ne peut soupçonner ni d'ambition, ni de folie mystique, ni de fausse science... Il nous enseigne que contempler, ou regarder son idéal indéfiniment, c'est prier, et que prier n'est pas demander à recevoir, mais demander à devenir... ». Ainsi donc, tout se tient entre la création physique, le monde moral et le domaine surnaturel... « Les fins les plus sublimes sont dans les commencements les plus humbles, et là où est la vie, là est la totalité de son miracle ». Est-ce bien vrai ? En pratique, oui, parce que Dieu a voulu par grâce qu'il en fût ainsi. Il ne faudrait pas en conclure que notre nature avait une exigence native, des *droits* vis-à-vis du surnaturel.

Devant les révélations du savant homme, notre étudiant désarmé subit diverses réactions : le plus souvent, un peu de scepticisme cède à une brûlante curiosité d'abord ; puis aux convictions enthousiastes ; parfois aux larmes. Disons tout de suite que ces entretiens de vacances auront plus tard une répercussion sur sa vie entière. Devenu vieux à son tour, retiré des agitations mondaines, il fera à une âme désemparée le récit de son aventure ; Alphonse de Châteaubriant sera le témoin de cette confidence et le présent volume en naîtra.

Je serais fort ennuyé si le lecteur, à la suite de ces larges citations, se jugeait dispensé de lire LA RÉPONSE DU SEIGNEUR. En effet, les idées subsidiaires du vieux mentor, ses digressions même, traduites dans un style qui rappelle, en plus osé et plus moderne, celui de l'autre Châteaubriand, offrent le même attrait mordant, la même logique sinueuse que la théorie centrale qu'elles viennent confirmer.

Vous aimeriez sans doute à connaître l'idée qu'il se fait des hommes, et si la contemplation qu'il prêche est une tour d'ivoire écrasant le paysage humain comme celles du château de Mauvert dominant le pré aux marguerites. Loin de là, ce solitaire est un ami de l'homme, un frère aimant et secourable, comme tous ces grands mystiques chrétiens dont parle avec autorité M. Bergson.

Idole de tous ses gens, il a organisé son fief et sa maison à l'antique ; lui-même n'est qu'« un gentilhomme marchant le premier en tête de ses paysans ». Rien ne l'enchanté davantage que d'entendre le métayer ou la cuisinière lui confier leurs projets en disant *j'avons* : « Monsieur, pour le dîner, *j'avons* une soupe, et puis *j'avons* des épinards, et, pour finir, *j'avons* une tarte ». Il voit dans ce singulier élidé en pluriel un sûr indice que Mariette prétend ne posséder rien en propre, pas une salade et pas un sentiment. Et

malheur à qui osera qualifier cette formule de français défiguré ! « Il ne faut jamais contempler son moi, et celui qui médit de son frère, dans la mesure où il jouit de sa médisance, contemple son moi... et il multiplie les faux pas... Ah ! mon enfant, il y a de belles histoires à raconter. Il y a l'histoire de la goutte d'eau marine qui n'ayant jamais dit : « moi, moi », mais toujours : « océan, océan », n'a jamais, pas une seule fois depuis que le monde est monde, pas une seule fois au milieu des pires tempêtes, tornades, furies et épouvantes de la vague et des flots, fait un seul faux mouvement... Il y a l'histoire du rayon de soleil, qui ne s'est jamais émancipé de sa source, et qui, n'ayant jamais cessé de crier : « soleil, soleil », n'a pas une seule fois, lui non plus, failli à sa mission de lumière ».

Telle est la substance partielle, et toute l'intrigue de ce roman sans intrigue. J'allais oublier tout de même un important détail. Qu'est-il advenu de ce fantôme féminin dont je faisais mention au début de cette étude ? Il n'a cessé de planer durant deux cents pages ; et le roman pourrait peut-être aussi bien s'intituler : « Une femme plana ». N'est-ce pas, du reste, quand elle se contente de planer que le rôle de la femme nous apparaît le plus salulaire et le moins dange-reux ! A voir l'empressement du vieux marquis auprès de sa chétive personne, le bachelier avait

imaginé, pressenti qu'il y avait là, tout près, une héritière en deuil, quelque belle princesse isolée dans sa tour. Il paraît ingénument de toutes les grâces ce tendre rejeton d'une lignée antique, auquel Paul Bourget n'eût pas manqué de prêter un regard lointain, un front vaste et de fines attaches... Il en fut quitte pour son rêve. Il y avait bien des marguerites dans le pré, mais pas une seule dans la tourelle. Par bonheur, quand il reconnut son illusion, il était déjà suffisamment conquis par ses études solitaires et ses conversations avec le châtelain. Sa déception fut moindre, parce qu'une vision intellectuelle s'était substituée peu à peu au fantôme d'amour.

Ce qui précède a beau être un résumé pur et simple, le jugement du lecteur sur l'ouvrage s'est lentement élaboré. Vous admettez avec moi que nous sommes en présence d'un grand roman mystique, le plus puissant peut-être paru jusqu'à date. On a proféré à son sujet le mot panthéisme. Accusation ridicule et injuste, que dément à lui seul le titre du roman. On a donc oublié cette règle de critique, pourtant si simple : essayer de justifier les parties obscures d'un ouvrage par les passages clairs. Ce vestige de Dieu que l'on rencontre dans la nature et dans chaque objet de la nature, participe de son être, mais laisse intacte la distinction entre Dieu et le monde ; comme la trace du raquetteur sur la neige est bien quelque chose de

lui qui pourtant se distingue de lui. C'est la doctrine éparse, disséminée à travers tout le livre. Quant au naturel et au surnaturel, l'écrivain en parle comme de « deux étages qui ne se confondent jamais ». Que du premier étage s'échappe un vague parfum naturaliste, j'en conviens. Il sera facile d'y résister, pourvu que là encore on ait soin de se reporter à la pensée-mère et aux textes évidents.

Cela provient de la méthode adoptée par l'auteur. Sans doute il aurait pu, comme il l'a fait pour la Bible, s'appuyer en grande partie sur des écrivains mystiques : S. Jean de la Croix ou Ste Thérèse, en remontant par eux jusqu'à S. Paul qu'il pratique depuis longtemps. Par là il eût atteint et formulé une doctrine identique : par là également se fût effondré tout le romanescque de l'aventure. Et notez que M. de Châteaubriant a pris la plume, non pour les dévots, mais au profit de dilettantes sympathiques à l'idée religieuse, sans plus. « Ils n'ont pas voulu s'intéresser à la doctrine des saints, ils comprendront l'exemple du papillon ! » Ainsi Lacordaire, par une prédication teintée de romantisme, avait jadis ramené à nos croyances de nombreux esprits formés à cette école.

Précisément, cette assimilation de l'homme au papillon devait paraître à quelques-uns un peu puérile, à d'autres, pour le moins exagérée. Mais

il suffit pour l'admettre, de ne pas quitter le plan du symbole, qui a bien aussi son importance. Dans une entrevue soi-disant d'une heure avec Frédéric Lefebvre, l'auteur s'en explique avec une conviction mêlée d'un certain détachement : « Pour connaître, répond-il, toute la valeur vitale, toutes les possibilités latentes qui résident dans l'acte appelé contemplation, que l'exemple et la leçon nous viennent d'un papillon ou d'un homme, il faut avoir soi-même vécu le drame de l'image ». Il faut avoir compris que l'image est à la base de chacune de nos pensées, de chacun de nos vœux ; compris jusqu'à quel point l'image peut nous modeler physiquement et moralement, et jusqu'à quel point, donc, on doit écarter toute image nuisible. *Tu n'auras pas d'autre dieu devant ma Face !*

Et le jugement sur l'exécution artistique de l'œuvre a dû se dessiner également, à la lecture de ces textes. J'aime à croire qu'il sera des plus favorables après lecture entière. Sans doute on découvre parfois certaines redondances de nature à gêner sinon la pensée, du moins le rythme et la musique du discours. Mais que penser de cette symphonie sans égale ? « C'est la nuit. Une nuit pure, resplendissante, nuit belle comme le jour, belle comme la perfection de l'éternel jour. La lune éclaire à blancheur les savanes et les arborescences. De voluptueuses vapeurs montent du sein

des feuillages. De la fleur des magnolias s'exhalent les plus chauds parfums... Tout dort, tout est silence, c'est le *Songe d'une nuit d'été* ». De même, serez-vous intrigué de prime abord par ce style constamment tendu, solennel. Pourquoi, se dit-on, écrire *le lieu de mon repos pour ma chambre ; jusqu'à l'extrême limite de cette soirée pour jusqu'à la fin de cette soirée* » ? On comprend par la suite que ce procédé était ni plus ni moins indispensable pour garder l'incantation des paroles, et maintenir une ambiance héroïque autour des faits. Et on concède qu'à aucun égard il ne pouvait s'établir trop haut, y demeurer trop longtemps, l'écrivain à prestiges qui avait résolu de nous livrer la réponse du Seigneur au De profundis de l'humanité.



Le rév. Père Dieux

Sur les routes du bonheur

Court de taille, mais d'aspect solide et bien musclé, l'œil vif éclairant la figure souriante, plein de malice et d'entrain dans la conversation, très éloquent de toute sa personne, comment se fût-on douté à première vue que le prédicateur de Notre-Dame avait un estomac débile et souffrait, depuis son premier séjour parmi nous, d'une affection des voies respiratoires. On le pouvait d'autant moins que cet homme si cordial, — « notre chère vertu la cordialité », aimait à dire S. Vincent de Paul, — si empressé auprès de ses amis, voire des étrangers qu'on lui présentait à la douzaine, ne semblait guère préoccupé de ses malaises. Quand il en faisait mention, c'était pour esquiver telle invitation indiscrete (il en pleuvait de toutes parts) ou tel menu pareillement indiscret.

Ainsi la souffrance, chez le bon Père, est venue achever l'apôtre. De fait, il se donne plus encore qu'autrefois ; il se donne entier dans chaque entretien ; et l'entretien ne finit guère, car l'orateur suit de la plume les convertis de sa parole et tous ceux qu'il souhaite engager « sur les routes du bonheur ». En même temps, l'expérience acquise dans les milieux les plus divers : de l'incrédule au juif, du tiède au zélote, du

gendarme au bien-pensant, lui procure des ressources d'ordre pratique, des secrets que les livres ne contiennent qu'à demi.

Les livres ! on dirait qu'il a perdu contact avec les traités spirituels ou dogmatiques, lorsque par exemple il fait part de certaines trouvailles qui n'en sont pas. Cependant, de ses années de formation studieuse, il a gardé des clartés de tout. Et puis, il est si intelligent ! Il possède des antennes d'orthodoxie. Grands et petits professeurs, qu'il taquine volontiers en public, abdiquent devant son charme, lui font confiance à tout jamais.

Sur les routes du bonheur, titre banal, mais lourd de signification. Le P. Dieux observe en bon psychologue qu'au point de vue pratique, il n'y a pas d'apologétique possible sans un point d'entente, à l'abri de toute controverse, entre l'auditeur et le conférencier. Le point d'entente variera sans doute avec les diverses catégories d'opposants. Mais cet appétit de bonheur qui creuse la chair de tout homme, loi inexorable subie par les quiétistes eux-mêmes et les théoriciens du pur amour, à plus forte raison par les « enfants du siècle », ne serait-il pas une porte constamment ouverte aux tentatives de l'apôtre ? Commencez par là, nous disait le Père, vous êtes sûrs d'obtenir audience, puisque l'individu le plus en marge des conventions régnantes, quels que soient les traits

contingents qui le séparent de ses semblables, offrira toujours ce fond commun, essentiel, de parenté humaine. C'est ainsi que le titre de l'ouvrage en décèle la base linéaire. Les deux volumes ont pour but de démontrer que seul le catholicisme répond à la constitution intime de l'homme, au vœu de sa nature. Hors de la foi, l'individu humain reste une énigme et sa vie n'est qu'un rêve. Méditons à ce sujet la deuxième partie : *L'échec dans la cité sans Dieu*.

Presque toute l'apologétique traditionnelle y passe, mais adaptée aux besoins du peuple. On omettra sciemment certaines démonstrations, — même parmi les plus rigoureuses, — qu'un professeur doit nécessairement livrer en classe. Vous ne trouverez pas dix lignes sur la possibilité du miracle, mais cent sur les miracles existants : miracle de l'Eglise, miracle d'Israël, « faits visibles et permanents qui suffisent à prouver l'intervention divine ». Et puisqu'il faut aux contemporains des prodiges actuels, plus particuliers, plus concrets, Radio-Paris les mène à Lourdes. La présentation des miracles de la Piscine est d'un si ferme bon sens que l'incrédule aux petits airs entendus n'a rien à répondre, s'il garde le triste privilège de se refuser.

C'est qu'il y a par ailleurs un *miracle du Père Dieux*. Il consiste en un parfait alliage de la raison active et des puissances de sentiment. Chez

lui la vérité, déjà plus forte d'être vécue et sentie, — tel un parfum exalté par la chaleur, — est à base d'argumentation logique. « Pour juger, dit-il, je veux la raison et les faits ». Rappelons-nous ses causeries radiophoniques du dimanche soir où il résumait en dix minutes la conférence de la grand'messe à Notre-Dame. Toujours elles contenaient *une thèse*, arrondie aux angles, sans doute, et libérée des filandreuses abstractions, mais d'autant plus apte à raffermir la foi. Car le « primat » de l'intelligence est un postulat de l'homme avant d'être une théorie chère aux thomistes.

Tel nous retrouvons l'orateur à Paris. Ces textes, si l'oubli était possible, le feraient revivre dans le souvenir de ses amis canadiens.

Le Père Gonthier

Œuvres oratoires, T. I.

Ce fort premier volume comprend une partie de la production oratoire du P. Gonthier : *Discours de circonstances-Panégyriques-Sermons pour les Fêtes*, et justifie l'attente d'une édition posthume complète de ses œuvres.

L'entreprise est due à un modeste dont le nom se cache sous le reflet mince des trois étoiles ternies par l'usage. Inspiré dans son labeur par un sentiment de profonde vénération envers ce grand religieux, pionnier de l'Ordre de St-Dominique au Canada, il déclare avoir reçu de quelques membres du même Ordre, une aide efficace dans la recherche et la coordination des matériaux et dans l'ingrat travail de la mise au jour. Que tous soient remerciés et encouragés par le public bénéficiaire de leur zèle.

Par ailleurs, la démarche s'imposait, au point que je trouve presque humiliant d'avoir à en exposer ici le motif. Le nom du Père Gonthier devrait être, de longue date, universellement connu au pays, sinon à l'étranger. Ce qui pourra surprendre en effet dans ses écrits, tous marqués à la frappe d'un maître, c'est que quelques-uns remontent aux environs de 1880. Donc il y avait au Canada français, il y a cinquante ans, un écrivain-né, je dirai même un éclatant modèle de la

pensée et du style, — pourvu qu'on n'aille pas s'imaginer qu'il accordât une excessive importance à la forme, ni surtout qu'il se mît dans l'*état littéraire* avant d'écrire. Dès lors, pourquoi tant s'enorgueillir de certaines réussites contemporaines, dues en partie à un ensemble de facilités que n'avait pas ce vétéran ? Autre question non moins agaçante : Pourquoi un si grand nombre de lettrés ignorent-ils encore cette intelligence d'élite, ce maître prosateur, disciple de Lacordaire, admirateur passionné de Veillot, souventes fois leur égal, et de qui pas une page ne comporte la médiocrité ? Comme on avait omis son nom dans un récent manuel d'histoire littéraire, publié par une communauté enseignante, j'en fis la remarque à la principale rédactrice qui plaida gentiment ignorance et répara l'oubli dans une seconde édition.

Avouons cependant que s'il y eut presque en tout lieu conspiration du silence, le premier conspirateur fut l'écrivain en personne. Il était bien ce moine qu'il qualifiait un jour, devant l'Institut Canadien d'Ottawa, « l'homme de la prière et du travail et de l'abnégation évangélique, ayant rompu tout commerce avec le siècle ». Le sort de ses écrits l'intéressait si peu, qu'un sermon à peine débité passait aux mains de jeunes apprentis qui en faisaient un usage des plus consciencieux, en un sens du moins. D'autre part,

zélé patriote, mêlé par goût et parfois d'office aux grandes questions politico-religieuses, il ne sut pas toujours retenir l'âpreté de sa verve ni les traits d'une polémique acerbe. Mais le style chez lui n'était pas tout l'homme ; il masquait au contraire une portion très riche de son être : son cœur pétri de bienfaisance, fertile en inventions pour plaire, en trouvailles pour excuser, et cette sensibilité presque féminine qui, lors même qu'elle n'apparaissait pas dans sa prose lui permettait de *signer* chacune de ses actions, — privilège des âmes d'élite. Autant d'aspects contradictoires, inquiétants même, tenant la foule hors de son emprise et l'armée des publicistes dans l'attitude du garde-à-vous.

La qualité et la provenance des hommages suppléait au nombre. L'autorité religieuse eut toujours en singulière estime la personne et le talent du Père Gonthier ; des laïcs distingués buvaient, à la lettre, ses pages doctrinales, d'une écriture vivante, élastique et ferme, nerveuse et colorée. Au lendemain de sa mort, survenue le 16 juin 1917, l'*Action Catholique* publiait deux articles où, sous la justesse des formules, se trahissait une vieille amitié. La *Nouvelle-France* rappelait, sur un ton de gratitude émue, que ce penseur émérite lui avait prodigué, durant seize années, « les trésors de son érudition, l'ardeur de son patriotisme, son expérience de psychologue clair-

voyant, et les ressources variées de sa plume, une des mieux taillées, sans contredit, de la littérature canadienne ». Elle se proposait en outre de publier bientôt une étude critique de son œuvre littéraire.

L'étude annoncée parut dans la livraison d'octobre sous la signature de M. l'abbé Camille Roy. Un peu surveillé cette fois dans la louange, l'auteur de ce remarquable travail vise et atteint à l'impartialité critique ; il reprend en synthèse et d'une touche heureuse les *erreurs et préjugés* du libéralisme doctrinal, combattu avec tant de vigueur par le « moine polémiste » ; il pénètre les idées du personnage, son rôle et ses tendances, avec leurs moyens d'expression, aussi avant que le permet un contact accidentel, en vue d'un travail commandé.

Le T. R. P. Langlais, alors provincial, dans la notice funèbre consacrée au Père Gonthier, devait en quelques pages retracer sa vie religieuse et son apostolat intellectuel. Mais sur chaque point la dominante est rendue. On y retrouve le prédicateur « manquant des qualités physiques de l'orateur puissant des grandes chaires, mais toujours apprécié des auditoires cultivés, et, dans l'intimité plus favorable d'une chapelle ou d'une salle, atteignant aisément à la vraie éloquence » ; et « l'écrivain de race qu'on aimait à lire, parce qu'il savait écrire et qu'il avait des idées. Il avait la patience ou le bon sens d'attendre la pensée

avant de rédiger, et alors, elle coulait de source, claire et limpide, sous une plume bien aiguisée, courageuse et vive, qui courait sans rature ni retouche, traçant une écriture nerveuse, fine et serrée » (Revue Dominicaine, juillet 1917).

Le secret de son style réside quasi tout entier dans une sorte de vitalité interne, dans ce mouvement par lequel il nous expliquait l'emprise d'un Bourdaloue. Quels que soient le genre et le thème, article ou discours, théologie ou piété, le lecteur amorcé par un premier paragraphe va jusqu'au point final. Relisons cet extrait, d'une simplicité parfaite, où l'écrivain vieillissant ne croyait pas fournir le texte à inscrire au verso de son Souvenir mortuaire.

« Pour ma part, je ne m'inquiète guère du sort réservé à ce que la mort laissera de moi sur la terre. Peu m'importe de quel bois sera fait mon cercueil et quel corbillard le mènera au cimetière. Je ne me soucie pas davantage qu'il y ait un grand nombre de chevaux à mon enterrement, ni même une grande foule, si elle n'y vient pas pour prier. Qu'il y ait des chrétiens en grand nombre et recueillis, qui prient auprès de ma dépouille mortelle ; qu'on y fasse, s'il se peut, prier les pauvres et les amis de Dieu ; qu'on m'assure les dernières prières de l'Eglise et qu'on fasse offrir pour mon âme le saint sacrifice de la Messe. Qu'aucun monument ne dise aux curieux que je

ne suis plus, mais qu'une simple croix apprenne au chrétien qu'une pauvre âme partie de ce monde avec l'espérance chrétienne attend sa prière et ses bonnes œuvres pour entrer au Paradis ».

En dehors de la polémique il écrivait toujours ainsi. Mais il fallait un autre stimulant interne, celui d'une foi sans cesse agissante, pour discuter sur sa mort, sur la ténébreuse affaire, avec une telle sérénité, et dans une prose tout imbibée de soleil.

Walt Whitman

Ses meilleures pages

Ce livre qu'une jeune fille pourrait acheter pour son père, offre une sélection d'un grand poète peu connu en ce pays, Walt Whitman.

Son compatriote Edgar Poe fait mention, dans les Contes mystérieux et fantastiques, du « penchant de l'homme à définir l'indéfinissable »; Whitman avec un rare bonheur cède à ce penchant. Il a raison de s'intituler poète de l'universel. L'immensité est son domaine. Son âme divinitrice a su parfois devancer l'acquis des sciences. De même que la démocratie, la théorie de l'évolution a trouvé en lui son poète. Dans la pièce curieusement intitulée « Walt Whitman », il évoque au lointain des âges les préparatifs de sa venue au monde. Seuls des romanciers russes eurent au même degré le sentiment de la fraternité humaine sans l'exprimer d'aussi large façon. Et comme le dormir ensemble symbolise, avec l'oubli des querelles, l'union des pensées dans les confiances réciproques, c'est surtout dans « Les dormeurs » que le poète revêt d'incomparables prestiges son grand rêve pacifiste. — Mais le torrent, comme bien l'on pense, ne creuse pas son lit d'après la ligne droite chère aux latins. Il se précipite en zigzags, avec des fuites souterraines

suivies de jaillissements en trombes lumineuses. A l'étendue du champ visuel correspond, sinon l'ordonnance, du moins le rythme et la couleur.

Walt Whitman trouve en M. Rosaire Dion-Lévesque le traducteur qui s'y connaît. Ce jeune poète, « en égrenant le chapelet des jours », a fini par atteindre à la magie du verbe : don indispensable en l'occurrence, et qui lui permettra de rester lui-même tout en rendant justice au modèle. Nulle part ailleurs, si ce n'est dans les traductions de Johan Bojer par P. G. de LaChesnais, je n'ai éprouvé au même degré l'illusion d'être en face d'un texte français originel ; là du moins où les songeries whitmaniennes pouvaient trouver ordre et fixité dans nos tournures françaises. Simple remarque, cette fréquente répétition de la conjonction *et* apparaît comme une surcharge et la diction en souffre.

Le moindre contact avec l'œuvre de Whitman verse l'incantation pure, et c'est déjà une aubaine à qui voudrait s'y complaire. Sans parler d'enrichissement verbal, on trouve en plus d'un endroit cette puissance de suggestion qui émane de quelques sentiments simples et par la vrillette du vocable pénètre au fond des cœurs.

Mais demander aux poètes *en général* et à ce mage rempli de tumulte et d'incohérence une directive de pensée et de conduite, non et non ! Se réaliserait alors, pour le disciple comme pour

le maître, la réflexion à goût de cendre de Maurice Barrès : « Après avoir beaucoup attendu de la vie, de cette brève promenade qu'il nous est donné d'accomplir à travers la réalité, on voit bien qu'il faudra mourir sans avoir rien possédé que la suite des chants qu'elle suscite dans nos cœurs ».

Il y a chez Whitman un frottis philosophique emprunté pour une large part à la pensée allemande. On voit que *l'adhésion* fut prompte : il a suffi d'une lecture de Hegel pour lui faire rapprocher et confondre les deux pôles du Bien et du Mal. Son concept de fraternité humaine fait abstraction des idées de renoncement et de sacrifice sans quoi la simple politesse irait choir à tous les diables. Vivre et surtout vivre ensemble, c'est se surmonter. Le Christ a prêché une fraternité universelle, mais rendue possible par de constantes immolations. Sur cet évangile de paix il a mis le sceau rouge du Calvaire. Ainsi l'ont compris tous les penseurs chrétiens, et combien d'autres. Whitman passe à côté ! Sans doute il salue en passant le Prince de la Paix, qu'en bon démocrate il décore du titre de camarade, mais il ignore ou feint d'ignorer tout le système. Il dit aux hommes : soyez frères, comme on dit à un visiteur : prenez un siège.

Cette forme supérieure de l'amoralité se retrouve à l'étage d'en bas. Parmi ces prétendues

« meilleures pages », il en est où l'écrivain hennit son désir érotique de façon à rejoindre Baudelaire par-delà Musset. Je n'oublie pas que les grands apologètes font état de ces crises pour conclure au besoin de l'infini chez l'homme ; mais la preuve vaut surtout par sa contre-partie : le leurre de la victime, son chant désespéré. Les *confessions* des romantiques français nous offrent cette contre-partie. En lisant Rolla et les Fleurs du mal, le préfacier du volume, M. Louis Dantin, aura pu constater que les vrais « libérés » ne sont pas du côté que l'on pense. En lisant Whitman, au contraire, des naïfs pourraient croire que la turpitude paie son homme. Chez lui l'illusion demeure à l'état pur.

Il secoue des chaînes qu'il nomme préjugés, conventions, attaches. Ses disciples posthumes nous diront-ils une bonne fois ce que signifient, sous sa plume et la leur, ces trois mots-là ? Je crois tout simplement qu'il s'agit, dans la plupart des cas, de normes imposées par la nature et par Dieu... On aura beau, en exaltant l'homme et l'œuvre, prodiguer l'hyperbole, effort de la faiblesse, brouiller à dessein deux horizons à peine superposables : la philosophie et le rêve, rien ni personne ne m'empêchera d'écrire que ce grand poète est un mauvais maître.

Henri d'Arles

L'homme et l'œuvre

Un homme surpris, ce fut le critique Ch. Ab der Alden, lors de sa première rencontre avec Henri d'Arles qui habitait déjà aux Etats Unis. Au lieu du moine de vitrail, à la bure patinée et raide, aux gauches attitudes, aux traits amortis, que relève un regard chargé d'extase, c'est un abbé replet, genre précepteur pour grande famille, vêtu avec une singulière élégance, entouré d'objets de luxe, qui lui tend une main molle et fine, — laquelle vient de déposer sur la table un bouquin frais imprimé qu'on dirait choisi tout exprès pour impressionner le visiteur. Rien du prêtre alors ? Détrompez-vous. En contraste avec ces mondaines apparences, se révèle aussitôt ce que Jules Lemaitre appelle le pli sacerdotal : amabilité distante, parole mesurée versant la confiance goutte à goutte comme une liqueur de grande marque, souci d'équilibre dans l'énoncé et de précision dans la formule, et avec ça, comme on dit, de l'onction jusqu'au bout des doigts. Tel se présentait Henri d'Arles, personnage peu compliqué en somme, avec cette dominante de recherche, de composition extérieure, si visible qu'un enfant de huit ans l'eût saisie du premier coup et rapportée à sa mère. Rien d'étonnant qu'Ab der Alden y ait

trouvé matière à un crayon assez vif.

Cet amour invétéré du beau sous toutes ses formes ne va pas sans quelque souffrance quand on appartient à un ordre voué d'office à la sainte pauvreté. De plus Henri d'Arles à trente-cinq ans désirait obtenir, dans le plus court délai, les moyens d'accomplir un second voyage de perfectionnement en Europe ; sa vocation d'écrivain lui apparaissant comme un second sacerdoce auquel il voulait tout sacrifier en ne le sacrifiant à rien. C'est ce qui détermina son passage de Saint-Dominique à l'état de prêtre séculier, passage effectué selon tout le dispositif des Congrégations romaines. Affilié au diocèse de Manchester, N. H., il sut garder avec l'Ordre, jusqu'à la fin, des rapports d'une absolue correction.

Il y avait en premier lieu chez Henri d'Arles, un paysagiste impénitent, bientôt doublé d'un amateur d'histoire et de critique. Pareillement, son œuvre se partage en deux parties dont l'une, proprement littéraire, reflète des ciels de toutes nuances, des « coins de nature », comme il aimait à répéter, et l'autre contient des monographies locales, des portraits analytiques d'historiens, de poètes et d'artistes sans compter les nombreux écrits, comme *ESSAIS ET CONFÉRENCES*, *ESTAMPES*, où le versatile auteur chevauche les deux genres à la fois.

PASTELS ET PROPOS D'ART inaugurent la pre-

mière série. Même ils établissent la renommée de l'écrivain qui s'était déjà révélé au public par quelques articles de revue. Pas plus qu'aucun autre de sa génération, Henri Beudet écolier n'avait été dressé à l'observation du détail concret. Ses premières descriptions offrent donc un caractère plutôt livresque : le document, je veux dire ici le paysage, n'est pas de première main. Plus tard, le voyage aidant, l'observation deviendra plus directe et plus sûre. Et le lecteur sera servi à souhait.

On sait quels étaient la réserve et le mutisme des classiques devant les beautés de la nature. A quelques-uns cependant ces spectacles mordillaient le cœur autant qu'à nous. « C'est un de mes maux que les souvenirs que me donnent les lieux, écrivait Madame de Sévigné, j'en suis frappée au delà de la raison ». Et point final : c'est par d'autres voies que nous connaissons mieux les retraites intimes ou les sites grandioses qui opprimaient ainsi la bonne marquise. Romantique sans trop le vouloir, Henri d'Arles n'épargne pas sa peine à décrire. Est-il un déplacement quelconque, un pèlerinage au loin comme au proche, un simple arrêt de sa vie nomade qu'il n'ait su fixer en des notes et souvenirs où son moi se communique plus librement que dans le dialogue. — Comme illustration complète du genre, je vous réfère au volume intitulé HORIZONS, récit sur le

mode impressionniste d'un voyage en Californie. — Il aime surtout à transposer les jeux de la lumière sur les contours et dans l'espace. Il le fait avec un luxe de comparaisons assez monotones, la plupart empruntées au règne minéral, à ce trésor de pierreries où la couleur, partout ailleurs évanescence, se fixe pour jamais dans l'éclat et la durée. En tout cas, le voici déjà en possession de sa manière et d'une forme d'écriture exacte et polie, grammaticale et bien française.

Mais la partie la plus sérieuse, la plus attachante aussi de son œuvre se trouve presque entièrement logée dans ACADIE, ESTAMPES et NOS HISTORIENS. J'attire votre attention sur la refonte d'ACADIE, œuvre manuscrite de son cousin Edouard Richard, dont on ne possédait jusque là qu'une traduction anglaise. Henri d'Arles apporta à la revision de ce travail un tel souci de recherche, une si large part personnelle qu'il est devenu sien à plus d'un titre. La méthode parut audacieuse, mais il pouvait se prévaloir du consentement virtuel de l'auteur, que la mort seule empêcha de mettre le fini à une œuvre semée d'anglicismes, d'attributions douteuses, de renvois fautifs et d'idées incohérentes parce que à peine ébauchées. Impuissant à remanier le fond même d'ACADIE où subsiste, avec un manque absolu de composition, la thèse capitale de Richard sur la non-responsabilité de la Grande Bretagne dans

le drame acadien, c'est dans les notes que l'éditeur a fait vraiment preuve d'érudition et d'esprit critique. Il devait plus tard, en 1918, dans une conférence à Laval, reprendre avec succès la thèse opposée.

Vers la même époque, l'Action française de Montréal inaugurait ses conférences annuelles au Monument National et la série 1920-21 échut à Henri d'Arles qui en fit la matière d'un nouveau livre intitulé NOS HISTORIENS, à tendances franchement nationalistes. Joignez-y ESTAMPES, avec sa partie proprement littéraire, ESSAIS ET CONFÉRENCES, avec ses magnifiques études sur Louis Fréchette, Edmond de Nevers et Octave Crémazie, et vous aurez en mains tout ce qu'il faut pour bien connaître ce grand ami des lettres, censeur plutôt rigide, visant à l'impartialité critique, y atteignant toujours, excepté dans les circonstances où la victime avait, de façon plus ou moins consciente, heurté ses sentiments personnels.

Dans cet exposé qui dépasse à peine la nomenclature des œuvres, on sera frappé sans doute par le caractère disparate de l'ensemble ou de tel ouvrage en particulier. Mais qu'on me cite parmi ceux de sa génération, quelqu'un qui ait su entreprendre en ce domaine une tâche unique et s'y dévouer en entier. Cherchant ailleurs ce qui fait l'unité dans les écrits, j'allais dire dans la vie

même d'Henri d'Arles, je le trouve dans son culte de la forme et sa tendance au parfait. D'autres que lui ont pu hériter ou partager ce culte : si je me reporte aux années 1900-1925, je constate qu'il a bien peu d'émules et qu'à lui seul il forme une avant-garde.

Sans doute il demeure, par un durable effet de son stage monastique, perméable aux idées et sensible à leur claire ordonnance : mais la rédaction avant toute chose le préoccupe. Il rédige constamment, dans sa chambre ou sur la plage, sur la rue, dans le train ou dans l'auto. C'est le rédacteur en chef des lettres canadiennes. Il raconte ainsi son arrivée à la Villa Augustina. « Une voiture me mène là-haut, où j'aurai mon habitation, — un nid pour le rêve, l'étude, les entretiens avec l'âme subtile des mots. Il me tarde de pouvoir y ciseler les plus capricieuses arabesques verbales ». Il s'agit maintenant de fixer sur grand papier parcheminé les formes entrevues, — comme il s'agira plus tard de les retrouver sous une typographie sans reproche. Là commence, en dépit de toute facilité acquise, le délicieux supplice. Il a fallu auparavant s'installer dans l'ordre et dans la paix. « Je ne puis, me confiait-il, me disposer à écrire avant que le dernier bibelot ne soit mis en place, le dernier cadre accroché, la dernière poussière enlevée ». Mais le voici enfin rivé à sa tâche et libre d'exécuter la consigne que

lui donna jadis le Père Plessis : écrire une page chaque jour.

Que naîtra-t-il de là ? Tantôt un paragraphe bien nourri de faits ou de doctrine ; plus souvent un poème en prose, comme ceux qui remplissent le dernier recueil d'Henri d'Arles : ouvrage édité en France, d'un luxe inouï, publié hors commerce et pour cause, dont le titre : LAUDES, paraît emprunté à Gabriel d'Annunzio, tandis que la substance, du propre aveu de l'auteur, est une adaptation du texte latin de Jacques de Voragine. Nouvelle réussite du genre. Ici encore, c'est bien, c'est trop bien, comme disait le Juge Rivard après chaque publication « arlésienne ». J'approuve ce compliment réticent qui comblait d'aise le destinataire. A cette syntaxe trop uniforme, et, à vrai dire, assez loin de l'arabesque, à ce style insuffisamment vertébré, combien je préfère le tour varié et robuste, original et vivant, propre aux fondateurs de la langue. Pour tout dire, la phrase de notre écrivain me semble à la fois vicieuse et impeccable. Et sans vouloir l'imposer à personne, je m'accommode fort bien de ce paradoxe.

Si donc ce poète prosateur mérite d'être offert en modèle à notre jeunesse, c'est avant tout pour son respect de l'art, sa hantise du progrès. Ennemi de l'improvisation, son exemple condamne à l'avance une foule d'écrivains ou d'artistes improvisés. Les difficultés qu'il rencontra l'aidè-

rent à fortifier ses défenses sans faire échec à ses ambitions. Vivant dans un milieu féru de mécanique et d'affaires, il y passa tenant toujours sa lampe allumée. Les dangers mêmes de son art : dissipation ou paresse, il sut les dominer par une piété de lévite et une ardeur à s'instruire tellement persévérantes, qu'elles devaient à la fin le conduire aux grandes universités romaines et au Tombeau des saints Apôtres.

C'est là que dans la nuit tragique du 11 au 12 juillet 1930, soudain il expira.

Albert Pelletier

Egrappages

Egrapper veut dire séparer certains fruits du pédoncule ou même de la pelure, pour n'en garder que la baie et la pulpe. Cette opération familière au viculteur symbolise admirablement le travail du critique. S'agit-il en effet des fruits de la pensée, ce n'est pas dans l'écorce qu'il convient de chercher les vitamines. Jusqu'à quel point l'auteur d'*Egrappages* a-t-il suivi sa propre consigne, on espère à peine le faire voir dans ce bref aperçu. Mais il semble tout à fait loyal d'appliquer à l'homme et à l'œuvre le procédé que suggère un heureux titre.

Beaucoup s'y refusent, je le sais, et la faute en revient partiellement à l'auteur, dont le non-conformisme avoué, s'il ne va pas jusqu'à la négation, s'exprime d'ordinaire en formules pleines d'audace et sur le ton déplaisant. Il faut s'efforcer de le pénétrer quand même, en recherchant partout, dans ses écrits, la signification vitale. Ne pourrait-on pas, du moins, s'appliquer à le saisir aux heures de détente poétique, alors que le verbalisme intermittent d'une Marie Lefranc n'excite chez lui aucun ressaut d'humeur et n'ébranle pas un poil de sa chevelure en brosse.

Cette méthode nous met d'abord en présence d'un franc intellectuel, d'un ami de la pensée. Lui-même est très calé en littérature et en linguistique. Mais quel que soit le domaine où il accoste, il poursuit dans chaque œuvre le thème inspirateur ou il s'exaspère de ne l'y trouver pas. Quand une fois il a saisi ou cru saisir le trait essentiel du roman ou du poème, il le discute avec ardeur, le tourne et le retourne en tous sens, au besoin en suggère un autre qui eût pu le remplacer, du moins le soutenir, — et c'est ce qui nous a valu le poème du vent (p. 193). Cela nous vaut encore, ramassées en synthèses, illustrées par des exemples, telles sages directives de nature à éclairer la route des jeunes. Il me semble que la question si débattue : la langue du peuple a-t-elle droit de cité dans l'œuvre poétique ou romanesque ? se trouve à jamais dirimée dans ce paragraphe sur *Le coffret de Crusoé* où l'idée de M. Pelletier répond exactement à celle du R. P. Saint-Pierre. « J'approuve Jean Narrache lorsqu'il parle comme un ouvrier. J'approuve le Louis Dantin de *La chanson javanaise* lorsqu'il raconte comme un matelot, puisque c'est un matelot qui fait le récit. Il n'en est pas ainsi lorsque c'est un moine, comme dans *La complainte du cœur noyé*, un historien des mœurs, comme dans *La triste histoire de Li-Hing-Fong*, où le poète lui-même, comme dans *Le désert*, qui s'expriment dans la même langue que le

matelot ou l'ouvrier. Ce ton était tantôt juste et approprié ; il est maintenant faux, inconvenant mis en usage simplement pour atteindre au succès facile, celui que visent tant de jargonards, à la radio. Cette bonhomie à peu de frais peut, dans ce livre, trancher avec à-propos sur l'uniformité du thème poétique ; elle reste, à mon avis, inexcusable chez un véritable écrivain » (p. 162).

Ils ne sont pas rares, dans *Egrappages* aussi bien que dans *Carquois*, les segments de doctrine à rapprocher de celui-là. Sensible comme pas un aux prestiges de l'image comme aux secrètes puissances d'émotion, notre critique s'attache avant tout à l'idée pure qu'il voudrait triomphante et vibrante en littérature, en art, peut-être en musique, en religion même. C'est probablement dans ce sens qu'on doit interpréter une phrase de son dernier livre (p. 108) où il déclare entendre par revue catholique « une revue qui ne déshonore pas le catholicisme en encroûtant ses lecteurs dans les aveuglements superstitieux de l'instinct ». Je me rappelle que cet énoncé, à la suite de quelques autres, avait troublé certain correspondant.

L'idée verticale nue ne se rencontre nulle part, excepté dans les manuels scientifiques. Mais ce colérique auteur fait entrer dans ses développements quantité de choses pour le moins inattendues : réminiscences collégiales, souvenirs

du dernier prône, de la dernière polémique, etc. Chez lui le procédé amplificateur se nourrit trop souvent de notions étrangères qu'à force de passion dialectique, il voudrait nous faire agréer comme inhérentes au sujet. Le public a-t-il besoin d'être informé qu'un illustre correcteur de manuscrits exigea un jour tant de piastres pour son travail ? Scène de la vie privée, trop intéressante ou pas assez. Et de même, pourquoi, au cours d'une immense algarade, crépitant d'étude en étude, de chapitre en chapitre, tant et tant dégoiser contre les « salonnards » et les « académistes », dans un pays où il n'y a pratiquement ni salons ni académies !

Et cela, sur un ton qui rendrait son propriétaire apte à collaborer aux Eloges de la maison Hachette : série de paradoxes sur les défauts mignons de l'humanité. (Il faut lire ce petit chef-d'œuvre : *Eloge de l'ignorance*, par Abel Bonnard, mol oreiller pour les paresseux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas). On confierait à Pelletier l'*Eloge de l'injure* et ce diable d'homme finirait par s'en tirer ! Qu'on en juge par le pro domo ébauché à la page 84. C'est là qu'il nous invite à ne pas confondre politesse avec féminité et félinité. Là aussi qu'une observation des plus justes : « Mais pourvu qu'ils dissimulent la hache de leurs grands-pères sous des dentelles et qu'ils vous coupent sournoisement la

jambe sans cesser de minauser, ils trouvent ça bien poli », se termine par un désastreux coq-à-l'âne : « Et si le *tronçon amputé* va par hasard les attraper au bas du dos, voilà qu'ils sortent de leurs manuels et qu'ils entreprennent la preuve que vous êtes bien mal élevé ! »

Ce genre Capitaine Fracasse, dispensé non doués d'un jugement équitable et d'une culture qui voyait ou croyait voir

Son désir rebuté d'ouvrir une aile franche,

a distraît de son commerce plusieurs compatriotes doués d'un jugement équitable et d'une culture pour le moins égale à la sienne. Ils déplorent la tendance tout en rendant justice au talent. Ainsi Louis Veillot, séduit par les prouesses de style de Saint-Simon, protestait qu'il n'aimait guère à voyager en compagnie de ce « duc enragé ».

Parfois, c'est plus qu'une dépendance de l'idée centrale, c'est cette idée même qu'on voudrait élaguer d'un chapitre. Impossible d'admettre dans son ensemble le jugement que contient *Egrappages* sur le récent volume de l'abbé Groulx : *L'enseignement français au Canada*. Il y a là une méconnaissance trop cruelle et trop volontaire d'un fait historique dominant entièrement nos origines. Je veux dire : la part prépondérante et quasi exclusive, attribuable au clergé dans le sauvetage intellectuel de la race. Impossible

encore d'admettre, au sujet de nos insuffisances pédagogiques et autres, des explications où n'entre plus en ligne de compte le régime colonial, source avérée, directe et permanente de presque tous nos maux soit dans l'ordre intellectuel, soit dans l'ordre économique. Décidément, faiblesse d'artiste, les lieux communs de notre histoire n'intéressent pas M. Pelletier. C'est dommage, car son autorité en souffre là même où ses âpres diagnostics paraissent le mieux recevables.

A dessein j'ai fait intervenir l'expression : prouesses de style. On peut l'appliquer sans crainte à la façon d'écrire liée et savante, riche en coloris et fertile en surprises, d'un prosateur encore jeune, lequel, pour peu qu'il élimine divers manques de goût, certaine lourdeur ou dureté d'accent, sera bientôt reconnu comme un maître de son art.

Claude-Henri Grignon

Un homme et son péché

Monsieur Claude-Henri Grignon, dit « Valdombre », a beau être un garçon « qui ne s'occupe pas de ce qu'en pense la famille », il a bel et bien prétendu cette fois contenter tout le monde et son père, et je crois qu'il y a réussi. Voici un livre gênant pour les productions antérieures de même genre, y compris celles de Valdombre.

Mes lecteurs souhaitent avec raison que j'appuie sur certain ordre de renseignements. Disons donc qu'*Un homme et son péché* est un livre moral d'intention et d'exécution. Il ne contient aucune thèse (ça, c'est l'affaire des auteurs); mais la peinture de l'avarice chez le héros du roman, son hypocrisie religieuse, sa fin tragique valent bien un sermon. Une partie notable du volume s'inspire de la beauté du culte chrétien. Et notez qu'il ne s'agit pas d'un sentiment religieux à l'état diffus, d'une simple aspiration vers un ordre de réalités supérieures, sans discipline ni credo. Nous sommes dans une campagne nordique, de croyance pas mal routinière, imperturbable cependant, et positive toujours. Pour l'auteur, du reste, religion égale catholicisme ou rien : un grand réaliste comme Valdombre aboutit là, nécessairement.

Un homme et son péché présente dès l'ouverture une situation conjugale assez scabreuse. Plus loin encore, on voit que la passion d'avarice chez Séraphin Poudrier n'est pas si englobante qu'elle ne laisse place à d'autres poussées instinctives. L'auteur y va d'une plume énergique et sobre à la fois. Evidemment, il n'écrit pas pour « toutes les mains » ; et seule une critique aveugle et tâtilonne pourrait lui en tenir compte : car, tout en y mettant les formes et se souvenant des sanctions réservées au mal, *le romancier se doit à la vérité*. Comme il rencontre sur sa route des modèles qui ne respirent pas constamment l'éther des anges, il a le droit de les mêler à son œuvre, selon le dosage même que lui offre la société. J'en appelle à René Bazin, à Jacques Maritain, au P. Sertillanges, à toute la rédaction des « Etudes », etc. ; et je souhaite que cette évocation suffise à exciter la vigilance des parents et des maîtres ou maîtresses de l'enseignement, puis à mettre au point les formules de certains bas bleus de magazines et correspondants de journaux. Le malheur veut que la norme en cette matière — au Canada et parfois même en France — soit tracée le plus souvent par des lettrés qui n'ont pas de morale ou par des moraux qui n'ont pas de lettres.

Je me sens gêné, après tout ce qui s'est dit d'excellent sur le mérite littéraire de ce volume,

la simplicité, la preste allure du récit, la vie des personnages, l'éclat des descriptions. A mes yeux, le grand courage de l'auteur posant en relief une figure d'avare, n'a pas consisté à reprendre un sujet maintes fois caressé par la palette des maîtres, mais à offrir dès le début un personnage déjà accompli et son vice en pleine maturité. Séraphin Poudrier vient au monde — dans le roman — riche et avare. Un analyste français n'eut pas manqué de lui trouver des ascendances propices et de relater des circonstances favorisant l'incubation du mal en lui : autant de pris sur la matière de l'ouvrage. Ici nul prélude de ce genre. Malgré tout, l'intérêt va grandissant. Il y a progrès continu chez ce monstre de rapacité : de page en page il devient plus riche et plus avare : plus riche par ses sordides économies, ses filets jetés plus au large ; plus avare par une passion qui se nourrit d'elle-même et par la volonté d'un artiste devenu quasi maître de ses moyens d'expression. De jour en jour son âme durcie, racornie, ressemble davantage au métal vert-de-grisé qu'il tiendra encore dans sa main, sous les décombres de l'incendie.

J'ajoute que le caractère régional s'accuse ici assez nettement pour nous faire distinguer notre Harpagon national de ses classiques prédécesseurs... En sorte ne trouvez-vous pas que, s'étant mis volontairement en présence d'une ga-

geure, Monsieur Grignon l'a emporté haut la main.

Les comparses du roman semblent aussi dans la note du vrai. C'est Donald, l'épouse éteinte, annihilée, sans ombre de réaction nerveuse et ne trouvant de force que pour mourir. C'est le cousin Alexis, sorte de paysan moyen, si on peut dire, qui, avec son tempérament dévoué et même son penchant pour le gin, représente assez bien sa localité. Et puis, n'oublions pas Bertine, brave fille qu'on aperçoit à la campagne sur tous les seuils de porte. Oublieuse de ses attraits, elle va et vient de la cuisine à la chambre de la mourante, et sa péremptoire innocence la maintient à une telle hauteur et distance de Poudrier, que cette vilaine crapule renonce à tout projet de séduction.

On l'a dit bien des fois, pas d'entrée plus difficile que celle du peuple dans la littérature. Du jargon champêtre, de truculentes explosions, il en faut, certes, et personne n'a osé reprocher à Louis Hémon l'usage éclectique qu'il en a fait. Décidément, Valdombre en met trop ! L'art réaliste est aussi une transposition ; que l'écrivain qui ne sait pas transposer devienne photographe ou mouleur. Monsieur Grignon sait transposer. (A preuve ses poétiques descriptions du Nord : elles m'ont ressuscité la joie enfantine que j'éprouve à lire Charles Sylvestre). Pourquoi faut-il qu'en certains passages dialogués, on cherche instinctivement le mordant pour effacer la tache

d'encre.

De même le romancier aurait pu, en réglant mieux ses perspectives, retrancher ici, v. g. aux rites de l'ensevelissement de la morte, et ajouter là, v. g. aux incidents de nature à renforcer l'intrigue. Rabâchage de professeur, dira-t-il... Je me moque assez bien de ce qu'il peut dire, mais non pas des grands espoirs que fait naître une telle œuvre.

En France et en Belgique on pourrait dresser — correspondant presque à la carte géographique du pays — une carte littéraire où seraient situés et délimités les fiefs que les auteurs se sont conquis la plume à la main. Ici, le Nord appartient à Grignon. Quand pourrons-nous partager de la sorte notre beau Canada ?

Une apologie de la terre

Il s'agit maintenant du dernier livre de M. Claude-Henri Grignon, intitulé : « Le déserteur — Et autres récits de la terre ». Ces autres récits ont pour titre : « La piste » — « Le dernier lot » — « Le Père aux œillets » — « Le triomphe de Virgile » — « Réconciliation ».

Comme ces rongeurs qu'il voit souvent dans ses randonnées à travers bois, et dont les dents ne peuvent pas rester une seconde inactives, je constate que M. Grignon, sans avoir constamment

la plume à la main, s'occupe sans répit de son œuvre littéraire. Critique et narrateur, il nous fait espérer dans ce double domaine une rapide moisson. Le présent volume fait suite immédiate à « Un homme et son péché », tandis que l'annonce de la couverture contient différentes promesses. L'auteur n'a-t-il pas, outre sa vogue à utiliser, un talent mûr pour la production ?

Tout le monde (c'est-à-dire ville et campagne) lira avec plaisir ces narrations qui sont des faits : des faits auxquels l'écrivain, sans autrement les contraindre, a fourni la parure du style. On y rencontre aussi, bien entendu, des âmes : âmes simples, courageuses, mais sans cesse hésitantes, où M. Grignon darde un regard perforant. Puis des paysages qui varient et se succèdent moins en eux-mêmes que sous la magie de la lumière sans quoi « les choses ne seraient que ce qu'elles sont ». Evidemment, puisqu'il s'agit de récits ou de nouvelles, il a fallu tout comprimer : événements, analyses, descriptions. Mais un récit est parfois d'autant plus émouvant qu'il est plus sommaire. Au reste, la loi du genre est observée, et malgré leur courte haleine, malgré leur tendance apologétique — car Grignon veut convaincre — ces petits tableaux laissent une véritable impression d'art. Du Maurice Genevoix, moins — et ceci est d'un haut exemple — l'occasionnelle manie

d'obscénité.

Autre différence qui me force à me répéter. On soutient qu'il est impossible de faire fausse route en parlant la langue du peuple. Je crois comprendre. Seulement, quand Genevoix lâche un dialogue pour se remettre à son récit, il abandonne également les formes populaires pour nous livrer un français à la fois familier et aristocratique, un français de France, quoi ! Grignon, lui, traîne toujours à son soulier une motte de terre paysanne. Il écrira « pantoute » pour pas du tout. Il s'en excuse, paraît-il, en disant qu'à Montréal on commet à peu près les mêmes fautes. Je réponds qu'à Montréal, à Sorel, etc., on compte sur les écrivains de marque pour s'amender.

Présentée par un rural convaincu, un admirateur du curé Labelle, cette apologie de la terre garde toute sa force en dépit de mes réserves de puriste. Notre coureur de grèves est au fond un méditatif qui pense la terre et les forêts, guidé par sa muse : une muse aux joues brunes, à l'œil vif, sans apprêts téméraires : en robe de champs. Riche de sentiment poétique et de sentiment tout court, son plaidoyer s'appuie davantage sur le raisonnement et l'expérience. C'est un tonique de composition rare. Qu'on le répande dans nos maisons d'enseignement, chez tous nos ménages d'ouvriers et de cultivateurs.

Hélas ! ce qu'il faut de nos jours à l'habitant des campagnes, c'est plus qu'un tonique, c'est un régime. Et seuls peuvent le lui fournir nos Gouvernements fédéral et provincial, avec l'aide de sociétés de colonisation. Comment ? En achalandant son commerce, en empêchant tout d'abord qu'il ne soit l'éternel dupe, le grand voilé.

L'abbé A. Lapalme

Dialogue des Vivants et des Morts

En 1928, M. l'abbé Auguste Lapalme, alors curé à Saint-François de Sales, publiait le résultat d'une enquête, par lui qualifiée de pèlerinage à l'école du « rang ». Ses conclusions simplement réalistes furent jugées pessimistes auprès d'un bon nombre. On s'en émut « en haut lieu pédagogique », et la Revue de l'Enseignement Primaire offrit aux intéressés le réconfort et l'hospitalité dans ses pages. Ce procédé en est un de stérilité volontaire. Faire appel à des gens qui se croient lésés par les dires d'un écrivain, non pour comparaître à la barre mais pour siéger au tribunal, c'est déjà irradier la sentence et enlever tout intérêt au procès. Aussi la réplique est-elle venue, un peu tardive, comme il seyait dans le cas d'un écrivain pas toujours maître de son humeur, mais sûr de son courage et de ses armes. Le *Dialogue des Vivants et des Morts*, est une réponse brûlante d'acide aux censeurs syndiqués d'*Un pèlerinage à l'école du rang*.

L'auteur y précise son attitude en posant de nouveau les termes du problème ; et c'est une regrettable nécessité : car la question préalable de l'urgence des réformes éducationnelles ne devrait jamais se poser. C'est l'honneur d'un peuple,

écrit en substance M. Albert Pelletier, qu'elle soit constamment à l'ordre du jour. Admettre les progrès accomplis depuis vingt-cinq ans n'exige aucun effort de méditation ni de pratique ; on acquiesce d'un sourire et c'est fait, comme le voyageur à mi-côté mesure en vingt secondes l'espace parcouru et s'efforce aussitôt vers le sommet. « J'oublie ce qui est derrière », écrivait saint Paul au sujet d'ascensions de l'ordre mystique. Les progrès à venir, voilà tout ce qui importe et doit accaparer le labeur comme la réflexion.

Suit la discussion des points techniques controversés. Une analyse complète serait ardue ; cette forme dialoguée, pleine d'imprévus pittoresques, soutient l'intérêt, mais relâche le fil conducteur. Plus de cent cinquante autorités sociales interviennent tour à tour ou sont « rappelées dans la boîte », de Joffre à saint Mathieu, de l'abbé Lapalme au docteur Pauchet. L'auteur, j'allais dire l'accusé, concentre néanmoins sa défense sur notre enseignement primaire religieux, linguistique et agricole ; et chaque aspect ramène la traditionnelle division : le mal, ses causes, ses remèdes.

Un auditeur des conférences pédagogiques de M. le chanoine Jeanjean, données vers la même date, ne pouvait manquer d'y observer une harmonie providentielle avec les énoncés de M. l'abbé Lapalme. Harmonie et synchronisme, car le professeur, remontant aux évolutions lointaines de

l'enseignement en France, signalait aussi deux causes de stagnation : insuffisance des salaires, manque de préparation technique. On se croyait au Canada, autour de 1932. Ce qu'il faut dans notre Province en particulier, c'est moins de « bonnes routes », une somptuosité moindre dans certains édifices publics, y compris les églises, et plus d'argent affecté aux œuvres d'enseignement. Ce qu'il faut, ce sont des écoles d'application à côté des écoles normales, puis une sélection du personnel enseignant par voie de concours. « Pour quelques dizaines de normaliennes qui enseignent aux écoles rurales, vous oubliez les quatre ou cinq mille qui ne le sont pas ! » (p. 159). Celles-ci pourront sans doute, en dépit du faible outillage mis à leur disposition, fournir besogne utile, voire satisfaisante, en certains cas ; la plupart demeurent au-dessous de la tâche ; « il y en a quelques-unes qui font aux enfants plus de mal que de bien » (p. 219).

Quand ce n'est pas le savoir qui manque, c'est le savoir-enseigner. Le Pèlerin ne s'inquiète guère des programmes, auxquels il trouve peu à reprendre. « Il ne suffit pas de coucher tant d'articles au programme de notre enseignement public, mais il faut voir ce qu'on en fait à la tribune scolaire. Tout dépend de la méthode plus ou moins effective employée par chacune de nos maîtresses en chacune de nos écoles... Que ce point crucial

leur échappe, ce n'est pas de leur faute », (p. 374-5). C'est aux autorités qu'il incombe de pourvoir à leur formation technique, et de mettre constamment à la disposition des élèves, dans un local approprié, tout le matériel indispensable.

Constatations, vérités d'ordre général, les seules qu'il me fût permis d'extraire d'un volume où fourmillent les détails pratiqués, sans l'allure d'un traité. Oubliez, j'y consens, le peu que j'en ai dit, pour recourir à la source. Vous y goûterez par surcroît une langue ferme et pure, un style éminemment personnel, avec des soubresauts et des heurts pas trop désagréables. Le ton, souvent *catapultueux*, est en général celui d'une polémique acerbe dont les circonstances se font juges. Toutefois il accuse un trop violent contraste avec les affirmations personnelles de l'auteur et les citations inscrites au chapitre *Fleurs d'humanités*.

Medjé Vézina

Chaque heure a son visage

... mais les heures enchantées que ressuscite ce volume n'ont guère d'autres visages que ceux de la nature et de l'amour. Ces deux sentiments s'y prêtent mutuel appui comme les deux arcs d'une ogive. En guise de contrefort, surgit de part et d'autre l'émotion religieuse. Le tout conçu et mis en valeur d'une certaine manière, outrageusement limitée, où s'affirment cependant des dons poétiques hors du commun. Fixons d'abord quelques notions.

« Les cieux racontent la gloire de Dieu ». La lune ne devient *païenne* que si, sacrifiant soi-même aux idoles, on lui prête son âme. Quelqu'un a pu parler de la création « rivale de Dieu ». Mais quand une prédication charnelle serait offerte par la vivante nature, pouvons-nous oublier qu'aux regards du philosophe et du mystique elle établit le lien de l'homme avec sa Cause, et que régulièrement, par ses déclins d'automne et ses linceuls d'hiver, elle prêche aux mortels la mort !

Le sentiment de l'amour prête davantage à équivoque, un seul mot servant à désigner les mouvements de l'âme les plus opposés, sinon par leur tendance, du moins par leur objet. Tel écrivain résigné à peindre uniquement l'amour-passion

s'interdit de la sorte une immense portion du réel; tel autre, à la plume osée autant que malhabile, risque de scandaliser les honnêtes gens. J'ai toujours pensé que nos jeunes essayistes, avant d'aborder certains sujets qui leur tiennent à cœur, devraient au préalable se mettre en état de grâce.

Et la religion souffre à son tour de se voir mutilée dans son rôle et ses exigences. Elle surélève et sanctifie tout ce qui est de l'homme en le pointant vers Dieu. Mais auparavant, quel sanglant travail d'épuration. La vie spirituelle — on en dit presque autant de la vie intellectuelle et de la vie sportive — est à base de renoncement, parfois de violence. Nous ne voulons pas d'un christianisme bebête, illusoire du reste, qui confondrait liberté avec licence, loi morale avec instinct primitif. Pareil travesti n'aura chance d'acceptation qu'auprès de ceux que le manque de contact avec les Evangiles, joint à cette « croûte de sensations » dont parle avec connaissance de cause saint Augustin, rejette aux antipodes de l'esprit chrétien.

Sur chacun de ces thèmes, les deux premiers en particulier, Medjé Vézina a su répandre son étonnante verve et ses dons créateurs : créateurs surtout d'images que personne parmi nous n'avait contemplées, pas plus que nous n'avions contemplé en 1933 les bourgeons de 1934. (Pour mieux apprécier cette valeur poétique, rappelons-nous le

cas d'Henri d'Arles, réputé un imaginaire, incapable pourtant d'inventer un symbole, et satisfait d'énumérer des couleurs qu'il empruntait pour la plupart au règne minéral).

Mais le coupe-papier nous réserve une autre surprise... Ces grands objets sont méconnus dans leur signification profonde. La vérité en souffre, et l'art, en dépit de ses prestiges, ne saurait combler pareil vide. L'auteur ne voit plus dans la nature que *le contour humain de son rêve*, dans l'amour que *le torride appel des sens*, dans la piété de son jeune âge qu'une source d'émois nostalgiques. Elle s'en confesse — que de confessions dans ce volume écrit presque en entier à la première personne ! — avec des mots hardis, des mots « pareils à son visage et à son être » (p. 153), en des vers d'une magnificence faite pour illustrer ces lacunes et aviver nos regrets. Lisez son plus beau poème : *Agenouissement*, dont l'harmonie prenante soutient la comparaison avec les grands romantiques.

*Je portais autrefois la splendeur de ton nom
Sculpté comme une étoile à mon candide front
La fraîcheur des Noël's que l'enfance protège
Dans mon âme volait en lumineux arpeges ;
Et quand je m'égarais, haute parmi les fleurs,
Le parfum des jardins s'accrochait à mon cœur
La chanson des étés dont l'être s'extasie*

Semblait être la part que l'on m'avait choisie.

Comment cette part s'est effondrée, on nous le détaille en pas moins de cent pages. Ici, quatre vers suffiront :

*Ayant connu le jour où la chair dit son droit,
La vertu me parut un corridor étroit.
Je laissai comme une aube où les clartés se
[meuvent
Les faunes du désir piétiner mes chairs neuves.*

La plupart des autres pièces, comme *Carpe diem*, *Tendresses décloes*, *Regretter est un blasphème*, et... la suivante, au lieu de souligner, sans plus, un passé lourd d'épreuves, *chantent* éperdument l'amour libre et les libres amours. Elles offrent à n'en pas douter une donnée immorale, sans rien de grivois ni d'obscène.

Si dans ce premier recueil mademoiselle Vé-zina impose avec éclat sa jeune maîtrise, il ne s'ensuit pas que sa personnalité poétique soit entièrement dégagée. Outre l'influence diffuse de la comtesse de Noailles, tel détail dans *Notre-Dame de la Complaisance*, offusquant à bon droit M. Henri Girard, nous irritait déjà dans « La Tosca » ; tandis qu'une probe réminiscence :

« *Le miracle du monde est tout dans ce matin* »,

nous ramène au vieux Malherbe :

« *Tout le plaisir des jours est en leurs matinées* ».

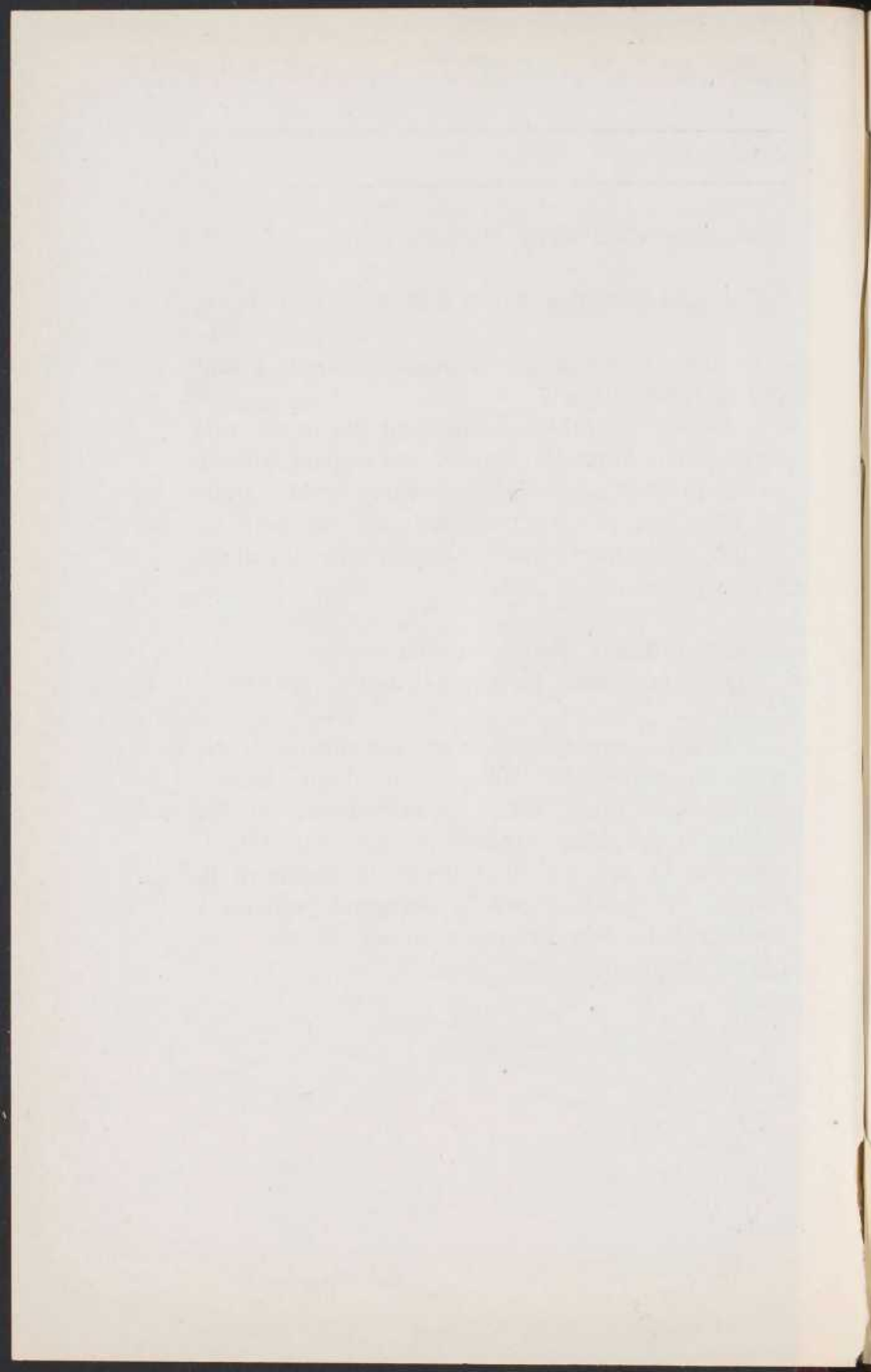
C'est donc bien vrai que le passé collabore à tout ce que nous faisons !

Moins tolérables sembleront les mots mal écrits, distraction de l'auteur ou collaboration... de l'imprimeur : *sanglotte, vantouse, pystil, frèle, émêchés*, etc. ; ou encore ces pauvres vers au rythme chevrotant, ironique vengeance des césures sacrifiées :

Les libellules dont le caprice s'avère.

O solitude, paix qu'il nous faut conquérir.

Œuvre somptueuse, d'un dynamisme rare, mais en partie décevante. Belle d'une beauté inhumaine à force d'être trop humaine. Où le sentiment religieux n'intervient que pour renouveler par la violence du contraste la saveur de la volupté. Et que bien peu de jeunesse pourraient aborder sans voir grimacer autour de soi « les faunes du désir ».



Roger Brien

Faust aux enfers (1)

Dans un pays où la critique littéraire se fait d'autant plus imposante que les œuvres le sont moins, quelle aubaine de pouvoir signaler au public un talent plein de richesses (ne pas confondre avec promesses, en dépit de la rime), le poète au verbe rare et au dynamisme intense qu'est M. Roger Brien. Il vient de se révéler du coup dans un livre qui contient, comme il fallait s'y attendre, des défauts : de l'inachevé, de l'outrance, mais qui déjà le classe au premier rang de nos aèdes, avec privilège de concours en tous les jeux floraux qui s'exercent au-delà des mers. S'il éprouve un besoin de sympathie, il admet un besoin de critique. Je ne puis le servir à souhait, mais le lecteur trouvera dans ces quelques paragraphes une indication.

Je n'ai pas, comme Henri d'Arles, le goût, encore moins la manie d'objecter au titre d'un ouvrage. C'est un choix si délicat, si personnel, qu'il semble que la critique doive s'arrêter là. Mais quand je découvre en M. Brien le chantre inspiré de l'espoir en Dieu, et quand je vois ce tout jeune homme, bien que d'une santé faible, entrer dans

(1) Le manuscrit originel portait comme titre : *Tous les espoirs nous raillent.*

la vie par la porte d'or, je me demande à quoi rimait ce premier titre que l'ensemble aussitôt se chargeait de démentir : *Tous les espoirs nous rail- lent*. Faudra-il croire, avec André Theuriet, que pessimisme égale mauvaise digestion ?

Il y a chez l'auteur un écrivain mystique, un observateur du réel et un visionnaire à grand fracas. Les trois sont peut-être d'essence à part.

Je veux dire par là que M. Roger Brien, cramponné à son rêve d'une religion vécue, repousse hardiment, à l'exemple d'un Péguy, d'un Claudel et d'un Jammes, toute forme banale ou trop douceuse usitée en pareille matière. Lui qui produit de si riches poèmes à la gloire du Christ serait fort empêché de composer un cantique. Plaignons les bouches fines ou mieux les abrutis tentés de le récuser pour ce penchant de sa nature, incapables de goûter, par exemple, des strophes comme celles-ci :

*O mon Dieu, j'ai rêvé d'ascensions mystiques,
Où délaissant la chair, je ne serais qu'esprit ;
J'ai rêvé de Thabor, et je n'ai pas compris
Que vous n'ouvrez le Ciel qu'aux cœurs purs des
[enfants.
Je n'aurai, lourd d'orgueil, créé que des dystiques,
Des tercets, des quatrains, sonores, étouffants.
O mon Dieu, ce que j'ai de meilleur, je vous l'offre
Avec les pleurs du temps passé, et le regret*

*De n'avoir pas ardé du feu qui vous brûlait.
Je vous offre ma chair glissante encor, muette
De repentance ; il y fait noir comme en un coffre!
Je n'espère qu'en vous pour devenir honnête.*

De son côté, le poète réaliste ne se croit pas obligé de penser et de sentir comme tout le monde. Il n'a jamais prétendu, sur les questions grandes ou petites qui agitent son temps, ramasser dans une formule, pour leur donner de la consistance, les pensées éparses dans la foule, et se créer de la sorte une juste popularité. Un autre pli de son âme le ramène à ses luttes personnelles, à ses souffrances et à ses rêves. Seule l'idée communiste,

Histoire de Russie, écrite en mots de sang,

a trouvé dans ses vers un écho de la réprobation générale. De même quand il s'agit du pittoresque à enregistrer et à rendre : il est frappé par tel détail et s'en émeut ; or, le plus souvent, c'est un détail qui échappe au vulgaire. Il n'est que de lire, pour s'en convaincre, *Au port de ma ville* :

*C'est de t'avoir peut-être trop aimé,
De t'avoir trop chanté que je porte en moi-même
Le décalque cendré de tes murs, de tes quais,
Cela peut être aussi d'avoir trop regardé,*

*Dans le mauve des soirs,
Tes enfants de métal,
Que j'ai des souffles géants, plein la tête,
Et que je sens vibrer en moi toutes les fêtes
Qui se suivent à bord de tes vaisseaux.*

On peut juger du vrai poète par l'idée qu'il se fait de la mort et les sensations qu'il en éprouve. A l'inverse d'Anna de Noailles, brisée surtout dans l'attente de son propre trépas, quand,

*La bouche pleine d'ombre et les yeux pleins de
[cris,*

son être entier ne sera plus que le reflet d'une pensée glissant dans l'inconnu, notre poète visionnaire évoque les grandes hécatombes, les dynasties et les empires croulés. *Faust aux enfers* ne manque pas de souffle et pêche plutôt par un jet trop abandonné où l'idée se perd, faute d'être serrée d'assez près. D'une façon générale, il faut conseiller à ce jeune écrivain de laisser reposer ses textes, pour les revoir quelques semaines plus tard et les purifier en supprimant du moins de fâcheuses redites.

La critique en effet s'en prendra davantage au métier de M. Brien qu'à son inspiration. Des nombreuses licences qu'il s'octroie, et dont la principale est la suppression à volonté de la rime

et de l'hémistiche, j'en retiens une moins plausible d'apparence et qu'il s'agit d'expliquer. Le poète semble compter, dans un but d'évocation et de suggestion, sur certaines alliances de mots et certaines épithètes qui n'ont d'application légitime ni au propre ni au figuré. Malgré tout, ces intruses donnent aux choses leur couleur, quand l'auteur décrit, au récit leur allure, quand il raconte. Deux exemples entre cent. Faust vient d'entrer dans la cité des morts :

*Par moments il voyait, sur ce vaste Acropole,
Se disloquer des pierres qui tombaient roulantes,
Ecumeuses.*

On se demande d'où provient cette écume... On le voit d'autant moins que, trois lignes plus haut, le poète a fait des enfers l'antique Eden « séché », garni, si l'on veut, de fontaines d'onyx, mais « sans eau ». L'épithète *écumeuses* n'a donc pour but et pour effet que d'évoquer le grandiose et le catastrophique. De même, si

Des viscères d'albâtre ondulaient sur le plan,

comme les statues en général n'ont pas de viscères, l'expression surgit là pour mettre notre imagination en branle et immensifier le tableau. Je le répète, il ne s'agit pas d'exemples isolés ; nous voici

donc en présence d'un système ou d'un procédé. Ou l'auteur reconnaîtra mon explication, ou il cèdera au reproche de verbalisme et d'impropriété.

Défauts de jeunesse, alors ? Je n'en vois pas d'autres en cet admirable recueil, qui tranche sur maints produits de la même génération.

Chez nos professionnels

Réflexions sur une enquête

Ne dirait-on pas qu'en ce pays la liberté du culte, jointe à une longue pratique traditionnelle, ôte aux écrivains l'envie et le courage de s'exprimer franchement sur les choses de la religion. Le catholicisme effronté dont parlait Louis Veuillot n'est pas leur fait. Ils n'éprouvent pas comme leurs confrères catholiques de France le besoin — zèle de convertis chez la plupart — d'affirmer leur foi en public par la parole ou par la plume. Ils savent pourtant que leur Eglise a autre chose à craindre et de pire que la persécution politique : cette dissolution par le dedans, fruit mortel d'un manque de fusion ou de correspondance entre la foi professée et les actes journaliers, soit publics soit privés. Ici, pensent-ils, il y aurait lieu d'intervenir, mais allez donc le faire sans risquer de passer pour un hypocrite, un « diable devenu vieux ».

Les dirigeants de la Revue Dominicaine qui en 1934 lançaient une enquête sur la crise religieuse (entendue dans le sens que nous venons de préciser) connaissaient cette disposition d'esprit. Afin de rassurer les enquêteurs et de leur faciliter la tâche, ils résolurent d'étendre la consultation à la vie proprement intellectuelle des

gens de profession. Malgré tout, les réponses sont venues timides pour la plupart et parfois réticentes. Attitude que nous ne voulons cependant pas mépriser, puisqu'elle condamne les exploiters du sentiment religieux. De plus, rédigé dans une forme bien française, chaque article nous a paru intéressant, susceptible d'orienter la pensée et le zèle d'un apôtre ; et l'effort d'abnégation qu'on y retrace, reste à l'honneur de ces écrivains.

On a signalé de légères contradictions dans les témoignages des consultants. Le contraire eût paru étrange, et c'est le lieu de rapporter, comme on le fait au sujet des évangiles, cette observation du philosophe Héraclite : « Mieux vaut accord tacite que manifeste ». Pour ce qui regarde le premier objet de l'enquête : l'intellectualisme (au sens impropre) de nos professionnels (au sens large), la réponse est unanime : *réveil intellectuel, oui, vie intellectuelle, non*. Et la différence saute aux yeux. Qui dit réveil dit simplement espoir, alors que la vie est une réalisation constante. Le réveil peut n'être que temporaire — « la Mollesse à ces mots... » — la vie dure, se propage et s'augmente en se propageant. Donc, deux faits acquis, deux chaînons extrêmes qu'il faudrait ne pas lâcher, tout en s'efforçant de forger les anneaux qui manquent.

Les indices d'un tel réveil ne furent pas

cueillis à la légère : les mouvements de notre jeunesse, révélateurs pour la plupart ; le ton et l'allure de certains livres, de certains journaux, de certaines revues ; l'assistance plus nombreuse aux cours publics, la réussite de nos congrès. Chacune de ces manifestations diverses met en vedette une demi-douzaine de travailleurs d'occasion qui fournissent un splendide effort. Saluez, mais saluez donc les rapporteurs de congrès, ces boucs émissaires chargés des péchés de paresse de tout un peuple, — vous savez, cette cynique paresse intellectuelle dont Péguy déclarait qu'elle est « infatigable ! » On se bouscule, puis on se tasse au pied de leur tribune. On en rapporte chez soi quelques idées neuves ou anciennes (que le journal saura fixer le lendemain) avec un stimulant pour l'étude. Croyez-moi, il en reste quelque chose, quelque chose de lointain, mais d'efficace, comme ces tintements de cloche qui nous maintiennent plus sûrement en éveil qu'une sonnerie en branle. Il appartenait de préférence à M. Paul Fontaine, juriste distingué, devenu l'âme du « Caveau » d'Ottawa, et à M. Paul Guin, virilement plongé dans l'étude et dans l'action, d'exposer avec autorité ces données optimistes. De fait l'optimisme convient à la jeunesse qui reçoit une plus riche formation que la nôtre, connaît d'autres stimulants, possède de meilleurs instruments de travail.

La note pessimiste se trahit volontiers sous la plume nerveuse, haletante, de M. le juge Ferdinand Roy. Mais s'il déplore l'absence de vie intellectuelle, due aux lacunes de notre formation, à nous de cinquante ans, il termine sa déposition par un sourire aux jeunes. L'expérience quotidienne lui dicte son langage. Ayant salué « les cinq à dix justes qui retardent l'extermination », il écrit : « Plus on poursuit en soi et autour de soi l'examen de conscience auquel vous nous conviez, plus on se sent tourner dans le vide. Par ailleurs, si dans notre petit monde, il y avait vraiment commerce d'idées, signe de culture générale, activité spirituelle, *on le saurait !* »

Trop rigide pour plaider lui-même les circonstances atténuantes, il va les mettre dans la bouche des inculpés. « Tâches quotidiennes qu'impose la nécessité de vivre », dispersion scientifique et surtout formation incomplète, sinon dangereuse, par « certains manuels, étrangers ou indigènes, qui, sans montrer l'art de penser, en étouffaient même le goût ». Le corps enseignant, admirable sous tant de rapports, ne pouvait échapper à l'attaque. « Ce n'est pas tout-à-fait notre faute si, de l'enseignement purement livresque des vérités essentielles à l'orientation pratique de notre raisonnement, de notre vie, nous n'avons gardé que le souvenir, livresque aussi, d'une gymnastique enfantine de l'esprit, de tours de passe-passe

intellectuels. Osselets sans moëlle... »

Evidemment la parole est aux maîtres et maîtresses de l'enseignement à tous ses degrés. Grâce à Dieu, l'éducation de famille a progressé dans nos villes, et les éléments qu'on leur confie valent mieux qu'autrefois. Qu'ils en profitent pour individualiser davantage leur travail de formation. Chaque enfant possède, nettement accusés, un tempérament à soi, des aptitudes spéciales. Il faut, malgré l'obstacle des classes ou divisions trop peuplées, mettre un souci extrême à ne pas niveler, par conséquent, anéantir ces vivantes promesses. Que l'écolier apprenne au collègue l'art de raisonner et l'art de vivre, mais qu'il reçoive aussi la permission, le commandement, même, et qu'on lui fournisse l'occasion de s'en servir. Si tout demeure aléatoire, il y a là un beau risque à courir. Et le résultat en aura valu la peine, si plus tard la conversation du bachelier reflète, non des préférences ou des opinions en quelque sorte accidentelles, dues à l'intérêt propre, à l'influence du milieu ou à des lectures fortuites, mais des convictions laborieusement acquises par la réflexion personnelle. Dans cette entreprise de redressement, qui s'impose en plus sur le terrain national (conclusion d'une autre enquête), maîtres et maîtresses savent assez qu'ils peuvent compter sur l'aide encourageante du grand public, et pas seulement des « anciens ».

« Quant aux fins dernières, note un correspondant dont le nom ne peut être divulgué, on respecte leur caractère en les faisant passer en dernier lieu ! » Si cela signifie : rejet de l'influence religieuse sur les mœurs quotidiennes, oblitération du sens de la foi, vague espoir qu'il pourra renaître au dernier moment, — comme le soir venu un vitrail d'église rassemble tout ce qui reste de clarté environnante, — les signataires des dix articles rejoignent notre spirituel correspondant. Voyons un peu le détail et complétons au besoin.

S'agit-il d'athéisme proprement dit, nous n'avons pas à envisager le cas de ces malheureux ouvriers victimes de la propagande bolchéviste. Ces gens-là acceptent l'idée de Moscou comme ils acceptent l'idée de l'apostat Rahard ou de n'importe qui : passivement, comme leur peau subit le hâle ou leur œil la jaunisse. Il suffira d'un autre argument du ventre pour les convertir à une nouvelle utopie.

Chez nos professionnels, nous ne croyons guère à l'existence d'athées convaincus, et tranquilles dans leur négation. L'un des plus hardis contempteurs du dogme et de la morale (surtout de la morale) nous disait l'an dernier, empruntant la formule d'un prédécesseur mort il y a vingt ans en baisant l'étole du prêtre : *Que voulez-vous, nous avons ça dans le sang !* Agnos-

ticisme, alors ? Peut-être, mais ouaté d'ignorance et provenant chez eux, non pas d'une introspection honnête des vérités traditionnelles, mais d'une égale et morne attention aux motifs d'incroyance et aux motifs de foi, comme si la foi chez eux ne possédait pas, au sens juridique du terme. Quelques-uns ont pris prétexte des abus d'observance qu'ils remarquaient chez des financiers véreux, assidus à la Table sainte, chez d'aigres commères, mangeant du pèlerin en cours de pèlerinage ou se scandalisant très fort de voir un jeu de tennis adossé au mur d'un presbytère. Erreur, erreur, ces spectacles ne prouvent rien contre l'observance religieuse sagement comprise, exactement pratiquée ; pas plus que le gâchis musical, entendu ici ou là, ne prouve quoi que ce soit contre la bonne musique.

D'autre part l'abstention pratique, unie à la foi intégrale ou à un reste de foi, devient une plaie chez nous comme en France. Les instituteurs de l'enquête n'attendaient aucune statistique, aucune n'est venue, c'eût été dans un pareil domaine l'expression mathématique du rêve. Nous avons nous-même en 1918, avec l'aide des principaux curés de la ville, en nous référant aux feuillets de visite pastorale, essayé vainement d'établir des chiffres. Tout au plus pouvait-on *appréhender* l'existence d'environ dix-huit mille non-prati-

quants dans l'île de Montréal. Seize années de vie américanisée n'ont pas dû corriger cette curieuse anomalie, indice d'une foi déclinante.

On prétend s'élever de la sorte au dessus des gestes physiques, tout ramener à l'esprit. C'est en pratiquant cette « religion de l'esprit » qu'on a perdu sous d'autres ciels l'esprit de religion. Foi déclinante, mais surtout, fil à la patte ou « nœud de vipères », dans l'extrême majorité des cas. Dettes frauduleuses, entreprises de rapine, parjure, onanisme conjugal, infidélité chronique. Rendons hommages au vestige de pudeur qui empêche alors de pratiquer jusqu'au bout les observances rituelles. Sacrifice aux idoles et louanges au Dieu vrai s'opposent, tels « deux encens qui se repoussent » ; flibuster et communier serait le comble de l'abjection. Mais que ces malheureux hommes et ces malheureuses femmes, en vue de justifier leurs désordres, ne touchent pas non plus à l'apologétique. C'est le moins qu'on puisse exiger d'eux.

Le Docteur Laquerrière, savant demeuré brave homme et catholique, constate « en marge de l'enquête » une recrudescence d'anticléricalisme au Canada depuis vingt-cinq ans. M. Louis Gillet, ancien professeur de littérature à l'Université Laval, consigne la même observation, pour une égale période, dans un quotidien de Paris. Selon

le langage et dans le sentiment populaire, anticléricalisme désigne toujours l'opposition au prêtre, au parti du prêtre et partant au parti de Dieu. Dans la langue politique on prétend, de plus en plus, désigner ainsi l'échec aux empiètements toujours réels des clercs et à la doctrine aujourd'hui périmée qui veut que l'Etat ne soit pas souverain en matière purement civile. Le danger de cette seconde interprétation, c'est d'abord qu'elle soit mal interprétée, surtout si le dénonciateur manque d'un certain prestige, et c'est que l'on ne passe d'un anticléricalisme à l'autre, et de l'autre à l'irréligion. Puisque la « coopération » s'impose avec force pour la solution de ces problèmes négatifs, et surtout en vue de l'apostolat, et puisque aussi bien nous en sommes à citer des français, nous tenons à reproduire ici une exhortation de M. Gilson. « Ne laissons pas s'introduire entre nous, clergé et fidèles, je ne sais quelle barrière morale qui changerait les relations de prêtres à fidèles en relations d'administrateurs à administrés. Que nos prêtres soient donc au milieu de nous et qu'ils nous parlent sans crainte, car ils nous transmettent les paroles de la vie éternelle ; mais aussi qu'ils nous écoutent, car nous connaissons nos difficultés, nos besoins et nos misères ; nous avons même parfois quelques idées, bonnes ou mauvaises, sur la méthode à suivre pour y remédier » (*Vie Intellectuelle*, 10 octobre 1934).

Enfin, chaque consultant déplore un mal qui n'est pas particulier au pays ni au siècle, — il nous souvient d'en avoir lu une description complète dans Massillon, — mais que le moyen âge repoussait de toute la force de son inspiration. C'est ce formalisme déconcertant où se complaît la croyance, où se réduit la pratique. En lieu et place de convictions personnelles, une pensée obscure et commune qui représente plus ou moins celle de l'Eglise, mais qu'on néglige de s'assimiler et de s'appropriier par l'étude ; une adhésion sans motifs reconnus, éprouvés, motifs dont l'apôtre saint Paul : *que votre assentiment soit raisonnable*, et saint Augustin : *je ne croirais pas si je ne voyais qu'il faut croire*, proclament l'absolue nécessité. En lieu et place de pratiques vivantes, intimement liées à l'esprit, au cœur et à la conduite, des gestes distraits, routiniers, des formules sans nombre, *des prières sans la prière*. Et donc, d'après la réponse unanime de nos écrivains : *religion plutôt extérieure, avec degré variable de sincérité, oui, vie religieuse profonde, non*. Il s'agit toujours de la classe instruite, et nous revient à la mémoire cet aveu d'un professionnel haut placé, intègre et volontiers apôtre : *ce n'est que tout récemment, à la lecture d'un article de la Vie Spirituelle, que j'ai pu me rendre compte que le catholicisme était une vie ; je croyais auparavant que c'était un credo et des*

préceptes ajoutés à notre bagage de connaissances et à nos autres fonctions d'hommes.

Il faudra donc, dans les chaires de collège, enseigner davantage et mieux l'apologétique, s'il est vrai que le jeune homme d'aujourd'hui, « replié sur lui-même et se croyant fort de l'expérience des dernières années, met en doute, la plupart du temps inconsciemment, les valeurs et les vérités jusqu'ici universellement admises et reçues » (Claude Prévost).

Il faudra donc, dans les chaires d'églises, appuyer davantage sur le Dogme, en faire voir les convenances, au lieu de s'esquiver en disant : *ce n'est pas à vous, mes frères, qu'il faut démontrer...*, « comme si, dans sa conduite morale, pour avoir le courage de ses convictions, il ne fallait pas d'abord avoir des convictions ! » (Ferdinand Roy). De même, en prêchant où que ce soit la discipline, au lieu de dire : *écoutez-moi aujourd'hui, vous me comprendrez demain !* serait-on mieux avisé d'interpeller ainsi nos modernes auditeurs : *comprenez d'abord, vous obéirez mieux ensuite !*

Il s'agit alors d'une rénovation globale de la culture catholique ? Parfaitement, ici comme ailleurs. Et pour cela, s'il est vrai qu'il faille recourir avant tout aux sources de l'Écriture et de la Tradition, nous aurions mauvaise grâce à dédaigner l'aide d'interprètes tout désignés : les écrivains

catholiques de France ; mauvaise grâce à repousser le prosélytisme français, quitte à y recourir constamment, en sourdine. « Votre littérature catholique, avouait l'abbé Groulx au Père Don-cœur, constitue les neuf dixièmes de la bibliothèque des prêtres canadiens ». Ce dernier en prend prétexte pour écrire : « L'accroissement du catholicisme par les Français dépasse à lui seul celui de toutes les races réunies, y compris l'immigration ».

Quant aux professionnels laïques, dont la tâche éducative fut en partie définie par M. Léo Pelland, qu'ils ne s'imaginent pas, en prêtant leur concours à cette œuvre de rénovation culturelle, marcher sur les plates-bandes des curés. Ceux-ci peuvent s'y consacrer dans leur paroisse, du moins aux heures de messe dominicale. Mais dès le lundi matin, chacun sait qu'il n'y a plus de paroisse comme il n'y a plus de famille : les voilà dispersées aux quatre coins d'une ville, vers les centres du travail. Et la parole passe aux fidèles de la nef. C'est précisément à cette époque de dispersion universelle que le grand homme du Vatican se lève pour décréter l'action catholique universelle. Inspiration dramatique, coup de génie ! A tous nos professeurs, écrivains ou orateurs, d'apprécier ce rôle que leur confie le Pape, d'abandonner leurs neutres attitudes, de comprendre et d'agir enfin.

Notre civilisation

Le thème esquissé dans ces pages semblait d'abord trop vaste pour que je fusse tenté de le transporter outre-océan. D'autre part, il faut bien redire en quoi consiste cette civilisation gréco-latine à laquelle nous sommes censés appartenir ; jusqu'à quel point les assauts du dehors et du dedans ont pu la modifier ; et si son réalisme actuel répond à l'idéologie qu'on s'en fait. C'est alors seulement qu'on pourra fournir un essai de réponse à la vraie question : La civilisation gréco-latine est-elle demeurée notre climat ? ce climat, sûrement altéré, l'est-il de la même façon et pour les mêmes causes qu'en Italie, en Espagne et surtout en France ? à quelles conditions et à travers quels obstacles pouvons-nous le maintenir ?

Aussi, devant pareille matière, dois-je renoncer à toute analyse pour m'en tenir à ces vues d'ensemble, si mal vues de la critique moderne. Mais je citerai en abondance des historiens ou des sociologues qui eux surent analyser avant de conclure et dont l'autorité, si elle demeure faillible, mérite un intégral respect. N'est-ce pas mon unique ressource pour rester loyal envers mon sujet ; et humain vis-à-vis du lecteur, les plus hautes abstractions prenant de l'intérêt et du relief, sitôt qu'on voit se profiler en dessous la

silhouette d'un maître.

Il s'agit maintenant de définir, puisque déjà nous avons divisé. La confuse Allemagne englobe toutes choses dans le mot « Kultur », et malheureusement, beaucoup de Français ont adopté ce vocabulaire simpliste. Mais le T. R. P. Sertillanges, toujours philosophe et sans cesse philosopant, ne l'entend pas de cette façon. « J'appelle civilisation, écrit-il, l'effort d'adaptation de l'homme à son milieu naturel par les conquêtes du savoir et de l'organisation sociale. J'appelle culture un élargissement de la pensée et de la conscience individuelle ou collective. J'appelle humanisme un sens de la culture et de la civilisation rapporté à ce qu'il y a de plus fondamental dans l'homme et visant à déployer l'homme selon toutes les heureuses propriétés de sa nature » (1).

Ainsi la civilisation, créant un climat ou diverses conditions de vie, détermine le développement culturel et s'en distingue comme la cause de l'effet. D'autre part, se cultiver ne signifie pas uniquement : apprendre. La culture, tout en faisant bon ménage avec l'érudition, n'est pas l'érudition. Vous connaissez le mot piquant, à peine paradoxal, de Barrès, sur un confrère de lettres : *Il sait tout, mais il ne sait que cela* ; et

(1) La Vie Intellectuelle, 25 décembre 1935 ; *Civilisation, culture, humanisme, catholicisme.*

cet autre d'Edouard Herriot : *La culture, c'est ce qui vous reste dans l'esprit après avoir tout oublié.* En d'autres termes : ce qui demeure dans le subconscient, mais prêt à en rejaillir au moindre appel. Un champ moissonné n'est pas du fait même un champ inculte ; il attend de nouvelles semences. Nul entassement donc, mais « un élargissement de la pensée et de la conscience individuelle ou collective », quelle belle définition !

Laissant de côté culture et humanisme, quitte à y revenir pour les besoins de la cause, j'insiste formellement sur la civilisation dont le concept, dominant ce travail, ne saurait être trop dégagé.

Si la civilisation est « l'effort d'adaptation de l'homme à son milieu naturel par les conquêtes du savoir et de l'organisation sociale », il doit venir un moment où, cet effort ayant porté fruit, on observe chez une ou plusieurs nations, *une façon commune de penser et de sentir, d'agir et de réagir dans toutes les situations de la vie.* Et ceci complète a posteriori la donnée du P. Sertillanges.

Or une civilisation est née qui devait pendant de longs siècles diriger de la sorte le comportement total de l'homme, en Orient d'abord, où tout était décadence, en Occident ensuite, où tout était barbarie. Mais il faut dire qu'elle est née de la succession et de la fusion de trois grands miracles : le miracle grec, le miracle romain et le miracle

chrétien.

La Grèce a fourni le miracle de la spéculation rationnelle épanouie, transformée en beauté. Sa philosophie et son art rayonnaient comme d'un centre, non seulement de la péninsule hellénique, mais de l'Égypte des Ptolémées. On peut dire qu'elle enseignait au monde comment se servir du compas, du ciseau, du pinceau et de la plume. Mais cette ordonnance classique de la pensée, des lignes architecturales, de la chorégraphie et du poème, n'atteint pas de façon durable jusqu'aux bases de son gouvernement. Du moins ses législateurs ne sont pas écoutés. Elle marche au son de la lyre vers la décrépitude et la mort. Des dissensions s'élèvent entre ses villes les plus célèbres, et tour à tour Athènes, Sparte et Thèbes se disputent, par la voie des armes, la suprématie. La Macédoine en profite, sous Philippe et Alexandre, pour la dominer. Puis finalement, les Étoiliens, ayant commis l'imprudence d'appeler Rome à leur secours, les deux contrées succombent sous l'ennemi commun, et sont réduites en provinces romaines l'an 146 avant Jésus-Christ.

Rome de son côté apporte sa Loi, et si l'expression : *faire la loi*, signifie imposer un joug, elle peut signifier aussi créer l'ordre. Le miracle romain, c'est précisément cet ordre créé par la loi, que les légions de César vont offrir à cent

nations diverses, établir aux quatre coins du monde, des bords de l'Euphrate aux rivages de Bretagne. La langue latine, par sa clarté souveraine, ses expressions nerveuses et concises, se prêtait admirablement aux formulations juridiques. En même temps, son vocabulaire abstrait rendait bien la note dominante du génie latin qui est l'universalisme.

Mais la puissance impériale avait un autre moyen de s'assurer la soumission et le respect des races conquises. Celles-ci, rangées sous son sceptre, acquéraient rapidement, avec des privilèges politiques, des garanties de liberté ; si bien qu'un jour, un petit juif, investi d'un suprême message, mais chargé de chaînes, pourra méduser ses juges et s'écriant : *Civis romanus ego sum, ad Cæsarem appello*, je suis citoyen romain, j'en appelle à César. Et cette largeur de vues politique ira jusqu'à volontiers subir la subtile influence de la Grèce dans le domaine intellectuel. « En sorte que, de l'alliance des deux génies, naîtra cette splendide littérature qui, sous Auguste, atteint son apogée. L'esprit militaire régnait toujours dans l'empire, mais les écoles étaient plus nombreuses que les camps » (L. Madelin).

Cependant, histoire en mains, nous voyons que ce tableau contient plus que des ombres : de larges pans balafrés. Cette civilisation en marche n'a rien fait, parce qu'elle ne pouvait rien faire,

pour enrayer la corruption des mœurs. En particulier, *elle n'a point su relever la femme ni libérer l'esclave*. Elle se contenta d'atténuer le mal de la superstition, en refusant d'imposer à ses sujets dispersés dans l'Empire une mythologie usée dont elle ne retint peu à peu que le culte envers César. Et ce fut l'heure du miracle chrétien.

Ici le mot miracle reprend son sens et sa valeur théologiques. Si vous ouvrez l'histoire au moment de la naissance du Christ, vous apercevez que toutes les circonstances, à commencer par la circonstance de temps, en sont miraculeuses. *Plenitudo temporum*, plénitude des temps est le terme deux fois consacré. Il signifie non seulement que les millénaires d'attente sont épuisés, mais que le moment est propice à la venue du Messie et à l'établissement de son œuvre. *Toto orbe pacificato*, l'univers respire dans l'unité de la paix romaine. Un immense réseau de routes relie entre elles toutes les parties de l'Empire. Un réseau plus subtil a été formé par la pensée et par la langue. Et l'Occident parlant latin, c'est en latin que l'Évangile y sera prêché. Et la philosophie grecque faisant école et répondant d'ailleurs à la « métaphysique naturelle de l'esprit », c'est elle qui fournira son vocabulaire aux formulations dogmatiques de la foi. Enfin, la plasticité de la foi nouvelle s'harmonise, tout en le surpassant, avec

l'esprit universaliste diffusé dans l'Empire. Le miracle chrétien peut opérer.

Et il opère, non sans obstacles, trois siècles de persécutions le prouvent assez. Mais comme je l'écrivais à l'instant, la mythologie romaine se ramenait au culte de César ; et d'un autre côté, la dogmatique chrétienne divinisait l'autorité comme la morale consacrait toutes les vertus civiques. On finit par s'apercevoir que les chrétiens étaient les meilleurs sujets de l'Empire, et Constantin le Grand devait le reconnaître par l'édit de Milan publié en 313.

Ce que l'Eglise devenue libre a fait pour la civilisation régnante en y jetant tout le poids du surnaturel et en la propageant avec ses propres conquêtes, ce qu'elle a fait en particulier pour l'épuration des mœurs, le relèvement de la femme et l'émancipation de l'esclave, je n'ose risquer à ce sujet le moindre aperçu d'ensemble. Je sou mets simplement la conclusion de M. Louis Madelin, dans un article à « l'Echo de Paris », intitulé *L'Idéal Latin*.

Il vient de montrer que le christianisme, bien que né en Judée, semblait venir de Rome et s'identifier avec le latinisme. « A la fin du quatrième siècle, lors des invasions, les évêques chrétiens se faisant les défenseurs des cités latines, il parut même qu'en face de ces barbares, le monde latin et le monde chrétien ne faisaient qu'un. Ainsi, au mo-

PARIS — G. LÉVY

ment de succomber, en apparence, sous les coups des barbares, l'idéal s'était-il complété : la vieille loi romaine fondant l'ordre, après s'être fortifiée de la culture hellénique, empruntait aux yeux des peuples un prestige nouveau en se confondant avec cette Eglise, venue certes du lointain Orient, mais qui s'était déjà, aux abords du Tibre, romanisée. Sous les afflux barbares, donc, l'esprit latin a subsisté dans trois grandes nations qui l'ont propagé au delà des mers avec leur sang et leur culture. Ainsi a survécu un monde latin qui, si divisé qu'il parût en nations, a su garder un idéal commun. Cet idéal, c'est exactement la tendance à l'universel, l'aspiration au règne de l'ordre par la justice, et de la vérité intégrale par le culte de l'esprit et de l'âme ». Synthèse, synthèse, direz-vous. Oui, mais synthèse qui résulte d'une collection formidable de faits, apte à remplir les rayons de cent bibliothèques.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette civilisation immense qui devait subir au cours des âges de si formidables assauts : pénétration orientale, surtout en Espagne, abus de la Renaissance, réforme protestante, guerres de la religion, encyclopédie, philosophie germanique, scientisme déterministe. Pour s'en tenir au présent, et puisque je parle de bibliothèques, on pourrait en constituer tout une, des œuvres consacrées récemment à la défense de

.....

l'esprit latin. Je rappelle ici quelques titres : *Défense de l'Intelligence* — *Défense de l'Occident* — *Plaies d'Europe et Baumes du Gange* — *Entre deux mondes* — *Le génie latin et le monde moderne* — *L'Homme nouveau* — *Le monde sans âme* — *L'homme, cet inconnu*. Sans compter d'innombrables écrits ou discours pour le maintien des humanités classiques, gardiennes de cette civilisation. Si des écrivains sérieux comme Jacques Maritain, Henri Massis, le Père Allo, Guglielmo Ferrero, Paul Valéry, se mobilisent de la sorte et presque au même temps, c'est donc qu'il y a péril en la demeure. Pour quelques-uns et non des moindres, le mal serait fait, la rupture consommée. Ecoutez Paul Valéry : « Jusqu'en 1900, à part quelques nouveautés dans l'ordre industriel, tout le reste des éléments de la civilisation se raccordait assez facilement au passé. Mais pendant les trente ou quarante ans que nous venons de vivre, trop de nouveautés se sont introduites dans tous les domaines. Trop de surprises, trop de créations, trop de destructions, trop de développements considérables et brusques sont venus interrompre assez brutalement cette tradition intellectuelle, cette continuité dont je vous parlais... *On peut dire que tout ce que nous savons, c'est-à-dire tout ce que nous pouvons, a fini par s'opposer à ce que nous sommes* » (1). Ecoutez le Dr Alexis Carrel, dans

(1) Conférence à l'Université des Annales (*Conferencia*, 1er novembre 1935).

son magnifique traité visant à une régénération de l'homme sur les plans physiologique et psychologique : « Aujourd'hui l'homme est pour la civilisation, au lieu que la civilisation soit pour l'homme »... Dans le milieu construit par elle, « nous dégénérons moralement et mentalement » (1). De toute évidence, ces écrits réactionnaires ont trait à l'invasion menaçante du marxisme, cette barbarie à prétentions scientifiques, et à l'américanisation de l'Europe qui serait un fait accompli. Enfin, les *Nouvelles Littéraires* viennent même d'ouvrir une enquête à l'effet de savoir s'il existe encore, à défaut de civilisation latine, un esprit européen (2).

Quand on parcourt ces divers écrits à tête reposée, une triple conclusion s'en dégage.

(1) « L'homme, cet inconnu », derniers parag.

(2) Les écrivains d'imagination ne pouvaient rester en arrière, et l'un des plus durs réquisitoires contre la société française a pris la forme romanesque dans « Le sang noir » de Louis Guilloux. L'auteur n'est pas, comme feu Barbusse, un pornographe doublé d'un anarchiste. Mais sa haine lucide a beau jeu contre « un monde de carence, de bassesse, de mensonge, de bluff, de valeurs fausses et surtout faussées ». Malgré tout, son ouvrage, d'après l'analyse de M. Christian Ducasse que je viens de citer, demeure, « non seulement partial, mais partiel », ne révélant que la « morne moitié » des choses. Comme il prétend revêtir une signification générale, on lui reproche, comme à tant de publications communistes, de ne pas faire « le départ entre ce qui se trouve d'authentique dans les valeurs que la civilisation a trahies et cette trahison même de la civilisation » (La Vie Intellectuelle, 25 janvier 1936).

Tout d'abord, de la civilisation gréco-romaine, il reste encore de profonds sédiments, dont témoignent généreusement ces mêmes écrits, et qui paraissent d'autant plus indestructibles qu'ils tiennent d'une part à la nature de l'homme, et de l'autre à la permanence du sentiment chrétien. Le langage et les attitudes des nouveaux révolutionnaires en témoignent à leur tour. Comme dit Jacques Maritain, « ces élans vers la justice et ces nostalgies de communion fraternelle ne sont que des énergies chrétiennes désaffectées ».

En second lieu, si menacée, si fortement ébranlée qu'elle soit, cette civilisation en déclin a le suprême avantage de s'en rendre compte. Si elle marche à la mort, c'est au son des marches funèbres, et non plus au son de la lyre comme autrefois en Grèce. Et l'on prétend que ceci s'observe pour la première fois dans l'histoire du monde.

Enfin l'Eglise de Dieu est là, vivante, indéfectible. Le Christ n'a pas à revenir sur terre, comme l'en supplie éloquemment Giovanni Papi ni, dans l'épilogue de sa Vie de Jésus, puisque son Eglise ne fait qu'un avec Lui. L'histoire démontre qu'elle a sauvé, puis maintenu l'idéal latin durant près de deux millénaires. Et sa mission recommence, bien que deux illustres orateurs, l'un, boîte à musique perfectionnée, l'autre, véritable grand esprit : Viviani et Jaurès, aient soutenu le contraire en pleine Chambre française. Cela n'est pas

sérieux, réplique le P. Sertillanges dans l'article cité. « Quelle apparence y a-t-il que l'action civilisatrice de l'Eglise soit épuisée, alors que sa vitalité intérieure, condition de son travail civilisateur, est évidente aujourd'hui plus que jamais, alors que sa constitution vient de s'achever... que son unité a été renforcée... et que le principe catholique se fait voir plus indépendant que jamais de tout ce qui n'est pas lui ? » Ce principe est éternel sans doute, mais avec combien d'implications terrestres. « La rectitude dans nos pensées et dans nos œuvres, la justice dans nos relations et dans nos échanges, la sincérité, le respect, la bonté, l'honneur, le bien en toutes ses nuances, le beau en toutes ses formes, tout cela n'est-il pas de l'éternel ou relié étroitement à l'éternel ? et si cela est la préoccupation permanente d'une institution, ne s'ensuit-il pas que cette institution est un agent de culture et de civilisation sans limites ?... Avec son humanisme au delà de l'humain », l'Eglise a donc tout ce qu'il faut pour régénérer l'homme.

C'est sur ces pensées consolantes que nous allons retraverser la mer, pour voir un peu ce qui se passe autour de nous.

Avons-nous conservé ici cette part de civilisation latine transmise avec le type français ? En d'autres termes, sommes-nous français d'esprit et

d'âme ? *Non*, si l'on s'arrête aux altérations de surface, au « visage », comme on dit communément. *Non encore*, si l'on ausculte même la vie intérieure, les goûts et préférences, et certaines attitudes qui en résultent ; car là se manifeste un changement beaucoup plus grave, et sur lequel il me faudra revenir, changement dû aux conditions précaires de la vie de l'esprit et à notre double voisinage anglo-saxon. *Oui*, si l'on parvient enfin aux zones profondes, au degré suprême où civilisation se confond avec caractère ethnique ou sédiments de race ; car là se retrouvent avec le sang des origines, les tendances foncières des gallo-romains. Et c'est là dessus qu'un raisonnable optimisme peut encore s'étayer. Je m'explique.

Si vous observez la campagne canadienne, sans égard aux enseignes ni aux affiches (desquelles a disparu tout de même le panneau-réclame), vous y trouverez dans l'ensemble, avec le véritable esprit chrétien, cette propension au raisonnement, cette prudence avisée, ce bon sens logique qui ne se trompe guère — à moins qu'on ne l'entraîne assez malhonnêtement dans les spéculations de bourse et de terrains — cette civilité toute française, cette probité d'âme et cette finesse d'esprit marquant les ascendances bretonnes et normandes ⁽¹⁾.

(1) Voici ce qu'un homme d'une rare puissance visuel-

Si vous remontez vers une élite, celle qui intellectuellement produit quelque chose, vous constatez dans ses productions un impérieux besoin d'ordre logique, d'agencement, de clarté, même quand ce besoin, faute de vocabulaire, demeure insatisfait. Vous constatez la même exigence chez le public en mesure d'apprécier ces productions. Elle perce immanquablement dans tous les jugements de nos critiques.

La lecture du « Hansard » vous paraîtra des plus significatives à ce sujet. Comparez avec celles des anglais les harangues parlementaires de nos députés et ministres canadiens-français : vous y verrez éclater la différence ou mieux l'opposition

le, M. André Siegfried, disait récemment à Paris, dans une conférence dont le résumé, sur ce point, a paru dans *Le Devoir* du 16 mars 1936.

« Où se trouve la forteresse morale de cette race ? A la campagne, dans les paroisses rurales : là se maintient, grâce à la famille, le vieux type canadien préservé de la contamination américaine ; et, si la famille elle-même se maintient, c'est grâce au curé. Dans le nouveau monde, ce paysan français représente quelque chose d'inattendu, de paradoxal : une tradition, un symbole de stabilité ; maintenant aussi là bas, une véritable philosophie distincte de celle des Etats-Unis. Même contraire à elle : le sentiment de l'épargne, une méfiance instinctive à l'égard de la vie accélérée. La volonté de vivre sur terre et de vivre de la terre, d'élever une famille, puis de placer la famille. Bref, un idéal religieux et beau par sa grandeur biblique.

« Ainsi dans un continent où la terre se vend et s'achète comme un titre, dans un continent où les ancres attachant l'homme au sol furent coupées, le Canadien conserve sa foi dans ce que la terre a de sain, de saint et de sacré ».

des deux esprits. Même constatation au barreau et dans les chambres de la magistrature, où nos avocats et nos juges, scrutant le litige à la lumière des principes, entrent aussitôt en conflit avec leurs collègues anglais, toujours en quête de précédents judiciaires. Heureusement que les nôtres se peuvent autoriser de l'esprit même du code, et combien M^{re} Antonio Perrault avait raison, dans une polémique célèbre, de déclarer que la moindre atteinte à nos lois françaises comporte une dégradation de l'esprit français. Enfin, si du tribunal et du parlement nous passons à la littérature, quel est jusqu'ici le grand reproche articulé contre nos écrivains, sinon l'imitation des modèles de France ? Mais on n'imité que ceux que l'on fréquente et ceux que l'on aime. Pareille amitié et pareil commerce reposent, non en partie sur la mode, comme à Washington ou à Boston, à Prague ou à Oslo, mais sur des liens de parenté immédiate. Les « œuvres-indices » jugées devant la Société d'Etude et de Conférences par M. René Garneau corroborent cette conclusion. Héritiers de la tradition française, nous pouvons sans trop de crainte, en dépit de tous les obstacles, étayer à ce fondement nos résistances, nos ambitions et nos efforts.

Evidemment ces obstacles, à part celui de l'américanisation au sens large, ne furent pas et

ne sont pas les mêmes qu'outre-océan, la Providence nous ayant épargné d'une main ce qu'elle nous réservait de l'autre. Il fallait soutenir ici le travail colonisateur et faire face à la guerre. Mais nous n'avons eu à lutter ni contre l'Encyclopédie, ni contre le scientisme, ni contre la philosophie allemande, et notre pays couvert de plaies n'a jamais songé à les frotter aux baumes du Gange. Voilà pourquoi notre immense devoir envers la civilisation ancestrale se résume de la sorte : *résistance à l'environnement hostile, aux empiètements locaux, et culture française adaptée au sol que nous habitons*. Pour bon nombre d'années encore, silence sur tout ce qui n'est pas cela !

Tâche écrasante d'ailleurs, qui ne souffre aucun retard ni aucune division parmi nous. « En vain, dit l'abbé Groulx, chercherait-on sur la carte du globe, à l'heure actuelle, un petit peuple qui sente peser sur son âme et sur sa vie une aussi formidable pression ». L'anglomanie, un peu à la baisse, sévit toujours parmi nous. Mais la langue comme la plume paraissent excédées, épuisées par ce thème. Un mot, qui voudrait être un mot d'ordre, et je passe. Quand vous entendez un bon sermon contre les mariages mixtes, où l'on expose les motifs de prohibition, c'est-à-dire les dangers encourus par la partie catholique, transportez-les en esprit sur le plan profane. Vous verrez aussitôt que les dangers encourus par notre mentalité

latine, en de telles unions, sont exactement les mêmes. C'est un des nombreux points où les exigences du catholicisme et l'intérêt national coïncident sans pour cela se confondre. Soyons donc prévoyants sous ce rapport dans toutes nos relations sociales : faisons tout ce qui dépend de nous pour protéger de la sorte la physionomie de notre peuple et l'intégrité de ses croyances. Cette attitude de légitime défense vaut mieux que le piètre procédé qui consiste à demeurer assis pendant le *God save the King* et qui constitue un manquement à l'étiquette et une erreur diplomatique aggravés d'une faute morale.

Américanisation... mot immense, mot terrible comme la partie du continent d'où cette fièvre est partie pour se propager partout en vitesse depuis trente ans. Un historien de l'Eglise à l'époque des grandes hérésies a pu écrire : « le monde fut surpris un jour de se réveiller arien ». Le Canada entier finira par se réveiller américain, si tant est qu'il se réveille : car il est en ce moment impossible de prévoir quand l'inondation fatale aura atteint sa crue maxima.

Américanisation veut dire influence de l'invention mécanique sur l'imagination, la pensée et la vie. Le cinéma, par exemple, et beaucoup plus que la radio, puisque la photographie donne au spectateur une illusion d'authenticité, et le mouvement, une illusion de vérité. De là à la repro-

duction des gestes, il n'y a qu'un pas. C'est d'ailleurs un fait de psychologie primaire qu'au théâtre, à moins qu'il ne s'agisse de personnes extrêmement averties, le réflexe de surprise se change aussitôt en réflexe d'imitation. Et si ce qu'on imite paraît censément la vie, ce n'est pas la vie telle qu'elle doit être, ni même telle qu'elle est.

Ce triomphe du film américain devient d'autant plus facile qu'une fois amorti le coût de production, il peut être mis en service à des prix dérisoires sur tous les marchés du monde. Une concurrence efficace et généralisée ne sera possible que du jour où les producteurs européens, même sans adopter de mesures protectionnistes, formeront une entente pour rayonner leurs films à l'étranger. Ceci ne nous intéresse guère. Ce qui directement nous touche, nous encourage et nous console, ce qui va me servir de pont pour en venir à la culture française, c'est la vogue croissante du cinéma français par l'entremise de France Film. Je tiens à préciser, puisqu'il existe un cinéma français, d'importation, voire de création américaine, dont il faudra toujours se méfier, ne fût-ce que pour ce motif qu'une représentation française y est presque toujours encadrée d'un vaudeville et d'un film américains. Mais les productions de France Film, expurgées par la censure avec une habileté incontestable et une prudence susceptible de s'oublier parfois, connaissent depuis un peu

plus de douze mois un succès d'expansion et de vogue, que seule peut expliquer leur harmonie avec notre tempérament et notre caractère, avec nos sentiments de race. « Un peu surpris d'abord, écrit M. Alban Janin dans la Revue Dominicaine de février, par les différences d'accent et de prononciation, les auditeurs écoutent aujourd'hui tout naturellement, et comme s'ils n'avaient jamais entendu autre chose, ces conversations captivantes où, dans des phrases claires, courtes, aux expressions précises, souvent poétiques, ils croient percevoir un écho de Chanteclerc agriffé au sol natal ». Voilà une constatation pleine de promesses. D'une part le film français s'avère, je ne dis pas le principal, mais *l'unique* agent de résistance au film américain (essayez, je vous prie, de trouver une autre alternative), et d'autre part, il offre un moyen à portée générale de stimuler le goût, d'enrichir le vocabulaire, de corriger la prononciation et l'accent.

Je crois logique d'étendre cette conclusion au domaine de la civilisation et de la culture en général. Chaque fois, en effet, que l'on touche les fibres demeurées françaises de notre peuple, on obtient de pareilles réactions d'ensemble. Intensifier, pousser à fond la culture française dans le domaine de la science, des arts et des lettres, c'est opérer notre salut propre, tout en contribuant pour une part au maintien de la civilisation latine en

Amérique. Multiplier les contacts avec la source originelle, avec les meilleurs représentants de la pensée française, me paraît être, avec le travail, bien entendu, la condition même d'une culture adaptée.

Très vrai en un sens que la science, la philosophie et l'art n'ont pas de patrie ; mais manifeste également qu'étant le produit d'une civilisation d'abord, d'une race ensuite, ils revêtent de ce fait certains caractères propres transmissibles, mais difficilement, d'un pays à l'autre. En dépit d'influences directes, d'une filiation même, quel profane pourrait confondre la peinture flamande avec les œuvres des maîtres italiens. Très vrai en un sens, d'après une remarque de M. Paul Langevin, qu'« en faisant le recensement, en quelque sorte, de ce dont nous disposons comme trésor de culture, aussi bien du point de vue matériel qu'intellectuel et moral, nous constatons que nous dépendons plus de l'humanité prise dans son ensemble, que d'une nation ou d'un continent en particulier » (1). On est homme avant d'être

(1) Les Nouvelles Littéraires, 8 février 1936. C'est là que M. Langevin, ayant affirmé que l'homme nouveau ne saurait naître du fascisme, qui est la négation d'un double devoir : devoir de solidarité (internationale) et devoir de personnalité, tourne ses préférences du côté du soviétisme sans y observer, ou en feignant de n'y pas voir la même tare. Comme quoi les plus grands hommes de science deviennent déconcertants, quand ils passent de la physique à la métaphysique ou aux simples appréciations générales.

français ou allemand. Mais manifeste aussi qu'il y a une philosophie allemande et une française. Et pour toucher du doigt les conséquences qui en résultent il suffit de se reporter aux origines idéales de la Grande Guerre.

Le Canada français intellectuel a toujours admis ces données élémentaires. Sauf en politique où, par suite des événements, d'autres courants et d'autres méthodes ont pris naissance, on peut dire que sa pensée s'alimente encore de l'esprit français comme elle en procède, c'est-à-dire en droite ligne. A preuve que les dix-neuf vingtièmes de nos rayons de bibliothèques (tant publiques que privées) sont garnis de livres français. A preuve encore que les boursiers du gouvernement et des universités prennent de façon à peu près exclusive le chemin des grandes écoles de France. Mais ce grand facteur de conservation et de rénovation culturelles, le canadien, sauf exception, en use trop au hasard, avec un manque de discernement parfois, de continuité logique et d'intensité toujours, en un mot avec sa légendaire paresse.

En science comme en histoire, en littérature comme en art, c'est moins la substance des œuvres françaises qu'un tour d'esprit et une méthode qu'il faudrait s'assimiler en vue du progrès général et d'une production originale et

forte. Cela seul nécessite déjà un contact approfondi, non des touches superficielles, des alignements de titres et des cueillettes de citations. Cependant, étant donné que tout nous prédispose à ce commerce, il devient relativement facile : il n'offre guère que l'embarras et la délicatesse du choix : quand on songe à l'immense variété de la production française, que là-bas l'intellectualisme est devenu chez quelques-uns souffrance malade (aucun danger de prophylaxie !) et que les corps professionnels et d'enseignement, où l'admission se règle par voie de concours, sont ni plus ni moins débordés par une pléthore de candidats qualifiés.

Même du point de vue religieux, tout en tenant compte de situations différentes, pourquoi nous soustraire à une influence que des races étrangères subissent bon gré mal gré ? J'ai déjà rappelé ici même une affirmation du P. Doncoeur : « L'accroissement du catholicisme par les Français dépasse à lui seul celui de toutes les races réunies, y compris l'immigration ». S'agit-il de leur apologétique, le hardi jésuite la croit plus forte d'avoir passé *per crucem ad lucem*. Plus forte et plus rayonnante : « Notre science de la foi a pris durant les dernières cinquante années un essor considérable ; l'ardeur de notre courage a, dans le sacrifice, acquis une pureté, une allégresse plus

proches de l'Évangile » (1). (Nos autres amis modèles : Gilson, Maritain, Dieux, Chenu, Duccattillon, auraient aussi le droit de signer cela). Chercher ailleurs, v. g. aux États Unis, en Angleterre ou en Allemagne, les sources secondaires d'inspiration, serait pour nos prédicateurs et apologistes, commettre une imprudence en antagonisme avec les tendances foncières de ceux qu'ils ont mission d'éclairer.

Un petit groupe hostile fait mine de voir dans ce commerce spirituel avec la France un obstacle au progrès économique en même temps qu'une menace pour la moralité et les croyances. Mais non, puisqu'il s'agit de vivifier méthodes et connaissances en les appliquant aux choses du pays, à l'environnement géographique et social. Même de ce point de vue particulier, nous sommes encore en partie tributaires de la France. Il a fallu Jean Brunhes, Raoul Blanchard, Louis Hémon, Marie Lefranc, pour nous aider à nous découvrir, en nous révélant l'histoire de notre sol, l'enchantement de la nature canadienne. Qu'un danger subsiste du point de vue moral, qu'il faille « sélectionner » sans cesse parmi les hommes, les idées et les livres, *c'est le principe évident qui commande tout genre d'importation*. Et soit dit

(1) Etudes, 5 août 1934 : *L'avenir français du Canada*.

en passant, quelle naïveté prétentieuse de la part de certaines jeunes femmes, osant se plaindre des limitations de l'Index, quand elles n'ont pas encore lu les classiques ni la centième partie des maîtresses œuvres en libre circulation parmi nous. Mais ceux qui veulent étouffer Chanteclerc en ce pays, en d'autres termes, mettre l'embargo sur ce haut commerce avec la France, ne songent pas uniquement au péril religieux ; leur opposition vient moins de ces craintes avouées que de certain motif inavouable.

De même qu'il y a un pacifisme ennemi de la paix, il y a un nationalisme ennemi de la nation. Ses adeptes dans la Province, peu nombreux, je l'espère, sont pour la plupart des xénophobes convaincus ou du moins endurcis. Ils forment un petit groupe remuant, tapageur, plus remuant que tapageur, car ils ont « tout le courage de l'anonymat », quand ils veulent déclancher l'offensive contre des professeurs de passage ou résidant parmi nous, qui représentent le progrès optimum des sciences et que les universités d'Europe redemandent à grands cris. Sous l'empire d'un pareil sentiment, ils ambitionnent, après avoir sauvé notre petit peuple du naufrage américain — visée magnifique, celle-là — de le replier sur lui-même dans le domaine culturel, en lui apprenant à se passer dès aujourd'hui de l'aide incomparable des savants et des artistes étrangers. Comme si, ayant

repêché un petit poisson égaré en pleine mer, on lui tenait ce langage : Tu ne retourneras plus vers l'océan plein d'embûches, mais tu n'iras pas davantage te balader au fleuve lointain qui t'a donné naissance. Nous allons t'enfermer dans un bocal qui aura nom le bocal laurentien... Vous pensez bien qu'en de pareilles conditions, petit poisson ne deviendra jamais grand, même si Dieu lui prête vie.

Est-ce là « l'élargissement de la pensée individuelle et collective ? » Est-ce là « l'universalisme du génie latin ? » Par bonheur, les guides de la culture en ce pays, tant religieux que laïques, veulent fixer plus haut l'idéal national, et c'est ce qui nous permet en terminant de jeter vers l'avenir un regard plutôt optimiste. Faisons confiance à nos vrais chefs. Eux saurons nous conserver dans cette tradition gréco-romaine qui du reste se confond avec la tradition catholique. Eux sauront nous dresser contre nos vrais ennemis, sans nous atrophier par d'étroits sentiments ni nous égarer par de fausses manœuvres. S'ils nous invitent parfois à mesurer nos insuffisances, et à calculer nos faiblesses, c'est pour mieux nous aider à mobiliser nos forces.



Notre accent canadien

Un journaliste d'ici a prétendu que les Français de France apportent au film de « Maria Chapdelaine » la même curiosité amusée qu'à ceux de « Marius » et de « Fanny ». Pourquoi ? parce que l'accent canadien, décalqué au petit bonheur par les interprètes, sonne à leurs oreilles avec autant d'étrangeté que l'accent marseillais... Double remarque exagérée, sans doute, mais qui prête à d'utiles réflexions.

Il y a un accent canadien, de lignée française authentique, comme notre langue elle-même. Comme elle aussi, il a perdu de sa richesse, de sa pureté et de sa douceur en émigrant vers les pays nouveaux. L'un et l'autre ont grandement souffert de cette vie âpre et solitaire des colons et du manque absolu d'influence, de répression ou de contrôle. Cela nous crée aujourd'hui une situation des plus pénibles, à en juger par nos propres remords et les propos qu'on nous tient. Il s'agit d'un vernis, sans doute, mais de ce vernis de l'âme se confondant presque avec l'âme elle-même. Et ceux qui posèrent dernièrement la grave question : *Sommes-nous encore français ?* n'avaient rien d'autre dans l'esprit que le phénomène psychique de l'écriture et du parler canadiens.

De peur qu'on ne m'accuse de parler de tout sans traiter de rien, je vais mettre ici de côté les

questions si importantes du vocabulaire, de la syntaxe, de la prononciation même, en bornant ces remarques à notre accent local — manifesté surtout dans la parole publique — à la possibilité et aux diverses manières de le réformer. Il n'y a pas lieu non plus de considérer l'accent *grammatical*, qui est un pur signe matériel, mais simplement l'accent *tonique* et l'accent *oratoire*.

L'accent tonique est quantitatif et consiste à appuyer davantage la voix *sur une syllabe déterminée*. Caractéristique du grec, du latin, de l'italien, de l'espagnol et de l'anglais, au point que les dictionnaires en font état pour chaque mot, il existe également en français, mais d'une façon moins perceptible et moins réglée. Par exemple, il n'en est tenu aucun compte dans la métrique du vers. Ce relâchement provient sans doute des nombreuses transformations subies par notre vocabulaire en passant du latin et du grec au français. Une règle assez générale veut que l'accent tonique demeure en français sur la même syllabe qu'il occupait en latin ; une autre détermine qu'il doit porter sur la dernière syllabe quand elle est pleine : *aimer*, *sentir*, et sur l'avant-dernière quand la dernière est muette : *aimable*, *sensible*. Quand aux monosyllabes on doit les accentuer s'ils expriment une idée : *tout*, *huit*, *chaud*, *meurt*, mais non quand ils désignent un simple rapport :

qui, que, dont.

Quoi qu'il en soit de ces règles et de leur facilité d'application, inutile de contester l'existence et la valeur de l'accent tonique dans le langage français. En l'absence de toute convention, la nature même saurait y suppléer, car « il n'est ni humain ni possible de donner à toutes les syllabes une durée absolument identique » (Gondal : *Parlons ainsi de la voix et du geste*, p. 114). Essayez plutôt, jusque dans la lecture dite *recto tono*, d'émettre un bout de phrase sans y semer l'accent tonique, du moins selon votre caprice, et vous verrez à quelle insignifiance (dans toute la rigueur du terme) vous aboutirez.

Je ne sache pas que les Canadiens français méritent des reproches particuliers au sujet de cet accent. D'autre part, si le français parlé demeure une langue harmonieuse et chantante à l'égal de tout autre idiome, cela est dû beaucoup moins à l'accent tonique qu'à l'accent oratoire. Même, ce dernier lui confère, au point de vue auditif, une véritable supériorité.

L'accent oratoire est lui aussi quantitatif, par opposition au timbre vocal. (Ce timbre vocal porte également le nom d'accent, mais il est surtout qualitatif et révélateur des origines : accent picard, auvergnat, breton, marseillais). Il implique à lui seul une série de variantes dans la durée, la

hauteur et l'intensité du son. Mais il s'obtient par une inflexion de voix portant, non plus simplement sur des syllabes, mais *sur les mots eux-mêmes et sur la phrase entière avec ses incidentes*. C'est donc une façon particulière de lier et moduler les éléments du langage, et qui diffère de pays à pays, de province à province, de ville à ville, quand ce n'est pas d'individu à individu. Chez un même individu, les variations successives de l'accent — quand on a la chance de les y rencontrer ! — proviennent de sa formation technique, de ses dispositions actuelles et de l'objet du discours. Voici ce qu'on trouve au mot « accent » dans le *Dictionnaire des dictionnaires* de Paul Guérin : « Par diverses inflexions de la voix, par un ton plus ou moins élevé, celui qui lit ou qui parle exprime les affections diverses qu'il éprouve et qu'il veut communiquer à ses auditeurs. Interroger, répondre, raconter, quereller, faire des reproches, se plaindre, gémir, exigent des tons différents ; toutes les passions et les divers degrés de passion ont leur accent qui suppose une nuance dans la voix. L'art de la déclamation et de la lecture perfectionne les dispositions naturelles ; mais la nature seule inspire le ton convenable à celui qui est bien pénétré de ce qu'il veut dire ».

Ainsi donc, et sans vouloir le moins du monde sous-estimer ni proscrire les recettes du langage parlé, liberté et spontanéité sont à la base de

l'accent oratoire ⁽¹⁾. Les comédiens le savent à qui l'on conseille d'en posséder si bien les règles et les principes, qu'ils puissent les oublier au moment même de l'action. Cet accent oratoire, suprême ressource de la diction française, résulte en grande partie du tempérament de la race. De là sa richesse, sa vivacité et sa douceur, l'infinie variété de ses nuances. De là aussi ses nombreux caprices qui le font bannir des lectures de réfectoire et des méditations de chapelle où règne encore le placide et populaire *recto tono*.

(1) C'est ainsi que les diverses règles concernant la pause (sorte de ponctuation orale ajoutée à la ponctuation écrite) laissent toujours une forte marge à l'interprétation. Qui niera cependant leur importance en ce qui regarde l'accent oratoire. Voici deux phrases où la ponctuation écrite, des plus correctes, se réduit au point final et n'impose aucun arrêt au diseur : *A la voix de Jésus Lazare s'éveilla* (L. Dierx). *Ils* (les solitaires) *restaient dans le désert avec leurs larmes et employaient à éteindre leurs passions le temps que vous perdez peut-être à allumer les vôtres* (Châteaubriand). Qui niera que ces textes nécessitent une demi-pause après *Jésus* et *larmes*, une pause entière après *passions*. Tout cela est prévu dans les manuels de bien-dire. — D'autre part, l'anarchie où court la ponctuation française, et surtout la grande pitié de la virgule, ne favorisent guère l'accent oral. Si du moins nos réformateurs voulaient tenir compte des réserves d'André Billy, dans « 1934 », livraison du 17 octobre. Il distingue entre la virgule de la pensée et celle du rythme, la première introduisant et signalant des précisions de sens utiles ou nécessaires, la seconde réglant le mouvement de la phrase. Conservateur au sujet de la virgule de pensée, il soutient qu'une bonne phrase possède son rythme interne qui la dispense de recourir aussi souvent aux signes matériels.

J'ai déjà posé ailleurs (*Ebauches critiques*, pp. 53-54) la question : D'où vient notre accent canadien ? « Auquel, parmi tant d'autres qui chantent à travers les rues et sur les labours de France, faut-il le rattacher ? Vient-il des deux Charente, du Finistère, du Calvados ou de la Sarthe ? J'ai bien cru le reconnaître à Blois, à Rouen, à St-Malo. Mais j'en crois M. Montpetit déclarant un jour, au Palais des Académies de Bruxelles, à la grande hilarité de l'assistance : *Que voulez-vous ? C'est un accent total, il les a tous été !* Il va sans dire — et personne à cette loi ne voudrait manquer — que lorsqu'il s'agit de l'accent comme des tournures du langage, toute comparaison d'un pays à l'autre doit s'établir entre gens de même classe, de même métier et d'égale culture ».

Rassurés en sommes sur l'authentique origine de notre accent canadien, nous voici plus à l'aise pour accepter ce reproche de déviation qu'on lui adresse. Il reste en effet que c'est un accent trop dur pour ce qu'il contient de mol et d'indécis, un accent embrouillé, bien que monotone, et parfois endormeur, bien que vociférant. Je voudrais bien me dépêtrer parmi tous ces adjectifs !...

D'abord notre mauvaise prononciation joue ici un rôle ; elle est souvent cause de la dureté et

de la vulgarité du phrasé oratoire ⁽¹⁾. Mais supposons-la, pour le moment, impeccable. Les défauts mentionnés subsisteraient, en partie du moins, parce que toujours on oublie ce principe élémentaire : *le discours public n'est qu'une conversation unilatérale à longue portée plus haute, plus forte, moins familière que l'entretien privé*. Par conséquent, le ton de la conversation doit être aussi celui du discours, du sermon, de la conférence. *Il exige avant tout le naturel*. « Ne le confondez pas, je vous pris, avec cette cantilène plaintive, qui se meut entre trois ou quatre notes, relève légèrement la voix au milieu des phrases et la laisse tomber d'un

(1) Il m'est agréable de recommander le bon « Manuel de Prononciation française » du R. P. Théophile Hudon, s.j., paru en 1932. L'auteur m'a rappelé à temps, avec quantité d'autres choses, que *pays* se prononce *pé-i* et non *pé-gui*. Je guettais l'occasion de lui dire que *quetter* devrait figurer dans son lexique, parce que nous disons le plus souvent *ghi-etter* pour *guéter*, et de lui signaler *bois* (substantif) qu'il prononce *bouâ*, alors que l'usage en France consacre *boua*, moins ouvert cependant que dans *bois* verbe). Ce que *la visite*, durant les Fêtes de Cartier, a dû s'égayer de nos croix de *bouâ* plantées par Jacques Cartier découvreur du *Canadâ* !

Le P. Hudon ne se montre pas féroce contre le grasseyement (naturel). Quant à moi, je me sens timide, mais non désarmé devant ce fait que la plupart de nos diseuses professionnelles l'inculquent aux tout petits. Et je leur demande simplement de régler leurs comptes avec Emile Faguet et le P. Monsabré qui le dénoncent comme un défaut commun dans la région de Paris.

ton pleurard sur les finales » (Monsabré : *Avant, pendant, après la prédication*, p. 346). N'êtes-vous pas anéantis d'avance, en prévoyant ces chutes de phrases qui vous arrivent lamentablement identiques : identiques au point qu'un instrument enregistreur n'y marquerait pas la variante de la moitié du quart d'un dixième de ton ! Sachons donc nous libérer de cette infecte ritournelle qui parfois nous tient lieu d'accent : défaut aussi insupportable à la radio qu'au théâtre ou dans toute autre réunion. Je crois qu'un excellent moyen de s'en défaire consiste à introduire dans le texte, le plus souvent possible, la formule interrogative. Il ne sera guère facile, alors de débiter pareilles phrases sur le ton d'un simple exposé, avec cette cantilène de découragement dont parlait tout à l'heure le conférencier de Notre-Dame.

Mais les vices mentionnés étant surtout le partage de gens dépassant la quarantaine, on se demande si une rééducation de l'accent demeure possible à cet âge et si on ne se trouve pas en présence d'une couple de générations sacrifiées. J'avoue ne pas attendre grand'chose des improvisateurs, race en somme peu aimée des dieux. En échange d'un don équivoque, ils ont perdu tout moyen de contrôle et jusqu'au souci de s'amender. Quiconque au contraire s'est donné la peine d'écri-

re au long sa harangue n'aura qu'à marquer les pauses nécessaires, à souligner les mots de valeur et ceux qu'il a l'habitude de mal prononcer, puis, à soumettre sa lecture à un bon juge qui l'écouterait « pour la rémission de ses péchés », comme on voit dans les anciens formulaires. Faute de quoi, il ne reste plus aux uns comme aux autres qu'une dernière alternative : assister aux distributions de prix dans nos orphelinats et jardins d'enfance. Ils y trouveront leurs maîtres !

C'est en effet vers l'enfance et la jeunesse qu'il convient de se tourner, si l'on veut qu'au prochain grand centenaire, nos visiteurs de France rapportent dans leur pays, au sujet de notre « parlure », comme disait Henri d'Arles, une impression moins mêlée.

La plupart des lecteurs ont trop souvent entendu, applaudi les élèves de nos écoles de diction, comme ceux des professeurs privés, pour qu'il soit nécessaire de relater leur succès. Ce petit monde compte déjà des unités de valeur, pour ne pas dire des *personnages*. On nous fait espérer, et c'est l'unique moyen d'atteindre la masse enfantine, que cet enseignement deviendra bientôt généralisé, obligatoire, dans toutes les écoles de Montréal.

Mais d'autre part, à quoi bon cette discipline collective ou privée, si l'enfant, faute de surveillance, doit en perdre le fruit à la maison. Et

combien au contraire cet enseignement prendrait de rapide efficacité, s'il était préparé longtemps d'avance sur ce premier banc d'école qui s'appelle les genoux maternels. Enseigner aux tout petits la parole, quel honneur et quelle victoire ! La parole, le plus clair vestige de Dieu sur la terre ! La parole, instrument de salut, indispensable au temporel comme au spirituel. Et la parole française, pour nous la plus harmonieuse qui vibre dans l'espace, et la seule qui compte, la seule qui vaille quand nous sentons le besoin d'être un peu nous-mêmes. Pauvre ou riche, l'enfant a droit à ce splendide héritage que rien par la suite ne pourra dissiper ; il a droit à sa transmission intégrale — accent compris, donc — du moins dans la mesure où les circonstances le permettent.

M. Montpetit, qui semble vouloir consacrer sa lumineuse carrière à sauver nos traditions par la seule porte ouverte, c'est-à-dire : l'adaptation au progrès, ne manque guère l'occasion de répéter aux enseignants comme aux enseignés : « Il faut aimer les mots de la langue française, pour les prononcer ensuite avec une sorte de piété ». Quand vous dites : *je vais me promener au jardin*, il faut aimer ces mots-là qui sont en eux-mêmes plus beaux que la promenade et plus beaux que le jardin. Et si on prétend les aimer, il faut commencer par ne pas les estropier ni leur faire aucun mal ; et les nouer ensuite comme un bouquet, ce

qui veut dire : y mettre l'accent.

Encore une fois, n'écartons pas de l'éducation ce vernis de l'âme, apte à couronner des vertus plus méritoires. Sommes-nous d'ailleurs si loin de la morale en parlant de diction ? La diction forme une branche du style et le style en général est la façon dont l'esprit de l'homme agit sur la matière. Un enfant bien stylé sous le rapport du bon langage, c'est déjà une jeune âme en partie *maîtresse du corps qu'elle anime*. C'est déjà un enfant bien élevé.



Durkheim et la morale

Au Congrès pour l'Avenir de l'Esprit européen, tenu à Paris en octobre 1933, il s'agissait à un moment donné de recueillir parmi tant de courants doctrinaux, de « mystiques » qui s'entrechoquent à travers le monde, quelques principes absolus, reconnus comme tels et susceptibles de rallier tous les hommes par-dessus la diversité des cultures nationales. Un des orateurs expliqua qu'il fallait d'abord en finir avec les valeurs universelles, à jamais périmées, pour y substituer le pur expérimental. A quoi M. Julien Benda ripostait le lendemain dans les *Nouvelles Littéraires* que le « respect du pur expérimental conduit directement à la pure sauvagerie ».

Voilà certes une formule de choix pour clore un article. Si je la livre ainsi dès le début, c'est parce qu'elle ramasse en bloc et « lapidairement » dénonce et flétrit les méfaits du positivisme contemporain. Or les théories de Durkheim, objet de ce travail, sont à base nettement positiviste. Bien que l'apport allemand y soit d'une lourde prépondérance, c'est à Auguste Comte qu'il doit son dédain de la métaphysique, son culte exagéré du social et sa prétention de bannir toute recherche des causes premières et finales. Il suffit d'ailleurs de lire ses charges contre les philosophes et mo-

ralistes de l'école classique, pour reconnaître en lui, un rationaliste et un scientifique à la façon de Berthelot, un adepte du « pur expérimental ». Jusqu'à quel point son système, outré par le zèle des disciples, répandu dans et par les Ecoles normales en vertu d'une législation imprudente, risque de conduire à la « pure sauvagerie », nous le verrons sans doute par l'analyse. En tout cas, ce n'est pas en vain que les travaux de l'Ecole sociologique et de son fondateur et chef ont ému les intellectuels de tous pays et que tant de revues scientifiques, sans compter les ouvrages spéciaux, s'en sont occupés durant ces derniers temps.

Durkheim prétend découvrir dans la société la source unique, exclusive, de tout concept élaboré, de toute doctrine ou pratique religieuse et morale, des institutions politiques, de la famille, du langage, de l'art, de la philosophie, du droit et des autres sciences. Toujours guidé et inspiré par Comte, secondé par son propre disciple Lévy-Brühl et par de nombreux adeptes, il fait de la sociologie non seulement une science, mais la science. Et comme les phénomènes sociaux sont encore modifiables, — pourvu que la réforme tienne compte des lois naturelles qui les régissent, — il conçoit comme son maître un art politique nouveau, voire une religion nouvelle, entièrement basés sur la « physique sociale ».

De ces données compréhensives, retenons

simplement les rapports entre la sociologie et la morale. L'aspect central de la question me paraît celui-ci : Durkheim étant venu à la sociologie pour y trouver et fonder une morale, que faut-il penser de ce fondement positif, ou soi-disant tel, substitué à la base métaphysique ? J'ai voulu répondre à cette question et à divers points subsidiaires qu'elle soulève, en consultant les meilleures autorités : chez le modeste vulgarisateur que je prétends être, la bouche parle de l'abondance du livre. Cependant le recours à l'œuvre même d'Emile Durkheim s'imposait en premier lieu. N'est-ce pas la façon la plus honnête, la seule honnête, d'inventorier la pensée originelle d'un écrivain, d'un artiste ou d'un savant.

Il s'en faut que la sociologie, en dépit d'un brillant essor, et de la vogue qu'elle suscite, ait acquis la pleine possession de ses principes, de sa méthode et de son objet. « La diversité des travaux qui se réclament de son nom, écrit le R. P. Delos, est moins une marque de sa perfection que l'indice d'une crise de croissance, dont elle souffre profondément » (1). C'est ainsi qu'aux Etats Unis où ce genre de travaux obtient le plus

(1) Comment juger la sociologie contemporaine. — *L'objet de la sociologie*, p. 8.

haut chiffre, où cette vague matière est enseignée dans toutes les universités, sans compter vingt pour cent des High Schools, la sociologie se trouve créée par une collaboration de diverses branches se développant sous son égide : biologie sociale, économie politique, sciences juridiques, psychologie, morale, anthropologie. Même en France où la sociologie est née, l'accord des spécialistes reste à faire autour d'elle, sur plus d'un point. Pour ce motif scientifique, et aussi, à cause du caractère durkheimien, c'est-à-dire moralisateur et laïcisant qu'elle a revêtu, les catholiques français déplorent son introduction dans les programmes de l'enseignement primaire ; ils prétendent qu'elle ne devrait pas sortir des universités et des instituts de recherche.

Cependant il n'est personne aujourd'hui pour refuser à la sociologie son caractère de science à part, distincte des autres sciences naturelles et séparée complètement, excepté en Allemagne et en Russie, de la spéculation philosophique. C'est pourquoi la définition suivante, que j'emprunte à M. René Maunier, a toutes chances de rallier les esprits : « J'appelle sociologie l'étude descriptive, comparative et explicative des sociétés humaines, telles qu'on les peut observer dans l'espace et dans le temps » (1). Ce pluriel *sociétés* montre

(1) Introduction à la Sociologie, p. 2.

bien qu'il s'agit, non pas de la société en général, sujet d'appartenance philosophique, mais de tout groupement constitué, depuis la nation jusqu'à la tribu, le clan, le voisinage et la famille, sans préjudice d'associations éphémères comme les clubs sportifs ou mondains. Et ce serait aussi, paraît-il, une grave erreur de voir en ces divers groupements la simple addition ou le mélange des individus. Du rassemblement de ceux-ci résulte un être à part, une réalité *sui generis* qu'on nomme *l'être social*, qui a sa vie, sa conscience, ses intérêts, son histoire. Pour le connaître, il s'agit d'observer ses comportements dans chaque domaine de l'activité ou de la pensée ; il s'agit de saisir sur le document ou sur le vif ces manifestations qu'on nomme les *faits sociaux*. (On semble aujourd'hui préférer l'expression *faits sociologiques*, pour éviter toute confusion avec le langage populaire ou celui des sciences connexes).

Les faits sociaux sont des habitudes collectives, des uniformités de pensée et de vie qui se traduisent par des actes répétés, sous une pression quelconque émanant à la fois du groupe actuel et des générations antérieures. Institutions politiques, lois et coutumes, mythes religieux, conditions du travail, de l'industrie et du commerce, langage et mœurs, goûts et modes sont des faits sociaux, extérieurs à l'individu, même s'il paraît en être l'auteur comme Napoléon de son

code. Ils supposent toujours le groupe, sans être nécessairement accomplis en groupe. Un congrès scientifique, événement transitoire, n'est pas un fait social ; mais un individu signant un contrat selon les formes juridiques usitées dans son pays ou dans sa caste, accomplit un acte social, copie d'un type générique. Il fait mécaniquement ce que des centaines d'autres feront le même jour, de la même manière, et ce que des milliers d'autres ont fait dans le passé. Objectivité, uniformité, répétition et contrainte sont des caractéristiques nécessaires du fait social. Emile Durkheim a contribué pour sa part et de pénétrante façon à établir la spécificité de l'être social et des comportements sociaux. Autour de son principal argument : la permanence des types (types d'hommes ou types d'actions) après la mort d'une et de plusieurs générations, viennent se ranger quantité d'autres motifs. En éclairant l'objet de la sociologie, il pose en relief son caractère de science spéciale. Quant à la méthode, s'il n'a pas su la pratiquer avec toute la constance requise, il en conçoit nettement la valeur et la portée, exagération comprise, comme nous le verrons bientôt.

En quoi consiste cette méthode ? Comment faut-il traiter l'être social et les comportements sociaux ? Comme je viens de l'énoncer, le groupement social diffère complètement des individus rassemblés, totalisés ; et l'acte social est à son

tour extraindividuel : l'individu n'en porte que le reflet. Puisqu'ils ont une existence à part, objective, il faut selon la formule chère à Durkheim, « les traiter comme des choses » en posant ce principe que les sociétés sont des êtres naturels, des organismes qui naissent et se développent en vertu d'une nécessité interne. Par conséquent tout fait social a sa loi qu'il s'agit de découvrir. On y parvient par la méthode générale des sciences naturelles qui consiste à observer et à décrire les faits, à les comparer pour les classer et leur trouver une explication finale, *une loi*. On a déjà découvert et formulé quelques-unes de ces lois sociales : pour les autres, faisons crédit aux sociologues. C'est ainsi que des statistiques étudiées par Durkheim il résulte que chaque groupement social : profession, métier, famille, a son taux normal de suicides. Pas plus qu'au scandale il n'est loisible d'y échapper ; car « la constance des données démographiques provient d'une force extérieure aux individus » : et cette force « réclame certains actes en nombre défini, — non pas que ces actes viennent de celui-ci ou de celui-là. On peut admettre que certains lui résistent et qu'elle se satisfasse sur d'autres » (1). C'est la seule fenêtre ouverte sur la liberté de l'homme,

(1) Le suicide, p. 368, note.

un sujet que Durkheim n'ose pas aborder de front.

Voyons maintenant comment Durkheim est arrivé à sa conception de base : la primauté absolue du social, et comment, en vertu de cette théorie, il crut découvrir dans l'idéal social une morale adéquate, règle mobile et diverse, mais suffisante des actes humains.

Analysant le fait social, précédemment décrit, il met un fort accent sur une double caractéristique : l'extériorité et la contrainte. L'extériorité du fait social l'incite à réduire au minimum la signification et le rôle de l'individu dans la société ; à rejeter par conséquent, dans l'explication du fait, toute ingérence d'ordre psychologique : la psychologie ayant pour objet la nature humaine en général, y compris celle de l'individu, avec un regard particulier sur les hommes de génie, les révolutionnaires, les héros et les saints. Et la contrainte du fait social rend compte de son acceptation par l'individu soumis de la sorte aux lois et coutumes régnantes. Ce n'est pas en vain que le mot contrainte est substitué au vocable autorité. Si notre philosophie thomiste va jusqu'à faire de l'autorité la *cause formelle* de la société, elle sait aussi la limiter aux choses qui relèvent du commandement, laissant de cette manière un champ très large aux initiatives privées. Chez Durkheim le mot contrainte englobe tout genre de pression : prestige des vieillards, crédit des

chefs, autorité des coutumes et des lois, puissance des corps constitués, tyrannie des modes, pesée de l'opinion, etc. Et cette universelle contrainte du social est acceptée, parce que l'individu y trouve son compte, et aussi parce qu'elle comporte diverses sanctions. Il y a la sanction mystique par quoi le révolté, le « pécheur » encourt la colère des dieux ; la sanction juridique, c'est-à-dire l'infliction d'une peine personnelle ou pécuniaire prévue par la loi, ou la « mise au ban », dans les professions et corps de métiers ; la sanction morale, qui vaut au délinquant un blâme plus ou moins formel de l'opinion ; enfin la sanction satirique, la forme la moins déclarée du pouvoir social, mais non la moins efficace, puisqu'elle voue au ridicule un individu réfractaire aux usages, habillé par exemple autrement que les autres ⁽¹⁾. C'est ainsi que l'homme s'agite et la société le mène.

Etant donné d'une part : l'objectivité du fait social, — d'où l'indigence et la stérilité natives de l'individu auquel on n'accorde à l'origine que les fonctions organiques, la pensée et le vouloir indéterminés ; et d'autre part : la contrainte qu'il exerce et les sanctions dont il dispose, — d'où

(1) E. Durkheim : *Les règles de la méthode sociologique*, pp. 6, 7. — R. Maunier : *Introduction à la Sociologie*, pp. 19 ss.

son acceptation par l'individu, une logique assez brutale devait amener Durkheim à vider tout le contenu de sa thèse, religion comprise. *Toutes les idées religieuses ont une origine sociale.* Théoriques ou pratiques, elles offrent au plus haut degré le caractère contraignant : donc seul un groupement social a pu les imposer. Après de longues recherches sur les cultes primitifs, c'était, selon Durkheim, l'unique solution offerte par la méthode inductive. Malheureusement, ce mégalomane de la pensée scientifique avait dû tout de même recourir aux données des sciences connexes ; et son induction, basée sur l'ethnologie ancienne aujourd'hui périmée, n'offre aucune garantie de certitude ⁽¹⁾.

On connaît son aventure au sujet du totémisme, découvert en 1869 par J. F. MacLennan. Le totem était l'image sculptée d'un animal représentant la famille, le clan ou la tribu qui s'y croyait apparenté. Comme il figurait dans toutes les circonstances de la vie publique, on imagina qu'il était objet de culte et que c'était une façon pour l'être social de se faire adorer ; et comme on croyait retrouver partout et jusqu'en Israël des traces de totémisme, on conclut que la religion

⁽¹⁾ A Lemonnyer, O.P. Comment juger la sociologie contemporaine. — *Le problème religieux et les conclusions de l'ethnologie*, p. 64.

chez tous les peuples avait une origine sociale. La critique actuelle se déclare effarée devant tant de prétendus indices ou preuves de totémisme et la signification qu'on y attachait. Salomon Reinach, disciple de W. R. Smith et auteur d'*Orpheus, histoire générale des Religions*, avoue qu'il a composé son ouvrage « un peu comme on monte les châteaux de cartes ». J. G. Fraser, une forte autorité dans la matière, reniant les positions prises auparavant, déclare dans son grand ouvrage : « Totemism and Exogamy », paru à Londres en 1910 : « Le totémisme, en lui-même, n'est à aucun degré, une religion. Les totems ne reçoivent pas de culte ; ce ne sont, en aucun sens, des dieux ; on ne les apaise point par des prières et des sacrifices. Parler d'un culte des totems, comme le font certains auteurs, c'est ne rien comprendre aux faits » (1). Or voici que Durkheim, publiant deux ans plus tard, en 1912, « Les formes primitives de la religion », continue bel et bien à confondre religion et totémisme. De plus, il dirige ses recherches vers le Centre australien qui représente la couche la plus récente de peuplement, alors que les tribus du sud-est représentent la plus ancienne. Et ces tribus du sud-est, tout en reconnaissant l'Être Suprême, « ignorent

(1) Cité par P. W. Schmidt : *Origine et évolution de la religion*, p. 141.

le totémisme ou ne l'ont adopté que tardivement et en minime partie » (1). Ajoutons que des chefs de clan ou de phratrie, ou même de simples guerriers ou chasseurs ayant adopté l'écusson totémique en souvenir de leurs exploits, l'élément vanité entre en scène et la science se trouve en partie déroutée. En voilà assez pour conclure : ce grand ouvrage, précieux et remarquable par les découvertes de détail, offre tous les dangers et déficiences d'une synthèse à priori. Aussi, quand l'auteur voulut exposer ses vues devant la Société française de Philosophie, il s'attira du maître Lachelier cette réplique enflammée : « Le Dieu que nous adorons dans le secret de nos cœurs, le Dieu vers lequel nous nous tournons pour chercher lumière et force, dans notre bassesse et notre ignorance, ce Dieu auquel notre raison adhère et notre cœur s'attache, n'a rien de commun avec les Grands Fétiches que l'homme se donne, non plus qu'avec les Vénus qui naissent et qu'on adore dans les carrefours » (2).

Les forces religieuses sont des forces morales. Les cérémonies des cultes, — à part certaines déviations qu'enregistre l'histoire, — ont pour

(1) Ibid. p. 156.

(2) Bulletin de la Société française de Philosophie, mars 1913, p. 99.

effet non seulement d'entretenir la foi en la re-créant, mais d'atteindre les consciences, de les tonifier, de les discipliner. Durkheim en fait l'aveu à maintes reprises, pour ce qui regarde l'antiquité. « Ce qui caractérise la morale des sociétés inférieures, c'est qu'elle est essentiellement religieuse ». Tout en affirmant que l'homme cultivé sait aujourd'hui se passer de religion, il admet que durant un très long temps, « les idées religieuses ont servi de véhicule aux idées morales les plus essentielles » (1).

Mais puisqu'elles ont les unes et les autres une cause commune : la société, et puisqu'en fait la morale des associations répond toujours aux nécessités du milieu, pourquoi ne pas mettre à profit ces données sociologiques pour établir une morale, ou plutôt des morales conformes aux exigences des milieux contemporains ? La tentation était fort louche et Durkheim y résista d'abord, en vertu de ses propres principes. « La sociologie doit se contenter d'être la sociologie tout court... C'est d'ailleurs en se spécialisant de plus en plus qu'elle fournira des matériaux plus originaux à la réflexion philosophique ». Même indépendance vis-à-vis des doctrines pratiques. Elle s'y intéresse « dans la mesure où elle y voit des faits sociaux qui peuvent l'aider à comprendre

(1) L'éducation morale, p. 10.

la réalité sociale ». « Est-ce à dire que la science ne nous apprenne rien de ce que nous devons vouloir et qu'en éclairant le monde elle laisse la nuit dans les cœurs ? » Loin de là, car « à quoi bon travailler pour connaître le réel, si la connaissance que nous en avons ne peut nous servir dans la vie ? » La sociologie, pour son compte, rencontrera nécessairement ces problèmes au terme de ses recherches ». Durkheim affirme que sa préoccupation constante était de l'orienter de manière à ce qu'elle puisse aboutir pratiquement. Mais selon lui toujours, il s'agit d'un résultat à longue échéance : le temps pour elle, de formuler ses principales lois et de « dominer les partis de façon à pouvoir parler de haut et à faire taire les passions et les préjugés » (1).

Les profanes eux-mêmes ont le droit de sourire, pour avoir entendu maints savants authentiques déclarer qu'il est vain d'imaginer que la science nous donnera un jour une morale (2). Le

(1) Les règles de la méthode sociologique, pp. 172, 174, 179.

(2) N'allons pas confondre la morale de la science avec la moralité du savant. « Il est certain », écrit le P Sertillanges, en réfutant une théorie de M. Albert Bayet, « que l'esprit scientifique, associé au départ avec une conscience droite (ce qu'on oublie volontiers de préciser), tend à favoriser, de soi, les sentiments moraux, tout au moins quelques-uns d'entre eux ». Mais c'est là un effet des plus accidentels et qu'on pourrait attendre de toute discipline

jour où la sociologie dirait : fais ceci ou fais cela, elle aurait cessé d'être une science. « Qui ne voit, écrit le P. Delos, qu'arrivée à ce terme, l'œuvre scientifique du sociologue permet un jugement de valeur ? On peut même dire qu'elle l'appelle, bien que la sociologie n'ait point autorité pour le prononcer » (1). Elle n'a pas le devoir de parler haut ni bas : elle n'a que celui de se taire, tout en offrant ses services. La position de Durkheim lui commandait au moins d'attendre. Ici, derrière le savant ou le philosophe, nous touchons l'homme. C'était, avons-nous dit, un mégalomane de la pensée ; d'autres ajoutent : une sorte de prédicant laïque, voire d'apôtre. Ce très laïque apôtre ne se consolait pas de voir subsister dans l'enseignement officiel tant de vestiges de la morale chrétienne et catholique. « Notre système d'éducation morale est à réédifier en grande partie de toutes pièces », disait-il en 1902, en ouvrant son cours de Sorbonne sur l'*Education morale*. Ce n'est pas qu'il rejette en bloc les prescriptions et défenses du système incriminé ; Durkheim est opposé

susceptible d'arracher l'homme (ou plutôt tels hommes) aux passions courantes. Nous ne demandons pas qu'on nous dise « sur quoi l'on compte pour épanouir, après coup, le sentiment moral, mais sur qui l'on fonde la morale. C'est très différent » (Sept, 2 juin 1934).

(1) Comment juger la sociologie contemporaine. — *L'objet de la sociologie*, pp. 23, 24.

comme vous et moi, au suicide, au divorce, au vol, au mensonge, aux diverses formes de l'égoïsme ; mais il l'est pour d'autres motifs. Les fondements mêmes du système lui paraissent en désaccord avec la raison et la science. Il s'agit de les remplacer. Puisque en fait, « une science s'est fondée, qui en est encore à ses débuts, mais qui entreprend de traiter les phénomènes de la vie morale comme des phénomènes naturels, c'est-à-dire rationnels... pourquoi serait-il nécessaire, pour la fixer dans les esprits et les caractères, de recourir à des procédés qui échappent à la raison » ? (1). Quand on n'a qu'une existence à vivre et qu'on s'est tracé un pareil programme, il convient de s'y mettre sans retard et d'en dresser les principaux articles, fût-ce au prix de quelques contradictions.

C'est encore le vieux postulat rationaliste posé cette fois par un sociologue. Il s'agit d'expliquer le fait moral et d'en établir le fondement en dehors de toute métaphysique, à plus forte raison en dehors du surnaturel. Nous avons obtenu déjà l'explication biologique (morale utilitaire), l'explication psychologique (morale des idées-forces, morale des sentiments, morale de l'action) : voici maintenant l'explication sociologique, laquelle, suivant son principal auteur, permet de revendi-

(1) L'éducation morale, p. 6.

quer les droits de la raison, sans retomber dans l'idéologie. C'est donc par son côté social que Durkheim se propose d'aborder la morale, pour l'excellent motif que, selon sa théorie foncière, elle n'a pas d'autre aspect. Essayons d'y voir clair.

Je serai bref au sujet de la genèse du fait moral, identique à celle du fait religieux. L'un et l'autre, élaborés par la société, font partie de ce système de représentations et de sentiments qu'est la conscience collective. La morale va plus loin que la religion, puisqu'elle influence immédiatement tous nos actes. Mais ses décrets, impératifs ou prohibitifs, sont ce que les conditions actuelles d'un milieu social permettent qu'ils soient. L'idée d'une morale universelle, si chère à Jules Ferry, apparaît comme une chimère à Durkheim et à ses partisans.

Universelle ou particulière, il est de l'essence de toute morale de nous apprendre ce que nous devons faire et pourquoi nous le devons. Toute morale, en d'autres termes, doit offrir une *régulation* et une *motivation* des actes humains. La morale sociologique entreprend de nous offrir l'une et l'autre.

Durkheim commence par établir sa fameuse distinction entre le normal et le pathologique. Le normal se retrouve, identique ou à peu près, et d'une façon durable, chez le type moyen. C'est

un état de santé qui correspond au même état de santé dans une espèce sociale déterminée, par rapport à une phase, également déterminée, de son développement (1). Le pathologique, exception dans le temps et dans l'espace, représente à l'inverse un état morbide, plus ou moins grave, plus ou moins nécessaire, en opposition avec la société, au stade présent de son évolution. Tel est le grand critère de moralité. Critère objectif, inhérent aux faits eux-mêmes, fondé sur le *réalisme social*. Critère légitime pour la même raison, les formes d'organisation des espèces sociales étant dans leur ensemble les plus avantageuses. Vous voulez savoir si un phénomène est normal, demandez-vous s'il est actuellement conforme à l'organisme établi. Vous voulez savoir si l'économie non dirigée, qui règne à peu près dans le monde entier, est normale ou pathologique, examinez si les circonstances qui y donnèrent lieu dans le passé, sont les mêmes qu'aujourd'hui. Ces constatations, beaucoup plus difficiles ici qu'en biologie, ne peuvent s'établir qu'en reconstituant les types sociaux aux diverses époques, — œuvre éminemment sociologique. Mais le résultat en vaut la peine, puisque la régulation des actes ne s'obtient pas ailleurs. La société, même malade, demeure la norme par excellence parce que,

(1) Les règles de la méthode sociologique, pp. 69 ss.

malade, c'est en elle-même et par elle-même qu'elle trouve le moyen de guérir.

Mais il ne suffit pour une science pratique de fixer des normes et de porter des décrets. Il faut qu'elle propose en plus des motifs d'adhésion puisés dans son fondement même. La morale sociologique y pourvoit par ce qu'elle nomme l'attachement aux groupes sociaux. *A l'origine, la société est tout, l'individu n'est rien.* C'est la société primitive, la *horde* qui en se développant, tira de son sein ces grandes forces morales et tous les autres avantages dont bénéficie l'individu. Ce dernier se trouve donc rattaché aux divers groupes, surtout à la patrie, par les sentiments les plus intimes. Voudrait-il chercher quelque chose au delà ? Il n'y a rien au delà puisque la société est la mesure de tout. Notre philosophie a tort de voir en elle un moyen nécessaire à l'homme en vue d'une autre fin. « La collectivité est à elle-même sa propre fin. L'homme doit se considérer comme un instrument entre ses mains. C'est d'elle qu'il tient tous ses droits, et il n'a pas de prérogative contre elle, parce qu'il n'y a rien au-dessus d'elle » (1). En effet, à supposer que l'attachement aux groupes devienne plus tard impossible à cause des différences individuelles qui

(1) « Le suicide », p. 382.

vont toujours en s'accroissant, la sensibilité collective s'attachera alors de toutes ses forces au culte de l'humanité, en laquelle tous les humains se retrouvent. Vous demandez comment s'obtient l'effort vertueux que suppose pareil attachement, où puiser ce merveilleux sens social, comme on dirait aujourd'hui. On vous répond que la morale traditionnelle a pu assurer durant des siècles et dans une certaine mesure la cohésion dans les groupes sociaux. Mais comme elle s'avère de nos jours inopérante, et pour cause, il faut compter avant tout sur l'éducation qui devrait être une « socialisation de l'enfant ». Inculquons à l'enfant la primauté du social. « De même que le prêtre est l'interprète de Dieu, ainsi le maître est l'interprète des grandes idées morales de son temps et de son pays ». Grâce à la discipline, qui est « l'instrument même de la victoire », et à l'emploi, « discret et raisonné », des peines et des récompenses collectives, « l'enfant prendra l'habitude éminemment sociale de se conformer à des types de conduite collectivement élaborés » (1). Enseignons-lui que les fins personnelles, c'est-à-dire, poursuivies dans un but égoïste, ou même en faveur d'un ou plusieurs individus, ne sauraient être morales, et qu'« agir moralement, c'est agir en vue d'un intérêt collectif ». — Il y a telle page

(1) « L'Education morale », p. 278.

de Durkheim sur l'égoïsme qui serait à citer en dépit de son allure paradoxale. — Enseignons-lui qu'il doit et qu'il devra toujours à la société le meilleur de lui-même, et qu'en somme la société, c'est lui, puisque tout en débordant l'être individuel, elle l'enveloppe et le pénètre de toutes parts. De cette façon il comprendra sans peine ce qu'il y a de précaire dans une existence égoïste et jusqu'à quel point la société mérite de devenir l'objet de son attachement. Il acceptera la contrainte morale, sachant pourquoi il l'accepte ⁽¹⁾. Vous demandez, alors, ce qu'il faut penser des grands réfractaires, des fondateurs de religion ou de morale, des réformateurs sociaux. Durkheim répond brièvement, trop brièvement, que ce n'est pas avec des individualités isolées qu'on refait la constitution morale des peuples ; qu'ici comme ailleurs, rien ne vient de rien ; que la cause déterminante des réformes doit être cherchée dans les faits sociaux antécédents et non parmi les états de conscience individuels. De sorte que tout en semblant rejeter la norme sociale, les grands réfractaires s'y soumettent quand même.

Que faut-il penser du critère moral de Durkheim et du motif d'adhésion qu'il propose ? Dans son « *Conflit de la Morale et de la Sociologie* », qui est une œuvre de combat, Mgr Deploige exa-

(1) Ibid., pp. 64, 65, 81.

gère, semble-t-il, en lui imputant une confusion absolue entre le normal et le moral. Imputation au moins douteuse, puisque Durkheim considère le crime comme haïssable, mais normal, c'est-à-dire lié aux conditions de toute vie collective, et devenant anormal seulement quand il atteint un taux excessif. Il s'agit néanmoins d'un critère ; de son propre aveu, s'il y a intérêt à distinguer le normal du pathologique, c'est surtout en vue d'éclairer la pratique. En fait, nulle part ailleurs il ne propose d'autre mode de discrimination entre le bien et le mal ; ce mode varie simplement selon l'application à tel ou tel fait de société. La règle du nombre entre en jeu pour une part : le normal, c'est ce qui est général. Il n'est pourtant pas besoin de remonter au quaternaire, il suffit de s'arrêter à l'époque de la décadence romaine pour y trouver des vices contre nature devenus pratique universelle. On corrige en ajoutant que le normal est utile au groupe, qu'il faut maintenir en état de santé. Comment Durkheim ose-t-il transposer sur le plan social cette morale utilitaire qu'il a si vivement combattue ! C'est qu'elle est mise cette fois au service du réel, de la seule réalité observable : la société, quand tout le reste : Dieu fin dernière, loi naturelle, conscience morale, ne s'atteint qu'au moyen d'observations sommaires et à coups de syllogismes. Entendez-vous le vieux refrain du positivisme répudiant la méta-

physique chaque fois qu'il peut s'en passer. Pourtant c'est au nom même et en vertu de l'observation que nous repoussons le critère de Durkheim. Il y a quelque chose d'aussi réel et de plus vaste que son être social : c'est *l'être même*, objet de l'intelligence, et aussi de la volonté, quand on le considère sous l'angle du bien. Quand nous parlons d'une tendance universelle de la volonté au bien, il s'agit d'un bien illimité comme l'être. Or c'est *l'observation* qui découvre cette tendance; observation faite sur tant et tant d'individus, parmi tant et tant d'« espèces sociales », qu'elle équivaut à une induction complète ⁽¹⁾. Il en résulte que le bien social, limité et changeant comme la société elle-même, ne saurait satisfaire cette ten-

(1) S. Thomas veut qu'on ait recours à l'observation non seulement pour reconnaître les lois ou tendances profondes de l'être humain : loi naturelle, appétit de bonheur, instinct social, mais encore lorsqu'il s'agit d'établir des législations positives. Faisant écho à son maître Aristote, il veut qu'une longue expérience préside à l'institution des lois humaines. « Pour que les lois soient judicieusement instituées, il faut faire appel à l'expérience. Il est nécessaire d'observer longtemps, et même durant plusieurs années, afin de se rendre compte par l'épreuve si telle loi, ou tel statut, s'adapte bien. Il importe de se convaincre que, au cours des temps antérieurs, presque toutes les combinaisons furent trouvées, concernant les relations des hommes entre eux, mais que quelques-uns ne furent pas mises à exécution, c'est-à-dire qu'elles ne furent pas érigées en lois, car leurs inconvénients ne tardèrent pas à paraître. D'autres, portées à l'état de lois, furent abrogées par l'usage, dès qu'on constata qu'elles étaient sans utilité » (Comm. Pol. L. II., 1.5).

dance. Il faut donc chercher ailleurs, en remontant, avec Platon et S. Thomas, des biens limités, imparfaits, jusqu'au Bien suprême qui est Dieu. Ici nous passons, en vertu de l'analogie et par voie de raisonnement, de l'observable à l'inobservable : pourquoi pas ? Que fait notre sociologue mué en philosophe quand, après avoir découvert ce qui est, il décrète ce qui doit être, — parce que normal et avantageux ; ou ce qui ne doit pas être, — parce que pathologique et pernicieux. Il se sert de l'analogie, il raisonne dans l'abstrait, il fait de la métaphysique sans le vouloir, ou, le voulant, il abandonne son propre terrain et sa propre méthode. Le bien social, fût-il l'unique bien, le bien absolu, ne ressortit pas au jugement de la science, mais de la raison. Supposé vrai le jugement de valeur qu'il prononce, Durkheim n'aurait le droit de le prononcer. Supposé légitime le critère qu'il met à la base de ce jugement, il n'aurait pas le droit de s'en servir.

Quand il s'agit de joindre à la règle les motifs de s'y conformer, on croirait Durkheim en coquetterie avec cette morale du sentiment qui vit le jour aux confins des deux siècles et dont la vogue dura peu. La motivation s'obtient en créant d'abord, en utilisant ensuite l'attachement aux groupes sociaux. De là naissent les habitudes de conformité aux régulations établies par la société.

Ce rôle créateur appartient à l'éducation. J'emploie à dessein cette expression : rôle créateur, parce que tout est à créer chez l'enfant, à commencer par l'instinct social. Avec Durkheim nous sommes loin de l'animal sociable (politikon) d'Aristote. « L'enfant, dit-il, en entrant dans la vie, n'y apporte que sa nature d'individu. La société se trouve donc, à chaque génération nouvelle, en présence d'une table presque rase sur laquelle il lui faut construire à nouveaux frais. Il faut que, par les voies les plus rapides, à l'être égoïste et asocial qui vient de naître, elle en surajoute un autre, capable de mener une vie morale et sociale. Voilà quelle est l'œuvre de l'éducation » (1). On a dit non sans malice que Durkheim connaissait mieux les règlements scolaires que l'enfant. Je suis porté à le croire, quand il refuse à celui-ci un instinct héréditaire qu'il accorde aux animaux vivant en sociétés.

L'amour filial et l'amour fraternel sont des formes authentiques de l'attachement au groupe, puisque la famille constitue une espèce sociale à part. Et pourtant ce double sentiment se manifeste bien avant tout essai éducationnel de la part des parents. Il faut en dire autant de l'instinct moral que révèle l'expérience commune,

(1) Education et sociologie, *Introduction* de Paul Fauconnet.

et qui persévère en dépit d'une éducation à rebours ; de sorte que il existe très peu d'individus qui n'aient à aucun degré le sens du bien à accomplir et du mal à éviter. Durkheim paraît oublier jusqu'à la définition nominale de l'éducation qui consiste à éduire de l'élève ce que virtuellement il contient, et qui est immense. Stimuler ces énergies latentes, voilà la tâche du maître. Durkheim prétend les créer et les stimuler tout à la fois. Tout est selon lui surajouté, artificiel, dans l'enseignement. On perçoit la fragilité d'un pareil système au point de vue pédagogique, mais surtout au point de vue moral, puisque la motivation des actes, prise tout entière de l'extérieur, se trouve annulée. Au reste, de l'aveu même de son auteur, l'efficacité de la méthode est subordonnée aux circonstances de temps et de milieu. « L'éducation est saine, quand les peuples eux-mêmes sont à l'état de santé ; mais elle se corrompt avec eux, sans pouvoir se modifier d'elle-même. Si le milieu moral est vicié, comme les maîtres eux-mêmes y vivent, ils ne peuvent pas n'en être pas pénétrés ; comment alors imprimeraient-ils à ceux qu'il forment une orientation différente de celle qu'ils ont reçue ? » (1). Fort bien, mais supposons, — la supposition paraîtra des plus légitimes, — supposons un mi-

(1) « Le suicide », p. 427.

lieu vicié par un individualisme outrancier : où trouverez-vous des professeurs d'attachement aux groupes ? Si au contraire le milieu est sain et favorable, quelle idée se fait-on d'une inclination morale, si on imagine qu'un éducateur puisse la créer à sa guise dans l'âme de l'enfant ? (1).

Nous pouvons conclure que la morale selon Durkheim est une morale sans critère ni obligation, mais par contre, largement pourvue de sanctions.

Il y est parvenu d'abord par un abus de la méthode des sciences appliquée sans restriction à l'être social et au fait social, sans tenir compte de leur structure complète. Une société formant un tout psychique, un tout moral, comme on disait avant lui, il paraît inadmissible qu'on l'aborde uniquement de même façon que le monde matériel. Quant au fait social, il consiste d'abord dans une relation ou un complexe de relations. Comme toute relation se définit par ses termes, on ne connaîtra bien la relation sociale qu'en étudiant les individus en présence, ce qui ressortit proprement à la psychologie. Par contre, pour que la relation ait pu s'établir, il fallait nécessairement un facteur externe, étranger aux individus en présence. Ce facteur externe est strictement objectif. C'est un certain bien qu'on

(1) Gillet : *La Morale et les morales*, p. 267.

voulait posséder un commun : une idée, une invention, une institution, un usage : objet par conséquent d'analyse et d'expérience qu'on peut à la rigueur traiter comme une chose et que la psychologie seule serait impuissante à connaître ⁽¹⁾. C'est en vertu de ce facteur que la sociologie demeure une science et une science à part. Mais il est vain d'en attendre une lumière et des certitudes égales à celles que fournissent la chimie et la physique, puisque son objet *demeure soudé par la base au monde psychologique* où les libres réactions sont à prévoir et à considérer. Ici apparaît l'infinie distance qui sépare un Durkheim non seulement des penseurs anciens, mais de savants modernes tels qu'un LeDantec admettant sans discussion les données de la conscience, un Boutroux partisan de la contingence universelle ou un Bergson voyant partout fleurir le règne de la spontanéité.

Chose étrange, et nous l'avons indiqué, c'est par le rejet temporaire de sa méthode que Durkheim a cru pouvoir s'aventurer dans la morale. Cette méthode décrit, analyse les faits sociaux qu'elle rattache ensuite aux faits précédents ou concomitants. Elle parvient de la sorte, — étant donné l'unité foncière de la nature hu-

⁽¹⁾ R. P. Delos ; Comment juger la sociologie contemporaine — *L'objet de la sociologie*, pp. 15 ss.

maine, — à établir dans la genèse de ces faits une certaine constance allant parfois jusqu'au synchronisme et qu'à la rigueur encore on peut décorer du nom de loi. Si donc, après avoir longtemps observé le comportement moral des peuplades et des races, le sociologue parvient à établir des lois, ou du moins des collections de faits homogènes, non seulement il ajoute au trésor de la science des mœurs, mais il rend un service incalculable aux sciences pratiques ⁽¹⁾, au droit, à la morale, en leur offrant un terrain sûr d'application et des modes variés d'adaptation. Mais si, dépassant ce rôle, il prétend assigner aux faits eux-mêmes, à leur liaison nécessaire, ou supposée telle, une vertu normative que le législateur et l'éducateur n'auraient qu'à déduire et à transmettre, il renonce pour autant à la méthode scientifique qui ne va pas jusque là. Emile Durkheim y renonça plus d'une fois durant sa carrière ; jamais autant que lorsqu'il entreprit de distinguer entre le normal et le pathologique, de les transformer en critère et de satisfaire de la sorte aux besoins spirituels de l'homme. Hélas ! ni la sociologie ni la science des mœurs ne sauraient remplacer la morale, pas plus, remarque avec humour Henri Poincaré, qu'un traité sur la

(1) R. P. Lachance, O.P. : « Le Concept de Droit selon Aristote et S. Thomas », pp. 436, 437.

physiologie de la digestion ne peut remplacer un bon dîner.

On voudrait croire avec Gaston Richard, un nouveau chef sociologue, que cette morale sociologique aboutissant à l'athéisme dogmatique ou, ce qui revient au même, au culte d'un dieu-société, est « chose morte » (1). Mais les faits disent le contraire. Depuis 1920, la sociologie et la morale selon Durkheim et Lévy-Brühl sont enseignées en France dans les Ecoles normales primaires, c'est-à-dire dans deux cents établissements où se forment 120 000 maîtres, sans compter les Ecoles libres où l'on prépare le brevet supérieur. Les manuels en sont pleins, à commencer par le plus répandu, celui de MM. Hesse et Gleyze. Ainsi, disait M. Paul Lapie, alors directeur de l'enseignement primaire, l'instituteur apprendra, pour pouvoir le redire, « comment se posent devant les consciences et la science modernes les problèmes dont les religions prétendaient seules détenir la solution » (2). Il est réconfortant d'apprendre : premièrement, que c'est grâce à une vive opposition de M. Bergson et de son groupe que ce programme ne fut pas imposé aux chaires d'en-

(1) L'athéisme dogmatique en sociologie religieuse (Cahiers de la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, 1923).

(2) Cité par Georges Goyau : Comment juger la Sociologie contemporaine. — *Epilogue*, p. 175.

seignement supérieur ; secondement, qu'on peut compter, pour atténuer le mal, sur une interprétation modérée de la part du maître ou de l'élève-maître.

Dans un pays comme le nôtre, à réactions tardives, où la sociologie effleure à peine le seuil de l'enseignement supérieur, pareil danger n'est pas à craindre pour le moment. Cependant deux provinces de l'ouest ont montré qu'en matière sociale, par exemple en ce qui regarde l'eugénisme, une législation aventureuse pouvait fort bien devancer les résultats de la science. De plus, le mouvement qui porte notre jeunesse vers l'expérimentation et la recherche, mouvement qui n'a rien d'égal dans le passé, court le risque de fausser les esprits et de dérouter les consciences, s'il s'avère privé de bases rationnelles et si ses chefs viennent à oublier le suprême aveu de Meyerson, à savoir : que la thèse positiviste ne résiste pas à l'examen, qu'elle est en désaccord avec la marche véritable de la pensée scientifique, enfin, que l'homme fait de la métaphysique comme il respire (1).

(1) De l'explication dans les sciences, T. I. p. 6.

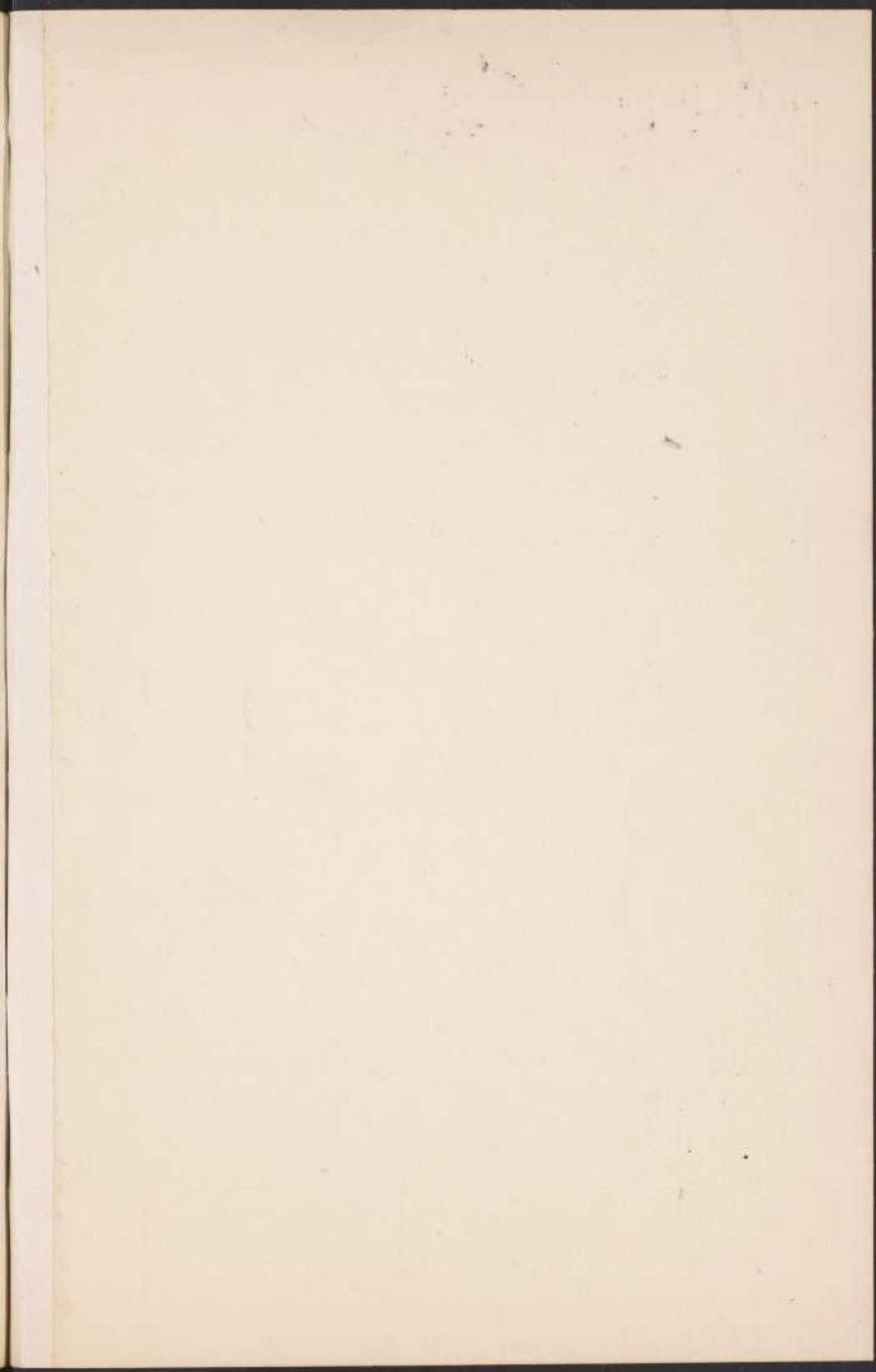
BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITAIRE
SANTO-SPIRITO

2108 FOLIOS
104 DE 114

Table des Matières

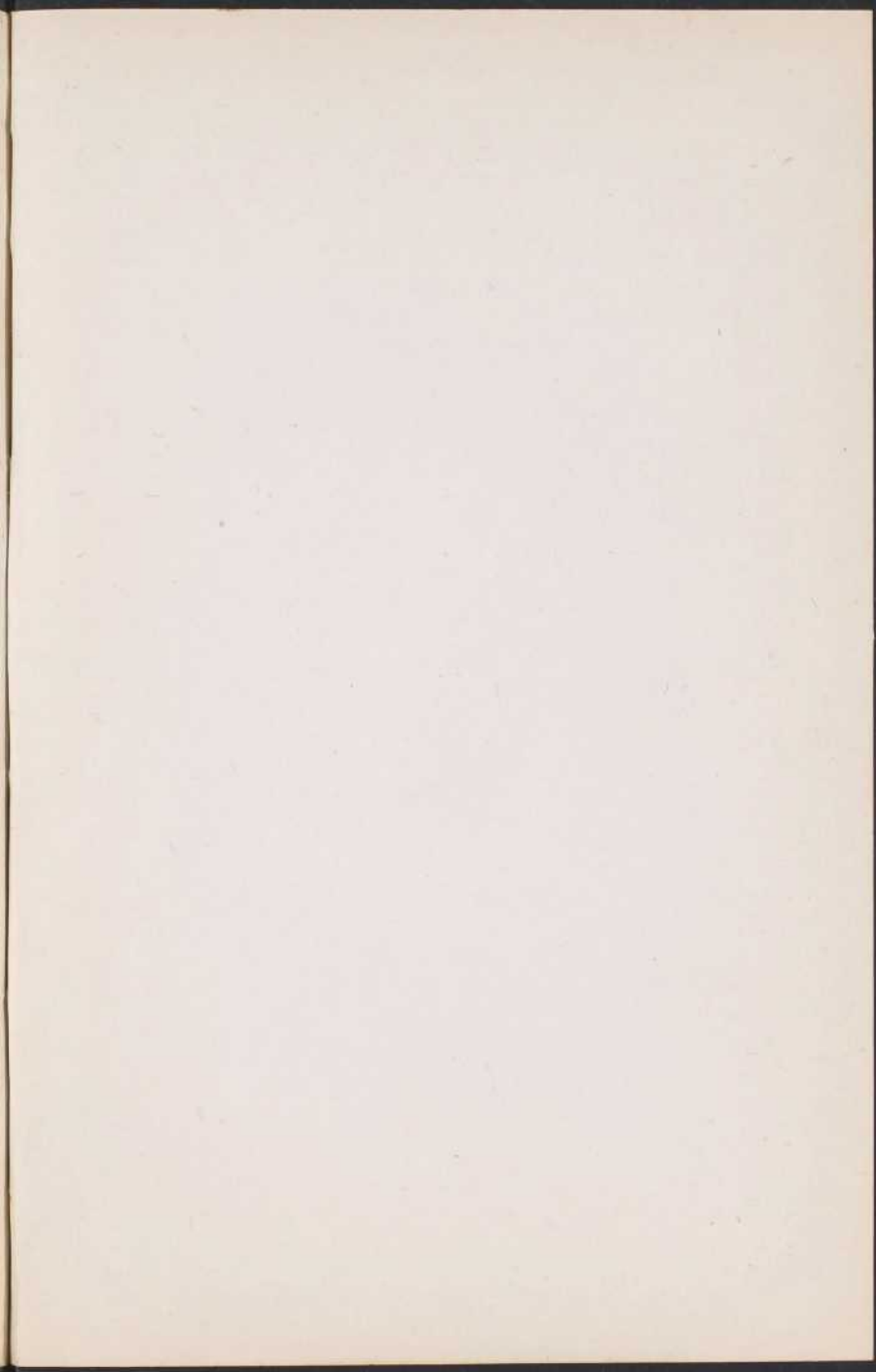
	PAGES
ALPHONSE DE CHÂTEAUBRIANT	7
LE RÉVÉREND PÈRE DIEUX	29
LE RÉVÉREND PÈRE GONTHIER	33
WALT WHITMAN	39
HENRI D'ARLES	43
ALBERT PELLETIER	51
CLAUDE-HENRI GRIGNON	57
L'ABBÉ AUGUSTE LAPALME	65
MEDGÉ VÉZINA	69
ROGER BRIEN	75
CHEZ NOS PROFESSIONNELS	81
NOTRE CIVILISATION	93
NOTRE ACCENT CANADIEN	119
DURKHEIM ET LA MORALE	131

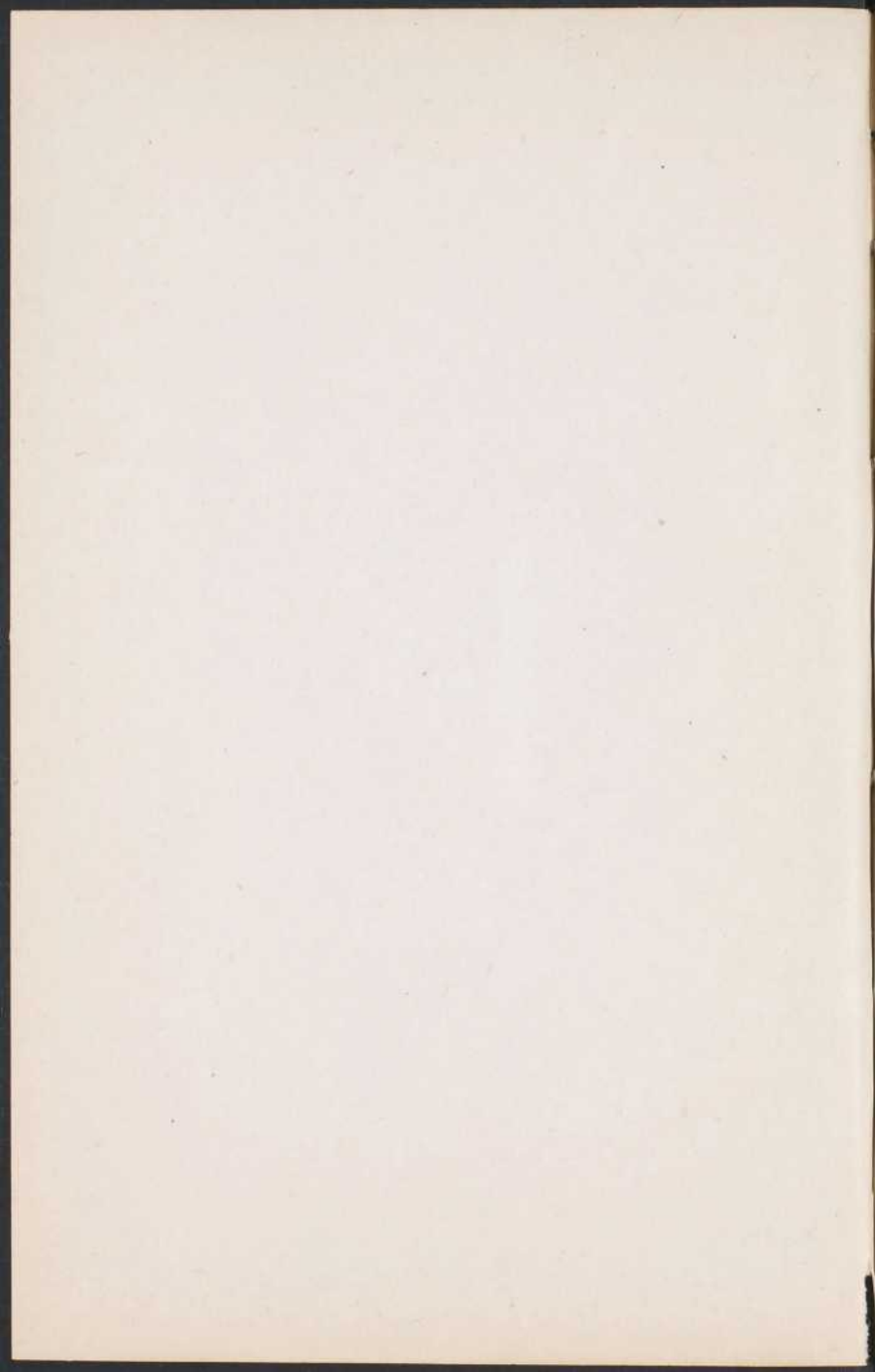
ACHEVÉ D'IMPRIMER À
N.-D. DE GRÂCE, MONTRÉAL
LE VINGT-QUATRE SEPTEMBRE 1936
SUR LES PRESSES DE
L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE

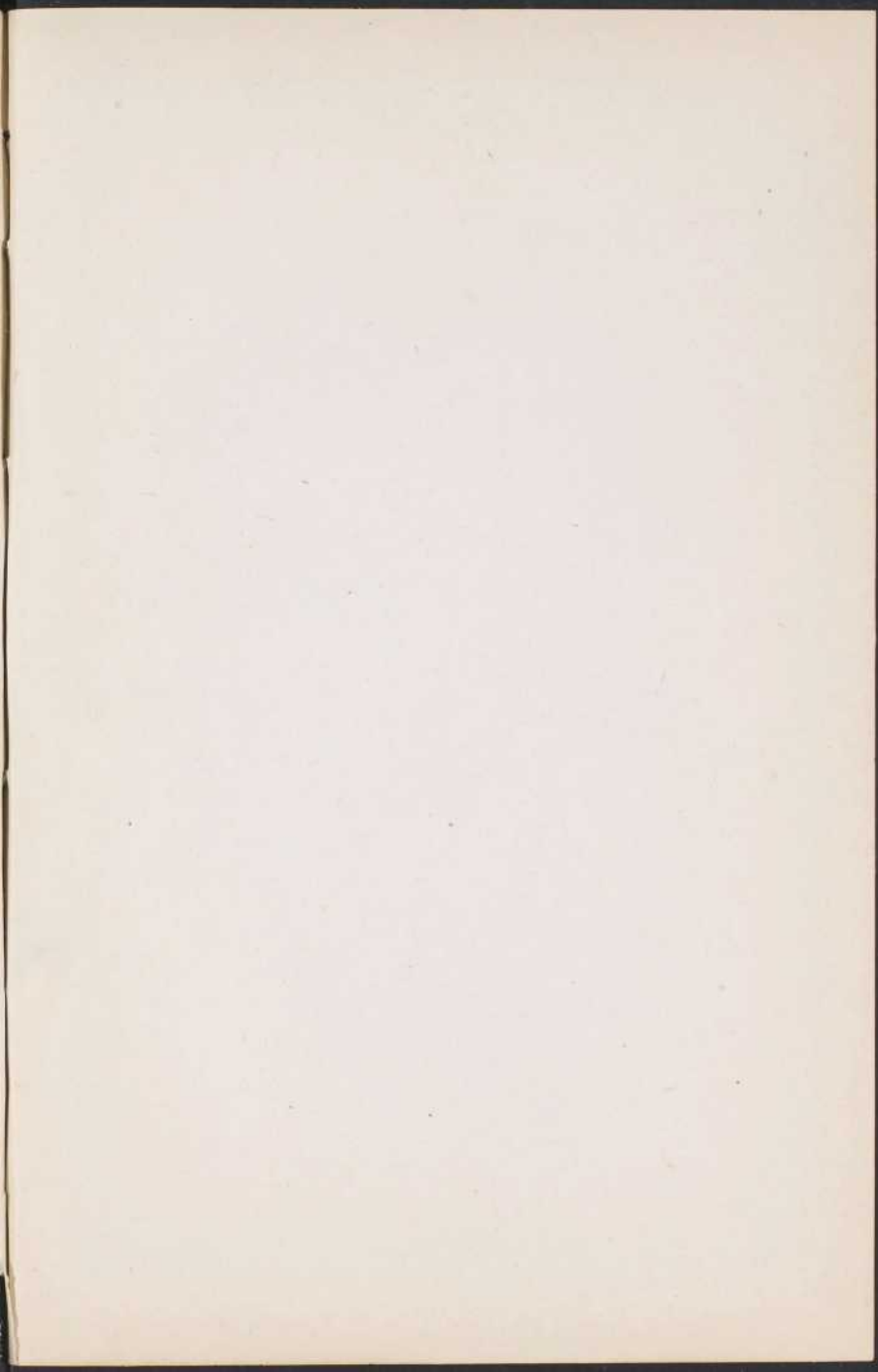


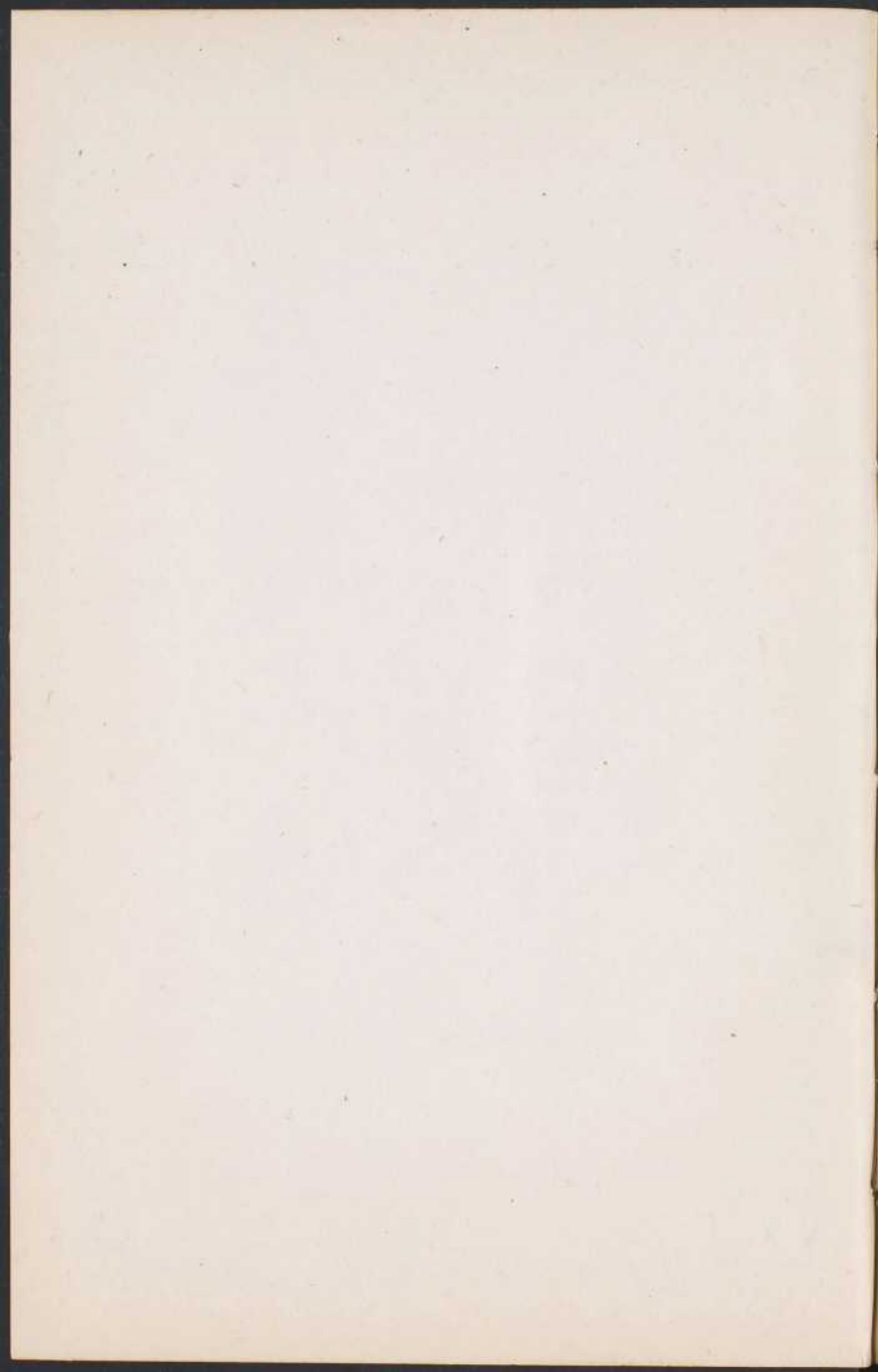
PRIX 0.75

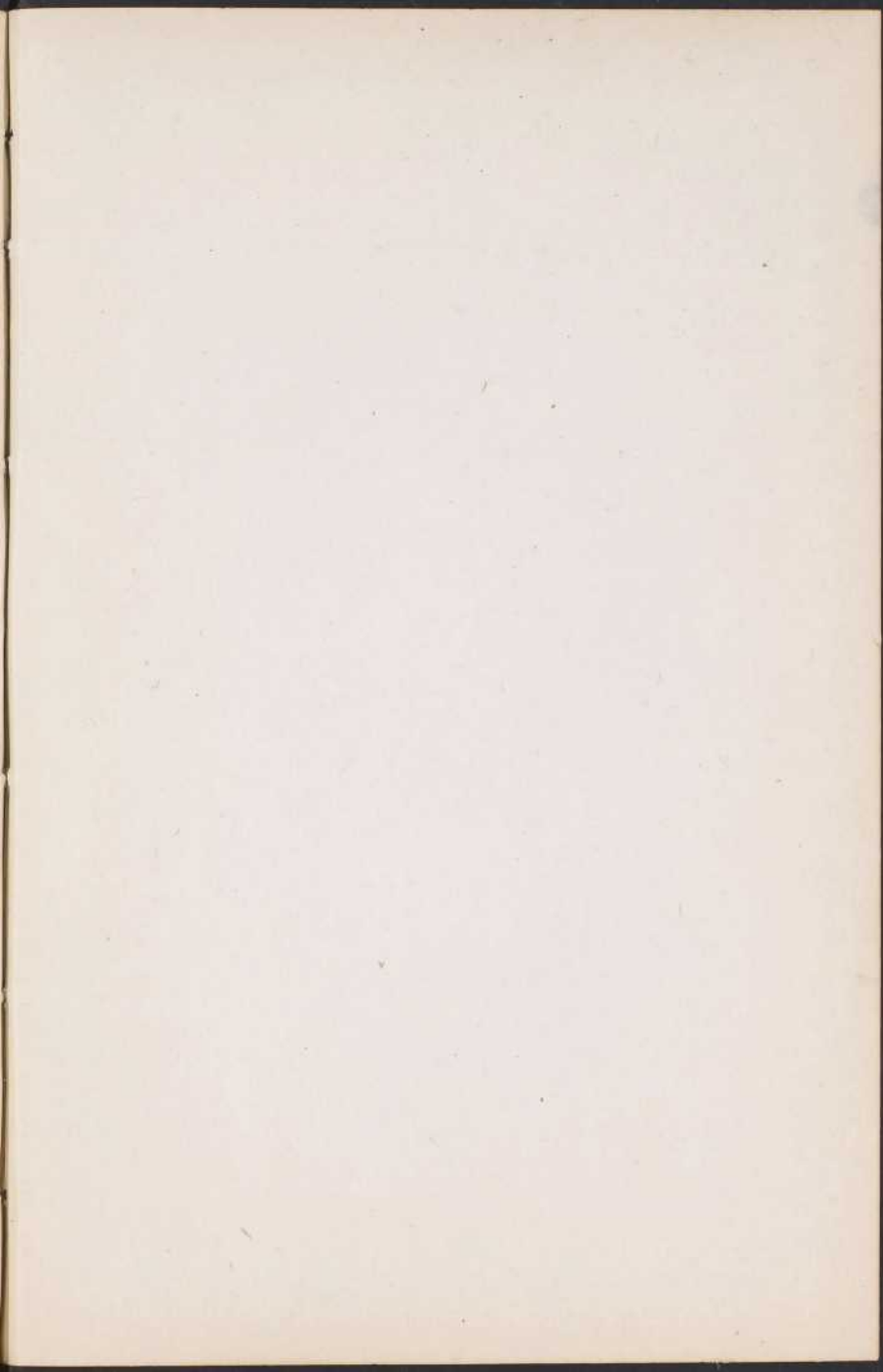




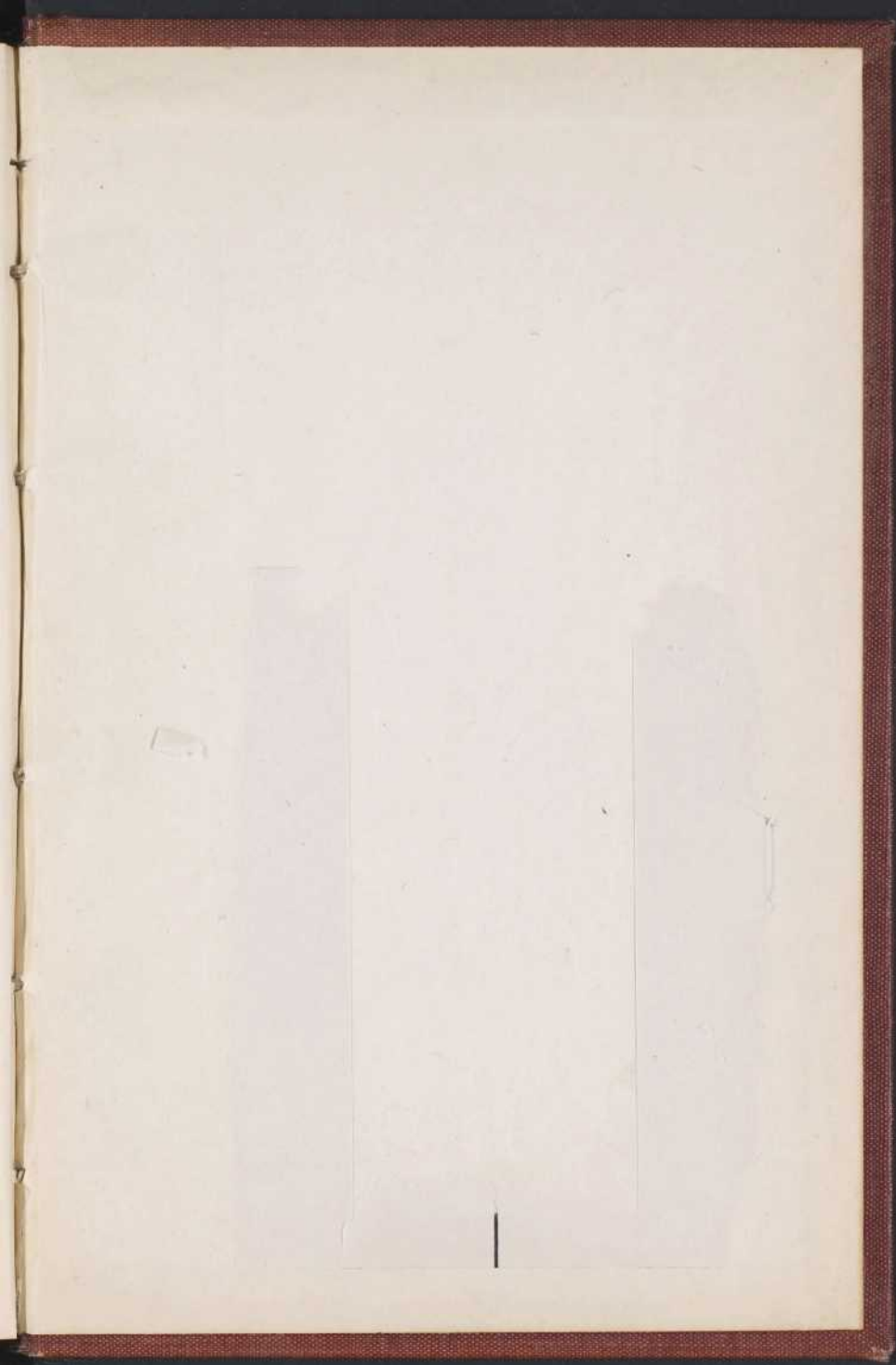




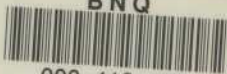








BNQ



000 418 426